

Traité des bandages et des appareils avec une description abrégée des brayers ou bandages, et de plusieurs machines propres à différentes maladies / [M. Sue (Jean Joseph)].

Contributors

Sue, M. (Jean Joseph), 1710-1792

Publication/Creation

Paris : [G. Cavelier], 1761.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/r9ba6rpb>

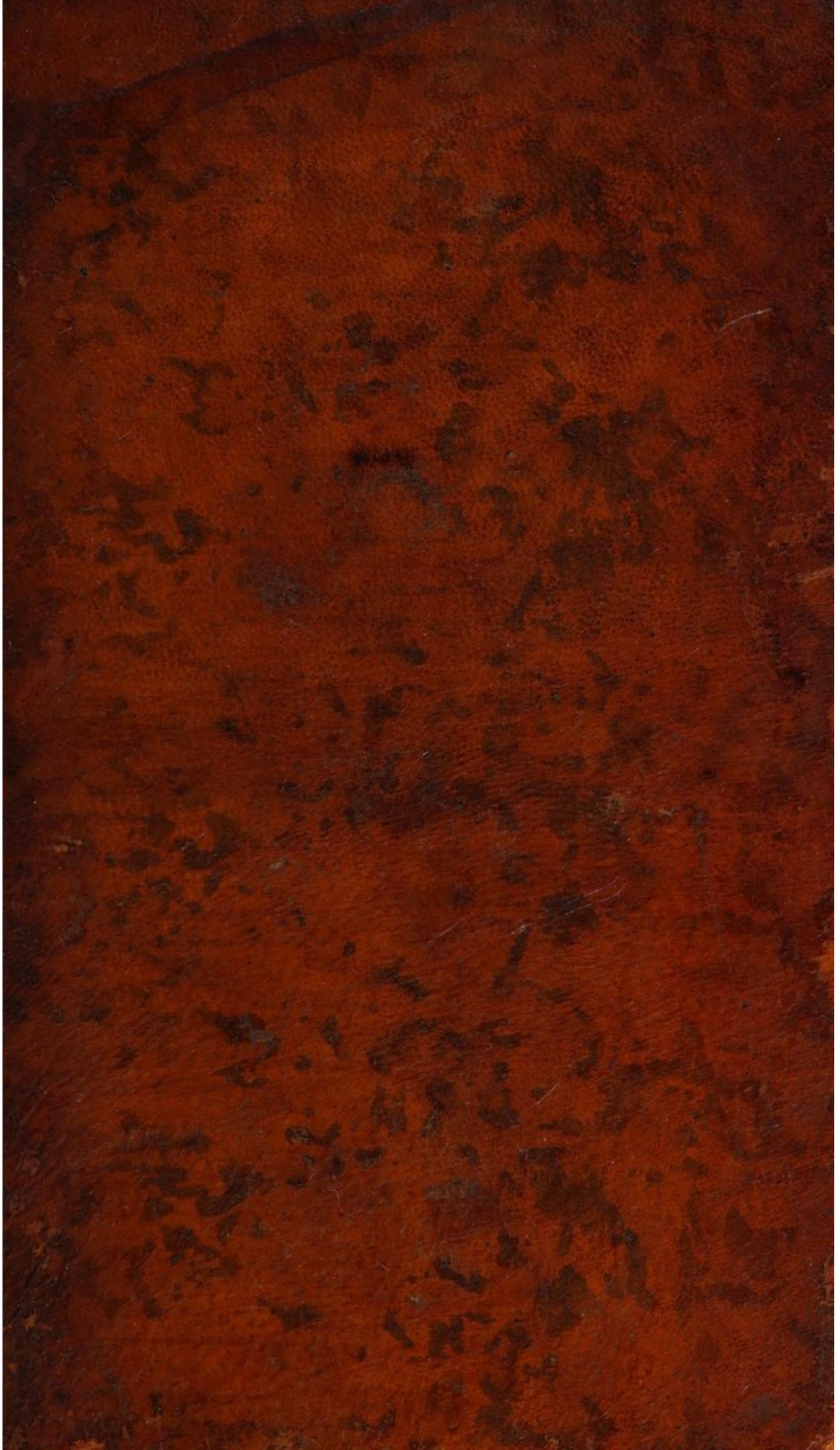
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







6 avo-vrb

45 1/2 50 1/2 1/2 cxxxviii

50218/B

H. xvi

18/5

54.D.19

23734

Felzel
Paris 09

3 -

TRAITÉ
DES BANDAGES
ET DES APPAREILS.

T R A I T É

D E S B A N D A G E S

E T D E S A P P A R E I L S

23734

TRAITÉ DES BANDAGES ET DES APPAREILS;

AVEC UNE DESCRIPTION ABBRÉGÉE
DES BRAYERS OU BANDAGES

ET de plusieurs Machines propres à différentes
Maladies.

*Par M. SUE, Professeur & Démonstrateur en Anatomie
aux Ecoles Royales de Chirurgie, de l'Académie Royale
de Peinture & Sculpture, Censeur Royal, & Conseiller
du Comité de l'Académie Royale de Chirurgie, & de
la Société Royale de Londres.*

SECONDE ÉDITION.



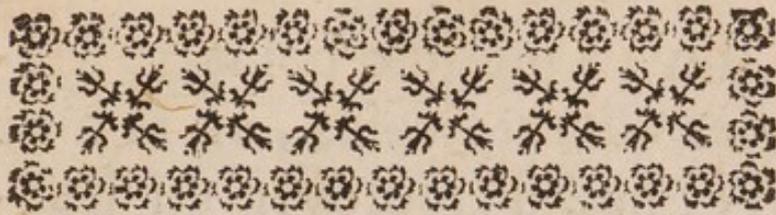
A P A R I S.

Chez GUILLAUME CAVELIER, rue S. Jacques,
au Lys d'or.

Et chez l'Auteur, rue des Fossés S. Germain-
l'Auxerrois.

M. D C C. L X I.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



PREFACE.

L'ACCUEIL favorable, qu'on a fait à la premiere Edition de cet Ouvrage, nous donne lieu d'espérer que celle-ci n'aura pas moins de succès, d'autant mieux qu'elle se trouve augmentée de plusieurs Bandages & Appareils, non moins utiles pour la Pratique. On y a encore ajouté un petit Traité des Bandages ou Brayers, &c.

La connoissance des Bandages, des Appareils & l'art d'en sçavoir faire une juste application est aussi nécessaire dans la guérison des maladies externes, que celle de bien opérer.

En effet, personne n'ignore

qu'il n'y a presque point de Maladies Chirurgicales, où l'on ne soit obligé d'employer un Bandage & son Appareil; cette application ne sçauroit être méthodique ni utile si le Chirurgien n'a pas acquis les lumieres convenables à ce sujet.

Hippocrate, (a) Galien (b), & plusieurs autres célèbres Médecins & Chirurgiens qui ont écrit sur la Chirurgie, ont fort recommandé l'indispensable nécessité, où l'on est de posséder cette partie de l'art de guérir.

L'expérience confirme cette assertion; car, on ne sçauroit disconvenir que dans la plus petite des opérations & dans presque toutes les maladies externes, on ne soit obligé d'appliquer un Bandage & son Appareil. D'où il résulte que celui qui posséderoit

(a) Livre de Médecine-Pratique.

(b) Livre des Bandages.

toutes les autres parties de la Chirurgie, s'il n'avoit pas la connoissance des Bandages, des Appareils, & l'art d'en sçavoir faire une juste application, n'auroit qu'une pratique absolument defectueuse & même dangereuse : il seroit exposé sans cesse à commettre les fautes les plus graves dans le traitement des maladies, & sur-tout dans celles dont le principal objet pour la guérison, consiste dans l'application convenable du Bandage & de son Appareil. Telles sont les fractures, les luxations, les playes simples dans les grandes hémorrhagies, &c. Ces faits sont si connus des personnes de l'Art, qu'il est inutile d'en rapporter d'autres exemples. Conséquemment, il est facile de juger que cette partie de l'art de guérir ne peut être négligée que par ceux qui ne sentent pas les secours

mutuels que toutes les parties d'un art se prêtent. Faute de les posséder toutes également, on ne peut parvenir au but qu'on s'étoit proposé. De plus, il est certain que celui qui possède parfaitement la matiere des Bandages, s'attirera plus facilement l'approbation de ceux qui seront présens à ses opérations; & , suivant *M. Heister*, il gagnera plus aisément la confiance du malade, ce qui devient un point essentiel pour accélérer la guérison.

C'est par toutes ces considérations que dans ce Traité nous avons fait enforte d'exposer, de la maniere la plus simple & la plus intelligible, les Bandages & les Appareils les plus utiles pour la guérison des Maladies Chirurgicales, & pour faciliter l'étude des Elèves & applanir les difficultés qui pourroient se rencontrer, nous avons fait un choix des

meilleurs & des moins embarrassans , tant de ceux des Anciens que de ceux des Modernes , observant toujours l'ordre de leur application. Ce Traité est divisé en trois Parties. Dans la premiere, on expose les Bandages & les Appareils en général. Dans la seconde, nous les décrivons tous en particulier, & nous indiquons en même tems la longueur & la largeur que doivent avoir les bandes & les pièces de linge qui doivent être employées.

Dans la troisieme Partie , il est fait mention de différens Bandages ou Brayers, avec la maniere de les construire , ainsi que de plusieurs Machines dont l'usage des unes est relatif à certaines fractures , & celui des autres est pour redresser les os des Rachitiques ; d'autres enfin peuvent être employées dans certaines Maladies particulieres.



T A B L E
DES CHAPITRES
& ARTICLES,

Contenus dans cet Ouvrage.

PREMIERE PARTIE.

CHAP. I. <i>Des Bandages en gé-</i> <i>néral,</i>	Page 1
CHAP. II. <i>De la Bande & de ses</i> <i>conditions,</i>	7
CHAP. III.	12

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. <i>Des Bandages en parti-</i> <i>culier,</i>	24
I. Bandage. <i>Le Bandeau circulaire</i> <i>& son Appareil,</i>	25
II. Bandage. <i>Le Bandeau en trian-</i> <i>gle & son Appareil,</i>	26
III. Bandage. <i>La Fronde & son Ap-</i>	a vj

DES MATIERES. xj

- pareil , pour les playes simples
du cuir chevelu , 27
- IV. Bandage. Le Bandage unissant &
son Appareil pour les playes
simples en long , 29
- V. Bandage. Le Circulaire oblique &
son Appareil pour les playes si-
tuées aux parties latérales &
moyennes de la tête , 31
- VI. Bandage & Appareil pour les
playes cutanées simples avec
différens angles , 32
- VII. Bandage & Appareil du double
& triple T. 33
- VIII. Bandage. Le grand Couvre-
chef , 34
- IX. Bandage & Appareil du petit
Couvre-chef , 37
- X. Bandage & Appareil du moyen
Couvre-chef à six chefs , sur-
nommé le Bandage de Galien ,
38
- XI. Bandage de la Capeline de la
tête ou du bonnet d'Hippocra-
te , 40
- XII. Bandage. Le Solaire ou Cheves-
tre oblique , à l'occasion de
l'ouverture de l'artère tempo-
rale , & son Appareil , 42

- XIII. Bandage & Appareil après l'ex-
tirpation de la glande Paroti-
de, 44
- XIV. Bandage & Appareil pour les
Maladies des Paupieres, 45
- XV. Bandage. L'œil simple, 46
- XVI. Bandage. L'œil double & son
Appareil, 47
- XVII. Bandage & Appareil pour l'o-
pération de la Cataracte, 49
- XVIII. Bandage & Appareil pour l'o-
pération de la Fistule lacry-
male, 50
- XIX. Bandage & Appareil pour la
fracture & la luxation des os
du nez, 52
- XX. Bandage & Appareil qui s'ap-
plique après l'extraction du
Polype dans le nez, 54
- XXI. Bandage. De l'Appareil du Bec-
de-lievre & du Bandage qui le
suit, 56
- XXII. Bandage & Appareil pour la
fracture & la luxation de la
Mâchoire inférieure, 58
- XXIII. Bandage. Le Chevestre simple
pour la fracture de la mâchoire
inférieure d'un côté, 60
- XXIV. Bandage. Le Chevestre double

DES CHAPITRES. xiiij

- pour la fracture des deux côtés
de la Mâchoire inférieure, 62*
- XXV. *Bandage pour la réunion de la
Langue, 64*
- XXVI. *Bandage & Appareil pour la
réunion des playes transversales
de la gorge, 65*
- XXVII. *Bandage & Appareil appelé
Divisif pour servir lorsque la
partie antérieure du col est
brûlée, 67*
- XXVIII. *Bandage. Le Contentif du
col, & son Appareil pour la
saignée de la Jugulaire, 70*
- XXIX. *Bandage & Appareil pour cer-
taines tumeurs, playes & ul-
cères du col, 71*
- XXX. *Bandage & Appareil pour l'o-
pération de la Bronchotomie,
72*
- CHAP. II. *Des Bandages & des
Appareils du Tronc, 75*
- XXXI. *Bandage & Appareil pour les
Maladies des Mammelles, ib.*
- XXXII. *Bandage du corps avec son
Scapulaire pour les Maladies
de la Poitrine, 78*

- XXXIII. Bandage & Appareil pour
l'opération de l'Empyème, 79
- XXXIV. Bandage & Appareil pour
la fracture du Sternum, 81
- XXXV. Bandage & Appareil pour la
fracture des côtes, 82
- XXXVI. Bandage & Appareil pour la
luxation des vertèbres, 84
- XXXVII. Bandage & Appareil pour
la Gastroraphie, 85
- XXXVIII. Bandage & Appareil pour
l'opération de la Paracentèse,
87
- XXXIX. Bandage & Appareil pour
les Maladies de la Verge, 89.
- XL. Bandage & Appareil pour les
Maladies des Bourses, 90
- XLI. Bandage & Appareil pour l'o-
pération de la Castration, 92
- XLII. Bandage. Le double T. avec les
Appareils qui conviennent aux
Maladies du Coccix, de l'A-
nus & du Périnée, 93
- XLIII. Bandage & Appareil pour la
Fistule à l'an us, 96
- XLIV. Bandage & Appareil qui suit
l'opération de la Taille, 98
- XLV. Bandage. Du Bandage trian-
gulaire pour les Maladies des

- Aines, des Fesses & de leur
Appareil, 101*
- XLVI. Bandage & Appareil pour l'o-
pération du Bubonocèle, 103
- XLVII. Bandage. Spica double pour
les Descentes des deux côtés,
106
- CHAP. IV. Des Bandages & Ap-
pareils qui servent aux ex-
trémités supérieures, 108.
- XLVIII. Bandage & Appareil pour la
luxation & la fracture de la
clavicule, ibid.
- XLIX. Bandage & Appareil pour la
la fracture & la luxation des
deux clavicules à la fois, 114.
- L. Bandage & Appareil pour la
fracture de l'Omoplatte, 116
- LI. Bandage & Appareil pour la
luxation de l'Humerus, 117
- LII. Bandage. Spica de l'Humerus,
118
- LIII. Bandage & Appareil pour la
fracture simple du Bras, 120
- LIV. Bandage & Appareil pour la
luxation de l'Avant-bras, 124
- LV. Bandage & Appareil pour la
saignée du Bras, 126

- LVI. Bandage & Appareil pour l'*A-névrisme du Bras*, 129
- LVII. Bandage & Appareil pour la *fracture simple & composée de l'Avant-bras*, 133
- LVIII. Bandage & Appareil pour la *luxation du Poignet*, 134
- LIX. Bandage & Appareil pour la *fracture des Os du Carpe & du Métacarpe*, 137
- LX. Bandage. *Le Spica* pour la *luxation & la fracture du pouce, & son Appareil*, 138
- LXI. Bandage & Appareil pour la *fracture & luxation des quatre derniers Doigts*, 140
- LXII. Bandage & Appareil pour le *Panaris*, 142
- LXIII. Bandage & Appareil pour la *saignée de la veine Salvatelle, & la Céphalique du Pouce*, 144
- LXIV. Bandage & Appareil pour *l'Amputation des Doigts*, 146
- LXV. Bandage. *Des Echarpes en général*, 147
- LXVI. Bandage. *De l'Echarpe moyenne ou triangulaire*, 149

DES CHAPITRES. xvij

LXVII. Bandage. *La petite Echarpe, ou l'Echarpe d'Officier,* 150

CHAP. V. *Des Bandages & Appareils des extrémités inférieures,* 151

LXVIII. Bandage & Appareil pour *la luxation de la cuisse, ibid.*

LXIX. Bandage & Appareil pour les *maladies qui arrivent aux Fesses,* 153

LXX. Bandage & Appareil pour la *suture entre-coupée qu'on pratique à la partie antérieure de la cuisse,* 155

LXXI. Bandage & Appareil pour la *luxation de la Rotule,* 156

LXXII. Bandage & Appareil unissant *pour la fracture en long de la Rotule,* 158

LXXIII. Bandage. *Le Kiastre pour la fracture en travers de la Rotule, & son Appareil,* 160

LXXIV. Bandage. *Le Doloire pour la luxation du Tibia, & l'Appareil qui lui est propre,* 163

LXXV. Bandage & Appareil circulaire *pour la fracture simple de*

- la Cuisse & celle de la Jambe,*
165
- LXXVI. Bandage & Appareil pour la
fracture simple & composée de
la Jambe, 170
- LXXVII. Bandage & Appareil pour
les fractures compliquées des
extrémités tant supérieures
qu'inférieures, 174
- LXXVIII. Bandage & Appareil pour
la réunion du Tendon d'A-
chille, 178
- LXXIX. Bandage & Appareil pour la
luxation du Pied, 180
- LXXX. Bandage & Appareil nommé
l'Etrier pour la saignée du
Pied, 182
- LXXXI. Bandage & Appareil pour
l'amputation des extrémités,
184
- LXXXII. Bandage & Appareil pour
l'amputation de la Cuisse &
celle de la Jambe, 187
- LXXXIII. Bandage. De la Capeline
à deux chefs pour les mêmes
opérations dont nous venons
de parler, 190
- LXXXIV. Bandage & Appareil pour

DES CHAPITRES. xix

- l'extirpation du bras ou l'amputation dans l'article , 192*
LXXXV. *Bandage & Appareil pour les femmes nouvellement accouchées , 195*
LXXXVI. *Bandage & Appareil pour un Enfant nouveau-né , 197*
DES APPAREILS IRRÉGULIERS, 200
I. *Appareil. Pour une grande playe à la tête suivie de pourriture & de carie , 202*
II. *Appareil. Pour les Maladies du Sinus Maxillaire , 203*
III. *Appareil. Pour servir à la suite d'un abcès ou d'une carie à la Mâchoire inférieure , 207*
IV. *Appareil. Pour l'application du Cautére , 205*
-

DES BANDAGES OU BRAYERS ,
& de plusieurs Machines propres à contenir quelques parties , 209

CHAP. I. 211

- §. I. *Des Bandages ou Brayers en général , ibid.*
§. II. *De la maniere de prendre la mesure pour un Bandage , 215*
§. III. *De la maniere d'appliquer les*

	<i>Bandages ,</i>	218
§. IV.	<i>De ce qui doit être observé après l'application du Bandage,</i>	219
§. V.	<i>Des Bandages ou Brayers en particulier ,</i>	222
§. VI.	<i>Du Bandage simple élastique ,</i>	223
§. VII.	<i>Du double Bandage élastique ,</i>	225
§. VIII.	<i>Bandage de la Hernie par le trou Ovalaire ,</i>	228
§. IX.	<i>Bandage pour la Hernie au Périnée ,</i>	230
§. X.	<i>Des Bandages pour l'Exomphale en général ,</i>	231
§. XI.	<i>Du Bandage simple pour l'Exomphale ,</i>	233
§. XII.	<i>Du Bandage composé pour l'Exomphale avec un ressort à Boudin ,</i>	234
§. XIII.	<i>Du Bandage pour l'Exomphale composé de plusieurs ressorts ,</i>	236
§. XIV.	<i>Bandage pour la Hernie Ventrale ,</i>	239
§. XV.	<i>La Ventrière & la Pelote élastique ,</i>	241

CHAP. II. *Des moyens pour s'op-
poser à l'incontinence de l'u-
rine, à la chute du rectum,
& à celle de la matrice,* 244

§. I. Bandage pour l'incontinence de
l'urine dans l'homme, 246

§. II. Bandage compressif pour l'in-
continence de l'urine des fem-
mes, 248

§. III. De l'Urinal portatif, 251

§. IV. Bandage pour la Chûte du Rec-
tum, 257

§. V. Des Pessaires, 260

Bandage compressif pour l'incontinen-
ce de l'urine aux femmes, ac-
compagné d'un Pessaire, 263

CHAP. III. *De plusieurs Machi-
nes propres à différens usa-
ges,* 265

§. I. De l'Abbat-jour pour s'opposer à
la trop grande lumière, 266

§. II. Bandage compressif pour la dila-
tation du sac lacrymal, 269

§. III. Bandage compressif pour l'Ane-
vrisme vrai, 272

§. IV. Et autre Bandage compressif
pour l'Anevrisme, 274

- §. V. *Machine pour le transport & le pansement de ceux qui ont la Cuisse ou la Jambe fracturée,* 275.
- §. VI. *Machine pour tenir un membre en extension dans une fracture oblique,* 278
- §. VII. *Boîte pour la fracture compliquée de la Jambe,* 280
- CHAP. IV. *Des Moyens propres à corriger la mauvaise conformation des Os,* 282
- §. I. *Des Corps pour ceux qui ont la taille difforme,* 284
- §. II. *Demi-Corps, ou Corset pour soutenir le ventre de ceux qui ont l'Abdomen fort gros & saillant,* 288
- §. III. *De différentes Bottines pour remédier à la difformité des Jambes,* 291
- §. IV. *Première espèce de Bottines,* 292
- §. V. *Des Bottines ordinaires,* 294
- §. VI. *Des Bottines composées pour la Courbure des Os de la Jambe & pour le pied tourné en-dedans, ou en-dehors,* 296

Fin de la Table.

*EXTRAIT des Registres de l'Académie
Royale de Chirurgie.*

Du 25. Septembre 1760.

MESSIEURS Bordenave & Duplessis ,
qui avoient été nommés pour examiner un *Traité des Bandages & des Appareils avec une Description abrégée des Brayers , & de plusieurs Machines propres à différentes Maladies* , par M. SUE le jeune. Seconde édition. En ayant fait un rapport avantageux , l'Académie a consenti que l'Auteur prenne dans ses titres celui de *Membre de l'Académie*. En foi de quoi j'ai donné le présent Extrait de nos Registres.

MORAND ,
Secrétaire perpétuel.

APPROBATION DU CENSEUR
ROYAL.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un *Traité des Bandages & des Appareils de Chirurgie , &c.* Par M. Sue le jeune , Membre du Collège de Chirurgie de Paris : *Seconde édition*. J'y ai trouvé des augmentations intéressantes , & j'ai jugé l'Ouvrage digne de l'impression. A Paris, ce 14. Novembre 1760.

MORAND.

ERRATA.

- PAGE 8. ligne 17. des fils : lisez de fils.
 Pag. 18. lig. 2. dans de certaines , effacez de
 Pag. 29. lig. 11. que la situation de la playe :
 lisez & que la situation de la playe.
 Pag. 46. lig. 15. au titre. Bandage : lisez XV. Ban-
 dage.
 Pag. 78. lig. 23. tous les deux ils seront : effacez ,
 ils.
 Pag. 79. lig. 17. étoient dans l'usage , lisez en
 usage.
 Pag. 131. lig. 14. & l'autre au-dessus : lisez & l'au-
 tre au-dessous.
 Pag. 135. lig. 21. passer entre le pouce : lisez passés
 entre le pouce.
 Pag. 174. lig. 13. différent que celui : lisez différent
 de celui.
 Pag. 205. lig. 26. ailleurs. Il y a : lisez ailleurs ,
 il y a.
 Pag. 206. lig. 23. afin qu'elles n'agissent pas :
 lisez afin qu'elles n'agissent pas.
 Pag. 219. lig. 11. qu'il n'y ait pas de vuide : lisez
 qu'il n'y a pas de vuide.
 Pag. 231. lig. pénult. d'une ceinture de fer ni
 d'acier : lisez d'une ceinture de fer ou d'acier.



TRAITÉ
DES
BANDAGES
ET APPAREILS.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Bandages en général.



EN GÉNÉRAL, on entend par *Bandage*, les moyens que la Chirurgie employe pour contenir dans la situation naturelle, quelque partie déplacée, ou pour maintenir les compresses & les médicamens dont on aura fait choix pour y réussir.

A

Cette définition générale nous donne lieu de les diviser en *Bandages* proprement dits, tels sont ceux dont on se sert pour les playes, les fractures, les luxations, &c.

Les autres, qui ne sont pas absolument connus sous le nom de *Bandages*, & dont l'usage regarde les hernies ou descentes, qu'on nomme *Brayers*, les *Bottines* pour la courbure des os; le *ponton* (comme l'appelloit M. l'Abbé Bourdelot) pour l'anévrisme, & plusieurs autres bandages ou machines dont il sera fait mention en sa place.

Définition
du Bandage.

Le bandage proprement dit, est l'application d'une ou de plusieurs bandes autour de quelque partie blessée, pour la conserver dans son état naturel, maintenir les compresses & les médicamens qu'on y aura appliqués.

Différence
des bandages.

Les Bandages different les uns des autres en plusieurs manieres. Premièrement, par leur matiere; secondement, par leur figure; troisièmement, par rapport aux parties sur lesquelles on les applique; quatrièmement par leur usage.

Différence
pour la matiere.

Je dis premierement leur matiere; les uns sont faits de toile de chanvre,

d'autres de toile de coton ou de futaine; il y en a de foye ou de laine, & même de peau, &c.

Quant à leur figure; on en voit de carrés, de triangulaires, de rhomboïdes, de ronds, d'ovales, de longs, de courts, d'étroits, de larges, d'épais, de minces, &c.

Par la figure.

Par rapport aux parties sur lesquelles on les applique, ils se divisent en *communs* & en *propres*; les communs sont ceux qui conviennent à plusieurs parties, & à différentes maladies; comme le bandage de corps, qu'on employe pour les maladies de la poitrine & celles du bas-ventre; le bandage circulaire pour les fractures simples, la capeline, &c.

Par les parties.

Les *propres* sont ainsi nommés, parce qu'ils ne conviennent qu'à une sorte de maladie, comme à une seule & même partie, tels que le *chevestre* pour la fracture de la mâchoire inférieure; le *solaire* pour arrêter le sang de l'artère temporale; le *kiastre* pour la fracture de la rotule, &c.

Eû égard à leur usage; on les appelle *contentifs*, *expulsifs*, *unissans*, *incarnatifs*, *divisifs* & *compressifs*.

Par l'usage.

Le bandage *contentif* est celui qui

4 *Traité des Bandages*

Le bandage contentif. ne sert qu'à contenir les compresses & les médicamens qu'on a mis sur une partie.

L'unissant L'on entend par bandage *unissant*, celui qui par une douce & légère pression sur les bords d'une playe, les approche & en procure la réunion.

L'incarnatif. *L'incarnatif* est un bandage, qui étant appliqué mollement sur une playe ou à ses environs, y facilite la régénération des chairs.

Le divisif. On nomme bandage *divisif* celui qui par la maniere dont il est appliqué sur quelque partie, tend à diviser & à écarter les bords d'une playe pour en empêcher la réunion.

L'expulsif. Le bandage est nommé *expulsif*, quand par la maniere dont on l'applique, il sert à faire sortir quelque matiere retenue ou stagnante dans un sinus.

Le compressif. Si un bandage est plus ou moins ferré, soit pour s'opposer à une hémorrhagie, soit pour empêcher la dilatation de quelque partie, on lui donne le nom de *compressif*.

Division des bandages. On divise les bandages en *simples* & en *composés*. Le simple est celui qui n'est fait qu'avec un lez de bande. Celui-ci se divise en *égal* & en *inégal*.

Et des Appareils. §

L'égal est appelé *circulaire*, si la bande est également employée sur une partie, & si l'on n'apperçoit que le dernier tour.

Division
du bandage
simple.
L'égal.

L'inégal est celui où les circonvolutions de la bande sont inégales, & plus ou moins éloignées les unes des autres, ou obliques.

L'inégal.

Ce bandage se subdivise en quatre espèces connues sous le nom de *doloire*, de *mouffe* ou *obtus*, de *renversé*, & de *remnant*.

Subdivi-
sion du ban-
dage sim-
ple.

On entend par *doloire*, lorsqu'un tour de bande, succédant à celui qui vient d'être appliqué, le laisse à découvert d'une quatrième partie, du tiers ou de la moitié.

Le doloire.

Cette différence a donné lieu de subdiviser le *doloire* en *grand*, en *moyen* & en *petit*.

Le *mouffe* ou *l'obtus* est, lorsque les tours de la bande ne couvrent qu'environ un quart du précédent, ou qu'ils sont placés successivement à côté les uns des autres.

L'obtus
ou mouffe.

Le *renversé* se fait lorsque la bande étant plus lâche d'un côté que de l'autre & formant des gaudets, on est obligé de renverser le jet de la bande de bas en-haut, ou de haut en-bas.

Le ren-
versé.

Ces deux manieres de renverser la bande donnent lieu de distinguer deux sortes de *renversés*, sçavoir l'*ascendant*, & le *descendant*.

Le Rem-
pant.

Lorsqu'on fait monter ou descendre la bande autour d'une partie, & qu'on lui fait prendre la forme d'une spirale, les tours de bande se nomment *remfans*.

Bandage
composé.

Le bandage devient composé, lorsque pour le faire, on est obligé de coudre plusieurs bandes ou morceaux de linge les uns aux autres, ou quand il faut fendre les bandes en plusieurs chefs.

Division
du Banda-
ge com-
posé.

Les bandages composés peuvent se diviser en deux classes.

1^e. Classe.

Celui de la premiere est quand plusieurs bandes cousues ensemble qui doivent former le bandage, ne souffrent aucun changement dans leur figure, ainsi qu'on l'observe au bandage en *T*, à la fronde, &c.

2^e. Classe.

Le bandage composé de la 2^e. classe, est nommé *figuratif*. Ce bandage reçoit dans sa composition quelque pièce de linge coupée en différentes figures, ainsi que l'épervier, le triangle, le quadrangulaire, &c.

CHAPITRE II.

De la Bande & de ses conditions.

LA BANDE est en général un lien de toile, de ruban, de drap ou de peau, beaucoup plus long que large, destiné à lier, assujettir, contenir, borner ou entourer quelque partie. Définition générale.

La bande strictement prise, n'est autre chose qu'un lien fait de toile de chanvre ou autre linge, plus long que large, dont l'usage est d'entourer quelque partie du corps, pour différentes indications. Définition particulière

Eû égard aux diverses parties d'une bande; on la divise en corps, en extrémités & en bords. Division de la bande.

Par son corps, on entend son milieu ou son centre, suivant sa longueur. Ses extrémités sont les deux bouts qui la terminent. Ses bords sont les deux côtés de sa surface.

Il y a deux sortes de bandes relativement à leur usage. Les unes sont remèdes par elles-mêmes; telles sont celles qui servent aux fractures simples, à réunir certaines playes, ou à arrêter quelque hémorrhagie. Différences de la bande.

Les autres ne sont que contentives, c'est-à-dire, qu'elles ne servent qu'à contenir les médicamens & les compresses qu'on a employés.

Condi-
tions des
bandes.

Il est à propos de marquer ici quelles sont les conditions que doivent avoir les bandes; 1°. il faut que la longueur & la largeur soient proportionnées à la grandeur & grosseur de la partie; 2°. que le linge dont on se sert, soit, autant qu'il est possible, de toile de chanvre; 3°. que ce linge ne soit ni trop gros ni trop fin; 4°. qu'il ne soit ni trop vieux ni trop neuf, c'est-à-dire, qu'il soit à demi-usé; 5°. la bande ne doit point avoir d'ourlet, ni de liziere, ni des fils qui passent sur les côtés; 6°. il faut que le linge soit propre, & autant qu'on le peut, blanc de lessive; 7°. que la bande soit roulée en un ou deux chefs, & prête à être appliquée.

La bande s'appelle *roulée à un chef*, lorsque commençant à la rouler par un bout, on finit par l'autre. On la nomme *à deux globes*, ou *à deux chefs*, quand elle est roulée par deux bouts à la fois, soit également soit inégalement.

La bonne application & la soli-

dité d'un bandage dépend souvent de la position du premier tour de bande, c'est-à-dire, qu'il n'est pas indifférent de commencer certains bandages plutôt à droite qu'à gauche, & quand il doit être naturellement commencé par l'un ou l'autre côté, alors l'application devient toute différente de celle qu'on s'étoit proposé de faire, l'indication ne sçauroit être remplie, & cette différence devient nécessairement nuisible à la maladie.

Comment on doit commencer l'application d'une bande.

Plusieurs choses essentielles doivent être observées pendant l'application de la bande, & après qu'elle est faite. 1°. le malade doit être placé dans une situation la plus convenable à la partie souffrante; 2°. il faut que le Chirurgien soit le moins gêné qu'il se pourra pendant son application; 3°. il doit appliquer la bande, tantôt sur l'endroit malade, tantôt à l'opposite, tantôt à côté; 4°. il faut qu'il opère le plus promptement qu'il lui sera possible; 5°. qu'il prenne garde de trop serrer la bande, de la tenir trop lâche, ou de la laisser faire des gaudets. On entend par *gaudet*, lorsqu'un jet de la bande qui est appliqué autour d'une partie, est tendu d'un de ses

Ce qu'on doit observer pendant l'application de la bande, & après qu'elle est faite.

côtés, & de l'autre se trouve fort lâche; ce qui fait qu'elle laisse de l'un à l'autre un vuide considérable; 6°. le Chirurgien fera enforte de ne point donner de secousse à la partie blessée dans le tems qu'il employera la bande; 7°. il aura l'attention de terminer toujours le bout de bande au côté opposé du mal.

Situation
de la partie
blessée.

A l'égard de la situation qu'on donnera à la partie; elle sera différente suivant l'endroit affecté. Si les extrémités supérieures sont blessées, & que le malade soit obligé de garder le lit, on mettra toute la partie sur un oreiller, de sorte, par exemple, s'il s'agit de la main, qu'elle soit plus élevée que le reste du bras. Si au contraire cette même maladie peut permettre au malade de se lever, on met le bras dans une écharpe qui sera différente selon l'endroit malade. Dans les blessures des extrémités inférieures & surtout dans les fractures, il est nécessaire que le malade soit dans son lit, & la situation de la partie doit être bien droite; comme s'il est question du pied, qu'il soit plus haut que le genou, celui-ci plus haut que l'aîne, le tout posé sur des oreillers, & assuré de tous côtés.

Lorsqu'après l'application du bandage, il survient au-dessous une petite tumeur d'une tension médiocre & d'une chaleur modérée, de sorte que l'impression du doigt s'y fasse avec facilité & sans douleur, on peut alors être assuré que le bandage est bien fait.

Comment on connoît que le bandage est bien fait.

On s'apperçoit que les bandes sont trop serrées tant à la main qu'au pied & ailleurs, par une tumeur dure, froide, douloureuse & plombée; quelquefois même accompagnée de phlétènes; il faut alors les relâcher.

Signes qui dénotent que le bandage est trop serré.

Si quelque tems après que le bandage est appliqué, il ne se fait aucun gonflement dans la partie souffrante, si le malade sent des picotemens à l'endroit de la fracture, & que les parties soient trop à leur aise; il est aisé de juger que le bandage est trop lâche: il faut le défaire pour le serrer davantage.

Marques d'un bandage trop lâche.

Le Chirurgien doit avoir attention en défaisant le bandage, de ne point laisser traîner la bande, mais de la recevoir successivement de l'une & de l'autre main. Si elle est trop collée sur elle-même & sur les autres parties de l'appareil, alors, pour ne pas donner

Attentions que le Chirurgien doit avoir en défaisant le Bandage.

de secouffes qui pourroient non seulement exciter de la douleur, mais encore donner occasion aux parties de se déranger, on humecte le bandage avec une liqueur convenable.

CHAPITRE III.

APRE'S avoir donné l'idée générale de ce qui concerne la différence des bandages, les conditions que les bandes doivent avoir, la maniere de les bien appliquer, & les signes qui annoncent que l'application a été bien ou mal faite; nous allons suivre le même ordre sur les différentes parties dont les appareils sont composés.

Le mot *d'Appareil* peut se prendre en deux manieres; sçavoir, dans une signification générale, & dans une signification particuliere.

Appareil en général. *Appareil* en général signifie les différentes pièces qui servent à faire une opération, ou à être appliquées sur une partie, comme sont les instrumens, les médicamens, les compresses, les bandages, &c.

Appareil proprement dit. *L'appareil* proprement dit, est tout ce qui s'applique sur les parties

lées, soit qu'on ait fait quelque opération, ou non; outre les bandes qui lorsqu'elles sont appliquées, ont le nom de *bandage*.

Les différentes pièces qui composent l'appareil considérées en particulier, sont connues sous le nom de *charpie*, de *plumaceau*, de *bourdonet*, de *tente*, de *meche*, de *séton*, de *syndon*, de *tempon*, d'*emplâtre*, de *croix de Malte*, de *compresses*, de *lacs*, de *liens*, de *tourniquets*, de *longuettes*, d'*atelles*, de *cartons*, de *palettes*, de *coussins*, de *talonnieres*, de *semelles*, de *pelotes*, de *tibiales*, de *fanons*, &c.

La *charpie* est un amas de plusieurs filamens qu'on a tirés de quelques morceaux de linge à demi-usé qui ne doit être ni gros ni fin.

La charpie.

On nomme *plumaceau* un arrangement particulier de plusieurs brins de charpie, qui se fait beaucoup plus large qu'épais, de figure ronde ou ovale, & qui est propre à être mis dans une playe, ou à la couvrir. Il y en a de trois espèces, sçavoir des grands, des moyens & des petits.

Le plumaceau.

Le *bourdonet* est un petit rouleau de charpie de figure oblongue, mais pour l'ordinaire plus épais que large,

Le Bourdonet.

destiné à remplir une playe. On y attache quelquefois un fil, & pour lors il se nomme *bourdonnet lié*.

La tente. Ce qu'on appelle *tente*, est l'assemblage de plusieurs brins de charpie de figure cylindrique & pyramidale, ou bien un morceau de linge en rouleau & effilé par ses bords les plus étroits. Cette différence de composition a donné lieu de les distinguer en *vraies* & en *fausses*.

Fausses tentes. Les *fausses tentes* sont celles qui sont faites avec un morceau de linge roulé: elles servent ordinairement à absorber le pus ou quelque liqueur épanchée dans quelque cavité ou sinus.

Vraies tentes. Les *vraies tentes* étant faites de charpie, sont propres à remplir quelque ouverture, comme pour les playes de poitrine, les fistules à l'anus, &c. usages que quelques-uns ont adopté.

La meche. Le nom de *meche* se donne à l'assemblage de plusieurs brins de charpie d'une certaine longueur, ou à une petite bandelette de linge un peu roulée; elle tient souvent lieu de tente; on s'en sert dans certaines playes profondes, &c.

Le féton. On appelle *féton* une petite bande-

lette enduite de quelque médicament que l'on fait passer au travers d'une partie afin d'y entretenir un égout pour l'écoulement du pus ou de quelque autre humeur.

Le *syndon* est une petite pièce qui entre dans l'appareil du trépan : on le fait avec plusieurs petits brins de charpie, liés par le milieu avec un fil, éparpillés en rond ; ou bien simplement avec un petit morceau de linge, de figure ronde, dont le diamètre est d'environ huit à dix lignes, par le milieu duquel on passe un fil avec un petit nœud, afin de pouvoir le retirer quand on renouvelle le pansement. On l'applique immédiatement sur la dure-mère après le trépan.

Le syndon.

Quelques-uns nomment *tempon*, un ou deux petits plumaceaux de l'épaisseur des os du crâne, ronds, assez fermes & propres à boucher exactement une ouverture faite au crâne par un trépan, ou accidentel ou artificiel.

Le tempon.

Les *emplâtres* se font avec des morceaux de linge, de taffetas, ou de peau, couverts de quelque onguent emplastique. Leur usage ordinaire est de les appliquer sur les tumeurs, sur certaines playes, ou ulcères, &c.

L'emplâtre.

Leur grandeur & leur figure doit être proportionnée à celle de la maladie.

La croix
de Malte.

La *Croix de Malte* n'est autre chose qu'un morceau de linge carré simple ou double, coupé par les quatre angles, à une certaine distance de son centre. Elle sert principalement à couvrir l'extrémité de quelque partie, soit qu'elle ait été coupée ou non.

Les com-
presses.

On entend par *compresses*, des morceaux de linge, plus ou moins grands, simples ou pliés en un ou plusieurs doubles, destinés à être placés sur quelque partie offensée, soit pour y remplir certains vuides, soit pour servir d'appui aux bandes, soit pour comprimer quelque partie molle ou dure, soit enfin pour contenir certains médicamens, & garantir les parties blessées des agens extérieurs.

Conditions
requises
pour les
compresses.

Pour que les compresses aient toutes les conditions requises, il faut 1°. qu'elles soient faites avec du linge à demi-usé; 2°. qu'elles n'ayent ni ourlet ni liziere; 3°. qu'elles soient blanches de lessive; 4°. qu'elles ne soient ni trop grandes ni trop petites, & toujours proportionnées à la partie affectée.

On peut diviser les compresses en simples & en composées.

Division générale des compresses.

Les *simples* sont celles qui ne sont faites que d'un seul lez de linge; telles sont les compresses dont on se sert pour les fractures simples de la jambe ou du bras, &c.

Des compresses simples.

Les compresses *composées* sont celles dans la composition desquelles il entre plusieurs lez de linge.

Des compresses composées.

Elles se divisent en *graduées unies* ou *égales* & en *graduées inégales* ou *irrégulières*.

Division des compresses composées.

Les compresses *graduées unies* ou *égales* sont quand les lez de linge qui entrent dans leur composition sont tous égaux, & que la compresse n'est pas plus épaisse d'un côté que d'un autre.

Compresses unies ou égales.

Leur dimension varie relativement à celle de la partie & à la qualité de la maladie. Elles s'appliquent de différente grandeur les unes sur les autres en commençant par les plus étroites.

Celles qu'on nomme *graduées inégales* ou *irrégulières* sont d'une seule pièce de linge qui étant ployée plusieurs fois sur elle-même, se trouve plus épaisse d'un côté que de l'autre.

Compresses graduées inégales ou irrégulières.

Ces sortes de compresses ne s'em-

ployent qu'avec le bandage expulsif, ou dans de certaines fractures, comme celle de la jambe, &c.

Lacs. Les lacs, sont des espèces de bandes plus ou moins longues faites de laine, de soye, ou de fil, ils sont destinés à fixer quelque partie, ou à faire quelque extension.

Division. On les divise en *égaux* & *inégaux*. Les premiers servent à tirer également une partie ou à fixer à la fois deux parties égales. Les *inégaux* sont plus longs d'un côté que de l'autre. Ils servent à employer plus de force du côté qu'ils sont les plus longs.

Noms différens des Lacs,

Les lacs ont reçu divers noms suivant leur Inventeur, ou relativement à leurs usages. Suivant ces différences, ils sont appellés *l'herculien*, le *chiafte*, le *nautonnier*, le *loup*, le *Cartésien* le *syndonien*, & une quantité d'autres.

Liens. Les liens sont des bandelettes de toile ou de ruban qui servent à lier & assujettir certains appareils dans les fractures; comme les fanons, les cartons, &c. On peut encore mettre au nombre des liens, plusieurs brins de fil rassemblés & cirés, avec lesquels on fait la ligature de quelque vaisseau.

Tourniquet.

On appelle *tourniquet*, une machine,

ou une espèce de ligature dont on se sert pour faire une forte compression autour d'une partie, soit pour diminuer la vélocité du sang, soit pour l'arrêter entièrement. Il y en a de deux sortes: le premier se fait avec une compresse fort épaisse, large environ de quatre travers de doigts en carré-long, qu'on place sur le trajet de l'artère qui doit être comprimée. Sur cette compresse, on en met une autre circulaire en quatre doubles, sur laquelle on place un lien qui doit faire deux tours sur la partie, on l'arrête avec une anse; observant que ce lien soit assez lâche, pour qu'on puisse glisser par-dessous un morceau de carton, de cuir, ou une piece de corne en ovale; ensuite, entre ce lien & ce corps ovale, on passe une espèce de fuseau qui se nomme *garot*, que l'on tourne en moulinet autant de fois qu'il le faut pour la compression qui se doit faire.

Le second *tourniquet* proprement dit, & dont l'invention est dûe au célèbre M. Petit, est composé de deux plaques de bois ou de cuivre, garnies d'un couffinet & d'une vis de même matiere, d'une espee de courroye de

peau & d'une pelote mobile sur la courroye. Cette espece de tourniquet est très-utile quand on veut arrêter le sang, lors de l'amputation du bras ou de la jambe, ou dans l'opération de l'anévrisme.

Longuettes.

On nomme *longuettes*, de petites compresses de linge, un peu épaisses, longues de huit ou dix pouces, & larges de deux doigts, qu'on employe à plusieurs fractures.

Atelles.

Les *atelles* sont des pièces de carton ou de bois mince, larges pour l'ordinaire de deux doigts & longues environ d'un demi-pied. Leur usage regarde les fractures des extrémités.

Carton.

Ce qu'on appelle *carton* sont des pièces de carton presque ovales, plus ou moins longues & larges, qu'on plie en forme de goutiere. On s'en sert quelquefois dans certaines fractures.

Fanons.

Les *fanons* sont de petits cylindres faits de paille, au milieu desquels on met une baguette de bois souple. On les lie avec de la ficelle; ensuite chaque cylindre est entouré par les deux bouts les plus étroits d'une grande serviette, jusques à environ un demi-pied de distance l'un de l'autre. Ils sont très-propres à maintenir les fractures des

Extrémités inférieures dans leur situation.

Les *faux-fanons* se font avec une serviette en plusieurs doubles, roulée à plat par ses deux extrémités: on ne s'en sert que lorsqu'on ne veut comprimer une partie que par certains côtés. Ils conviennent particulièrement à la fracture de la rotule.

Faux-fanons.

La *palette* & la *semelle* sont des morceaux de bois ou de carton, ou de fer blanc, destinés à donner à la main ou au pied une situation convenable.

La palette & la semelle.

La *pelote* est un petit globe de linge, ou de charpie qui se met à l'entrée d'une playe, comme après l'opération du bubonocèle, ou bien dans la main à la suite d'une fracture au bras ou à l'avant-bras.

La Pelote.

Par *coussins* on entend de petits sachets remplis de coton, ou de plumes, ou des compresses de gros linge fort épaisses, que l'on place entre les fanons & la partie malade, pour éviter que la compression des fanons ne porte sur les parties les plus faillantes.

Coussins.

La *talonnere* n'est autre chose qu'une compresse roulée sur elle-même, de maniere qu'elle forme un

Talonnere.

creux dans son milieu , pour recevoir le bout du talon dans certaines fractures.

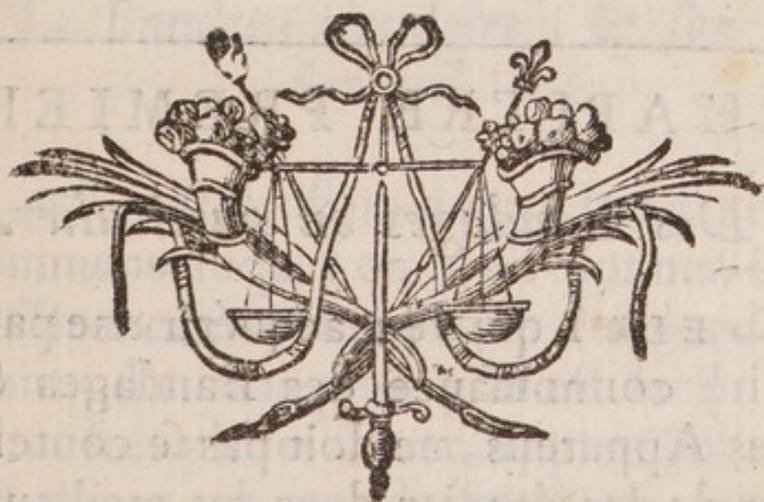
La tibiale. On entend par *tibiale* , une compresse large de deux pouces , & longue d'environ un pied & demi : son usage est de la placer à la partie antérieure de la jambe lorsqu'elle est fracturée.

Les Gouttieres. Les *gouttieres* sont des especes de demi-cylindres concaves , de fer blanc , d'écorce d'arbre , ou de carton pour loger le bras ou la jambe dans le cas de fracture.

Archet. L'*archet* est un demi-cerceau de bois , large d'un pied ou environ , qui sert à élever & soutenir la couverture & le drap , pour qu'ils ne portent point sur la partie malade , particulièrement lorsqu'il y a fracture aux os de la jambe.

Remarques *Nota* : que le jeune Chirurgien ayant préparé toutes les pièces de l'appareil dont il a besoin selon l'opération qui se trouve à faire , doit observer , 1°. que l'appareil soit prêt avant qu'on commence l'opération ; 2°. que toutes les pièces de l'appareil soient rangées sur un plat ou autre

chose semblable, suivant l'ordre dans lequel elles doivent être appliquées, de sorte qu'elles se présentent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes; 3°. quand il sera obligé d'appliquer un bandage sous les aisselles, ou dans quelque autre partie où il y aura de grands plis ou creux, il aura le soin d'en garnir la cavité de charpie, ou de linge mollet; ce qui non-seulement épargne de la douleur au malade, & prévient souvent l'excoriation de la peau; mais rend encore l'application plus exacte.





TRAITÉ
DES
BANDAGES
ET APPAREILS.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Bandages en particulier.

Celui qui veut acquérir une parfaite connoissance des Bandages & des Appareils, ne doit pas se contenter de les étudier dans les meilleurs Traités, & de sçavoir quelles sont toutes les différentes pièces qui doivent concourir à tel ou tel appareil; il faut encore qu'il soit enseigné par des personnes versées dans cette partie; que lui-même répète ensuite plusieurs

sièurs fois l'application de chaque Bandage & Appareil, afin qu'il puisse se faire une habitude sûre, lorsqu'il s'agira de les mettre en pratique.

Pour éviter la confusion, nous ne ferons ici mention que de ceux qui nous paroissent les plus simples, les plus sûrs & les moins embarrassans; nous commencerons par décrire les Bandages & les Appareils pour les différentes maladies de la tête.

I. BANDAGE.

Le Bandeau circulaire, & son Appareil.

LE *Bandeau* est un de ces Bandages communs auquel on doit donner la préférence dans les playes simples du front, d'autant plus qu'il est facile à faire. Les pièces de cet Appareil consistent en un ou deux plumaceaux trempés dans une liqueur convenable; ou si la playe est contuse, les plumaceaux seront couverts de baume d'Arceus, ou d'un digestif approprié. On mettra un emplâtre par-dessus, si

on le juge à propos, & des compres carrées ou triangulaires, suivant la situation de la playe sur laquelle s'applique le bandeau. Le Bandage se fait avec un morceau de linge plus long que large, qu'on plie en trois ou quatre doubles; ou un mouchoir plié suivant sa longueur en trois ou quatre parties égales. Il s'applique par le milieu sur le front, ou vis-à-vis le mal, & se fixe derrière la tête avec des épingles ou quelques points d'aiguille.

Les Anciens (a) s'en servoient non-seulement pour les playes simples de cette partie, mais encore ils en faisoient quelquefois un Bandage unifiant.

II. BANDAGE

Le Bandeau en triangle & son Appareil.

CE Bandage se fait avec un linge d'environ deux pieds en carré, ou un mouchoir que l'on plie en triangle, en sorte que les coins qui sont opposés au pli, se trouvent parallèles ou vis-

(a) Fournier, liv. 2. pag. 2.

à-vis l'un de l'autre ; ensuite on applique le reste de l'Appareil qui est le même que celui du Bandage précédent, sur lequel on met le centre du Bandeau. On conduit les deux bouts derrière la tête , où on les fait croiser l'un sur l'autre , pour les ramener par-devant & les y fixer avec des épingles.

III. BANDAGE.

La Fronde & son Appareil , pour les playes simples du cuir chevelu.

CE Bandage n'est pas seulement recommandable par sa légéreté, mais encore parce qu'il peut être employé pour toutes les playes simples du cuir chevelu. Il peut aussi servir pour les playes qui sont à la partie postérieure & supérieure du col.

L'Appareil consiste en un ou deux plumaceaux selon la longueur de la playe, & quelques compresses par-dessus. Le Bandage se fait avec un morceau de linge de demi-aune & six doigts de large, qui sera fendu à égale distance par ses deux extrémités, à la

réserve d'un pouce. On l'applique différemment suivant la situation de la playe ; de maniere que tantôt il sera posé en devant , d'autres fois sur les côtés, en arriere, ou sur le sommet de la tête. Si, par exemple, le cas échéoit pour cette dernière position, le centre du Bandage doit se trouver sur le vertex vis-à-vis de la playe. Les deux premiers chefs seront portés de devant en arriere pour les y fixer avec des épingles , & les deux autres doivent être arrêtés sous le menton. Si au contraire on avoit à soutenir un Appareil derriere la nuque, les chefs supérieurs seroient portés autour de la tête sur le devant, pour les y attacher avec quelques épingles, & l'on glisseroit les deux autres de derriere en devant pour y être arrêtés.



IV. BANDAGE.

Le Bandage unissant & de son Appareil, pour les Playes simples en long.

TOUT le monde sçait qu'une playe simple demande une prompte réunion ; ce que l'on peut obtenir par différens moyens , du nombre desquels font l'Appareil & le Bandage suivant ; pourvû que la playe soit de celles qui s'étendent en long ou un peu obliquement , que la situation de la playe & de la partie permettent de les pratiquer. D'abord , on placera deux compresses à quelque distance du bord des lèvres de la playe , à la longueur de laquelle elles doivent être proportionnées. Un plumaceau trempé dans quelque baume ou autre liqueur convenable sera mis sur la longueur de la playe : par-dessus , on posera le Bandage suivant. Quant à la longueur que la bande doit avoir , on ne sçauroit la déterminer ; c'est sur la grandeur de la partie qu'on doit se régler. La bande sera roulée à deux

chefs, & fendue au milieu, de sorte qu'elle puisse laisser passer un des globes. Pour en faire l'application on prend de chaque main un des globes; on porte le plein de la bande à l'opposite de la playe, & on la conduit vis-à-vis le mal où la fente doit précisément se trouver. Vous passez alors un des globes dans la fente, & vous ferrez par gradation jusqu'à ce que vous ayez les bords de la playe. Vous rapprochez à l'instant & conduisez la bande par derriere, pour y croiser & revenir sur la playe. Il faudroit passer un des globes dans une autre fente qui se feroit à la bande, si la longueur de la playe l'exigeoit. Le reste de la bande sera employé, de maniere que, si la partie a une certaine étendue, après avoir fait quelques circulaires avec les deux chefs, celui qui se trouvera vers la partie supérieure sera terminé par doloires en montant; & avec l'autre qui se trouvera vers la partie inférieure, on fera des doloires en descendant.



V. B A N D A G E.

*Le Circulaire oblique & son Appareil
pour les Playes situées aux parties
latérales & moyennes de la Tête.*

C E Bandage est nommé ainsi, parce que les circulaires que l'on fait décrire à la bande autour de la tête sont presque tous obliques. On le fait en appliquant le bout de la bande derrière la nuque; ensuite on la conduit obliquement au-dessus de l'oreille du côté de la maladie, en continuant la même direction sur le front. De-là on monte sur le pariétal opposé, pour ensuite descendre derrière la nuque & revenir en dedans du côté malade, comme ci-devant; continuez plusieurs tours toujours de même jusques à la détermination de la bande, & que les compresses soient entièrement couvertes. L'Appareil consiste en un ou deux plumaceaux trempés dans une liqueur convenable, ou couverts de quelque baume ou onguent selon l'indication: on met par-dessus une ou deux compresses.

VI. BANDAGE

*Et Appareil pour les Playes cutanées
simples avec différens angles.*

C E que nous avons dit au sujet du Bandage unissant prouve assez que l'art nous fournit différens moyens pour la réunion des playes, & que ces moyens doivent être employés différemment selon les cas, la situation de la playe, & autres circonstances qui peuvent l'accompagner. Si, par exemple, il se rencontre une playe simple peu profonde, avec plusieurs angles, le Bandage unissant ne pouvant avoir lieu, on employera de petits morceaux de toile un peu forte sur lesquels on étendra quelque onguent glutineux, comme celui d'*André de la Croix*, &c. coupés en forme de gril, ou en lozange, ce qu'on appelle *emplâtre fenêtré*, ou coupés par petites bandelettes plus ou moins larges & longues, selon la grandeur de la playe.

Lorsqu'on voudra appliquer ces espèces d'emplâtres, il faudra faire

attention de bien rapprocher les bords de la playe. Après les avoir mis en place, on met par-dessus un ou plusieurs plumaceaux, & des compresses; le tout soutenu par un Bandage contentif. Quelques-uns peut-être trouveront ce moyen déplacé: mais pour peu qu'on veuille faire attention à sa nature, on verra qu'il doit être plutôt mis au nombre des Bandages unissans, que parmi les futures.

VII. BANDAGE

Et Appareil du double & triple T.

QUOIQUE les deux *Bandages* dont nous allons donner la description, ne soient guères d'usage pour les playes de la tête; cependant on peut s'en servir lorsqu'on ne veut point la surcharger.

L'Appareil est le même que nous l'avons décrit dans le troisième Bandage pour les playes simples.

Ils se font avec une bande large de trois doigts, dont la longueur doit entourer la tête. On y ajoute à son milieu

deux ou trois bandes d'un doigt & demi de large sur environ 18 pouces de long; ce qui forme un *double* ou *triple T.* On applique la première bande autour de la tête que l'on fixe avec des épingles. Ensuite vous renversez les deux ou trois autres bouts de bande de devant en arrière, & les attachez derrière la nuque sur la bande circulaire.

VIII. BANDAGE.

Le grand Couvre-chef.

LE *Bandage* dont nous allons donner la description est sans contredit un des meilleurs, des plus solides, & des plus chauds qu'on puisse employer pour les grandes playes de la tête, & sur-tout à la suite du *trépan*.

Appareil
du grand
couvre-
chef.

Son Appareil est un *syndon* trempé dans l'esprit-de-vin ou le baume de Fioraventi, qu'on glisse entre la dure-mere & le crâne. On bouche le trou du trépan avec un tempon ou une plaque de plomb, selon l'indication; puis on met sous les lambeaux des petits plumaceaux, & d'autres plus larges par-

dessus pour couvrir toute la playe, & un emplâtre avec deux ou trois compresses carrées qui seront trempées dans quelque liqueur spiritueuse, comme l'eau-de-vie, &c.

Tout cet Appareil sera soutenu par le grand Couvre-chef, que vous ferez avec une serviette plus longue que large, pliée en travers, de maniere qu'un des bords soit éloigné de l'autre d'environ un pouce & demi. Marquez le milieu de la serviette, comme si vous vouliez la pincer: cela fait, ouvrez la serviette en deux, & glissez en même tems dessous les quatre doigts de la main gauche au côté droit de la serviette, & de même les quatre doigts de la main droite au côté opposé environ à 4. travers de doigt du milieu, ou de l'endroit pincé, tenant les pouces en-dessus à quelque distance du milieu. Après, on pose la serviette sur la tête, évitant de l'entraîner en devant ou en arriere, de crainte de déranger les pièces de l'Appareil; observant que les plis du milieu soient toujours vis à vis du nez.

Maniere de faire le grand Couvre-chef.

Alors il faut donner à un Aide les deux bouts externes de la serviette

qui pendent en devant sous le menton, pour qu'il les tienne : ou bien , si on n'avoit personne pour les tenir , il faudroit les fixer sous le menton pour un moment avec une épingle. On prend ensuite le bord de la serviette qui touche le front , & on le renverse sur l'autre bord , le conduisant insensiblement de chaque côté jusques derrière la nuque , pour l'y attacher avec une forte épingle posée transversalement. Après , on prend les deux bouts qui sont sous le menton , pour y faire un nœud plat qui s'appelle le *Nœud de la Cravatte*. Au moyen de ce nœud , les plis qui se trouvent sur les côtés deviennent égaux. On relève les bords de la serviette qui pendent sur les côtés , ce qu'on appelle la *Patte d'oye* , pour les fixer sur le vertex vis-à-vis du nez avec quelques épingles. On relève de même la portion de la serviette qui se trouve par derrière , pour l'arrêter aussi avec des épingles. Le Bandage fait , on mettra par-dessus un bonnet assez large pour affermir encore tout l'Appareil & garantir du froid la partie malade.

IX. BANDAGE

Et Appareil du petit Couvre-chef.

LE *petit Couvre-chef* étant destiné au même usage que le précédent, n'a pas un Appareil différent. Il est fort usité dans les campagnes; non-seulement, parce qu'il est facile à exécuter; mais parce qu'il est aisé de trouver tout ce qu'il faut, pour le faire. Pliez un mouchoir en triangle; marquez le milieu par un petit pli; passez les mains par-dessous à quelque distance du pli, & l'appliquez sur la tête, de même que le grand Couvre-chef. Après, on prend à pleine main les deux bouts du mouchoir qui sont pendans sur les côtés de la tête, & les conduisez par derrière la nuque pour les engager l'un sur l'autre, & les ramener en-devant; observant que les bords soient en haut, pour les attacher avec des épingles sur le coronal ou aux environs.

A l'égard de l'angle postérieur; après l'avoir tiré du haut en bas pour

diminuer la quantité des plis; on le ploye & on le renverse sur l'occiput, & l'on attache ses angles au mouchoir même avec des épingles.

Quelques-uns se servent encore de ce Bandage pour contenir l'Appareil dans certaines maladies des yeux & de toute la tête.

X. BANDAGE,

Et Appareil du moyen Couvre chef à six chefs, surnommé le Bandage de Galien.

APRÈS avoir appliqué toutes les pièces qui concourent à la formation de l'Appareil & qui ont rapport au trépan, telles que nous l'avons dit plus haut; plusieurs Praticiens mettent en usage le Bandage suivant, connu sous le nom de *Couvre-chef de Galien*. Il est simple, commode & très-bon pour toutes les grandes playes de la tête. Pour le faire, ayez une pièce de linge d'environ trois quarts d'aune de long, sur environ quatorze pouces de large, que vous fendrez par les deux bouts & suivant sa longueur en trois

parties égales; laissant dans le centre du linge trois ou quatre doigts de son intégrité. Le résidu sera de six chefs; trois de chaque côté, pliés suivant leur longueur les uns sur les autres. Portez-les transversalement sur le vertex, de sorte que celui du milieu soit en-dessous. Dépliez & relevez sur la tête les chefs postérieurs. Laissez pendre les moyens, & les fixez pour un instant sous le menton. Puis vous prenez à pleine main les deux chefs antérieurs que vous appliquez sur le front en les conduisant derrière la tête, pour les fixer avec des épingles. Vous prenez de la même manière les chefs postérieurs, en les conduisant de derrière en devant, pour les y arrêter avec quelques épingles. Vous attachez ensuite sous le menton les chefs moyens avec un ruban; ou bien vous les relevez, comme les Dames font les barbes de leur coëffure.



XI. BANDAGE.

De la Capeline de la tête , ou du Bonnet d'Hippocrate.

ON ne se sert gueres aujourd'hui de la *Capeline* pour les fractures du crâne : cependant elle peut être utile dans certains cas , comme dans un écartement des sutures , lorsqu'il y a quelque lambeau un peu considérable du cuir chevelu , ou dans l'hydrocéphale. Si vous l'employez à la suite d'un écartement de quelque future, l'application de l'Appareil fera la même ; c'est-à-dire , que les compresses doivent être placées de façon qu'elles tendent à rapprocher exactement les parties séparées. Si c'est à l'occasion de l'hydrocéphale, on comprimera les os du crâne avec des compresses circulaires & le Bandage qui suit.

Il se fait avec une bande de trois doigts de large & de six aunes de long , roulée à deux chefs : vous appliquez le plein de la bande au milieu

du front, & vous conduisez les chefs derrière la nuque pour les y engager l'un sur l'autre : & vous renversez aussitôt celui de dessous, pour le coucher le long de la future sagittale jusqu'à la racine du nez, pour vous y arrêter un moment, pendant que l'autre chef sera conduit autour de la tête, pour le faire passer par-dessus le premier, & le continuer jusqu'à l'oreille opposée, pendant que vous renversez une seconde fois le premier chef qui est vis-à-vis du nez, pour former un doloire sur la future sagittale, en le conduisant jusqu'au bas de la nuque pour l'engager sous celui qui tourne autour de la tête. Vous continuez de même alternativement, formant des doloires à droite & à gauche, jusqu'à ce que tout le crâne soit couvert. Le reste de la bande sera employé en circulaires autour de la tête. Cette manière d'appliquer ce Bandage, convient dans l'écartement des futures coronales & lambdoïdes ; mais pour la future sagittale & les temporales, au lieu de faire les renversés de devant en arrière, comme ci-devant, on les feroit passer transf-

verfalement d'une temple à l'autre. Quant à l'hydrocéphale, le Chirurgien fera choix de la maniere de l'appliquer felon la mefure de la tête (a).

XII. BANDAGE.

*Le Solaire ou Chevestre oblique, à l'oc-
casion de l'ouverture de l'Artère
temporale, & son Appareil.*

LES moyens qu'on employe pour arrêter le fang qui fort par l'artère temporale, lorsqu'elle a été ouverte, font d'abord de mettre par-deffus l'ouverture, un morceau d'agaric de chêne ou de hêtre; ensuite des compreffes graduées, dont la premiere aura un pouce en carré, les autres plus grandes à proportion. Elles feront en quatre doubles, afin que la bande ait un point d'appui fuffifant, au moyen de laquelle on fera le *Bandage Solaire* dont la bande aura environ quatre aunes de long, & trois doigts de large. On la roulera en deux globes; ensuite on en prend un de chaque main,

(a) Heifter. Chir. 37. fig. 9.

& on applique le milieu de la bande sur les compresses, puis vous la conduisez en déroulant les globes jusques sur la temple opposée pour y engager les deux chefs l'un sur l'autre, & revenez de la même manière vis-à-vis de la playe, y engager encore les deux chefs, de sorte que le globe qui vient par la partie postérieure de la tête, doit passer par-dessus l'antérieur. Alors vous rétrogradez, pour ainsi dire, chaque chef de la bande; sçavoir, l'un que vous dirigez au bas de la tête & l'autre vers le haut; ce qui vous produit un croisement en forme de nœud, d'où il a pris le nom d'*Emballeur*.

Cela fait, vous conduisez un chef vers le sommet de la tête, tandis que vous dirigez l'autre sous le menton, pour aller gagner une seconde fois avec les deux chefs la temple opposée, & les y croiser. De-là, vous revenez par le tour de la tête, vis-à-vis les compresses, & vous formez un second nœud d'emballeur à côté du premier. Vous retournez autour de la tête au côté opposé; vous croisez encore & revenez de même vis-à-vis

les compresses , pour y engager les deux chefs. Alors vous ferrez un peu fort , pour que le point d'appui soit plus considérable , & continuez par des circulaires autour de la tête , & votre Bandage fera fait.

XIII. BANDAGE

Et Appareil après l'extirpation de la Glande Parotide.

LES maladies qui peuvent affecter les glandes parotides , sont des tumeurs, des playes, &c. Les premières sur-tout exigent quelquefois l'extirpation de ces glandes ; ce qu'on ne sçauroit faire sans courir risque d'ouvrir quelque rameau considérable d'artère qui peut donner beaucoup de sang, dont il faut nécessairement se rendre le maître : pour cela , il faudra mettre sur l'orifice du vaisseau ouvert , un morceau d'agaric de chêne. Ensuite un ou plusieurs bourdonnets ou des petits lambeaux de linge. Ceci sera soutenu par des compresses graduées, ensuite vous ferez le solaire ou le nœud d'emballer

qui sera commencé comme le précédent, à la différence que vos nœuds, au lieu d'être appliqués sur la temple, seront placés immédiatement vis-à-vis du lieu affecté (a).

XIV. BANDAGE

Et Appareil pour les Maladies des Paupieres.

LES yeux sont des organes si délicats & si composés qu'il n'est pas surprenant qu'ils soient sujets à un grand nombre de maladies. Les unes attaquent les paupieres, d'autres affectent le sac lacrymal; tandis que plusieurs se fixent au globe de l'œil même. Comme toutes ces maladies ont des différences, le Bandage & l'Appareil demandent quelquefois à être variés. Si une paupiere ou toutes les deux sont malades, on applique dessus des plumaceaux, si on le juge nécessaire; ou s'il en est besoin, un emplâtre proportionné à la grandeur du mal. Ensuite vous posez des com-

(a) Heist. liv. 2. pl. 37. fig. 8. a, b, c, d, e.

pressés en carré-long au nombre de deux, que vous soutiendrez avec le Bandeau ou le mouchoir en triangle qui ne differe du petit Couvre-chef que dans la maniere de l'appliquer. De sorte que s'il n'y a qu'un œil malade, on le pose de biais; s'ils le font tous les deux, on le place horifontalement. Dans ce dernier cas, on le fera descendre près l'extrémité inférieure du nez. La même chose se fera si vous vous servez de Bandeau que l'on fixe au bonnet avec des épingles. D'autres préfèrent le Bandage qui suit.

BANDAGE.

L'Œil simple.

IL se fait avec une bande longue de trois aunes & large d'un pouce & demi, roulée à un globe. On le prend de la main opposée à l'œil malade, & le bout de la bande se tient de l'autre main. Vous appliquez le plein de la bande au milieu du front, pour aller derriere la nuque y engager le bout & venir avec la bande du côté

malade pour passer sur l'angle de la mâchoire inférieure en montant obliquement, proche la racine du nez, & de-là sur le pariétal opposé; descendre ensuite derrière l'occiput, continuer votre chemin pour retourner sur la mâchoire inférieure en passant un peu plus haut que le premier jet de bande, pour former un doloire angulaire, jusqu'à la racine du nez; vous ferez les mêmes tours trois fois de suite & le quatrième fera un circulaire qui sera suivi d'autres semblables qui termineront le reste de la bande à la circonférence de la tête.

XVI. BANDAGE.

L'Œil double & son Appareil.

DANS l'Appareil pour les deux yeux, on doit observer que les compresses soient mollettes & qu'elles occupent l'espace qu'il y a d'une temple à l'autre pour couvrir les yeux, & qu'elles soient posées de manière qu'elles ne fassent pas le moindre pli sur ces organes. Car la plus légère pres-

sion peut occasionner une inflammation ou quelque autre accident.

L'œil double peut être employé, lorsque ces deux organes sont affectés. Pour l'exécuter comme il convient, la bande doit avoir cinq aunes de long & un pouce & demi de large. Elle doit être roulée à un chef. On commence par l'appliquer au milieu du front. Vous l'engagez derrière la nuque, pour venir passer sur l'angle de la mâchoire inférieure, montant obliquement sur la joue. Vous passez sur la racine du nez pour aller gagner le pariétal opposé. Vous revenez par la partie moyenne & supérieure de l'autre pariétal, pour descendre sur la racine du nez y former un croisé, continuant en descendant sur l'angle de la mâchoire inférieure à pareille distance de l'autre côté. Vous allez derrière la nuque, vous revenez par où vous avez commencé, ayant l'attention de placer toujours les jets de la bande en dedans. Vous croisez de nouveau sur la racine du nez, en montant sur le pariétal opposé, & revenez par l'autre, comme ci devant. Continuez la même chose trois fois,
&

& terminez le reste de la bande par circulaires à un des côtés de la tête.

XVII. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération de la Cataracte.

QUOIQUE l'Appareil qui suit d'ordinaire l'opération de la *Cataracte*, soit assez simple, néanmoins il ne laisse pas de demander de l'attention de la part du Chirurgien. En effet, il est très-important d'éviter de faire la moindre compression sur cette partie, parce que si l'œil se trouvoit trop comprimé, il s'ensuivroit inmanquablement une inflammation, qui seroit capable d'attirer d'autres accidens plus graves, & même peut-être la perte de l'organe. Pour éviter cette compression, & en même tems l'action de l'air sur la partie, on doit se servir d'un plumaceau de coton bien fin, cardé, & sans ordures ni grumeaux, qui sera trempé dans une liqueur défensive, comme de l'eau tiède.

Il faut mêler à cette eau environ une

dixieme partie d'esprit-de-vin bien rectifié: ou bien vous employerez quelque autre collyre. Deux compresses en carré-long qui puissent embrasser d'une temple à l'autre, seront trempées dans la même liqueur: on les appliquera sur les deux yeux, & on les soutiendra avec le Bandeau ou le mouchoir en triangle. Quelques-uns donnent la préférence à l'Œil simple ou double, comme il a été dit ci-dessus.

XVIII. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération de la Fistule lacrymale.

L'OPÉRATION de la *Fistule lacrymale* ne laisse pas quelquefois d'offrir des difficultés, tant dans son exécution que dans le choix des pièces qui doivent composer l'Appareil. Dans certains cas, on se sert simplement d'une tente ou d'une bougie. Dans d'autres, on est obligé de se servir d'une canule de plomb, ou d'or, & quelquefois même de l'éponge préparée. Ensuite on remplit le fond de la playe

avec de la charpie, sur laquelle on met un petit plumaceau & un petit emplâtre échancré, de façon qu'il n'anticipe pas sur l'œil. Des petites compresses graduées & pliées en triangle feront mises sur le grand angle les unes sur les autres, en commençant par les plus petites, jusqu'à ce que le creux qui se trouve entre le nez & le grand angle soit rempli : ces compresses seront soutenues par une ou deux autres compresses carrées pour couvrir tout l'œil, & placées un peu obliquement. Le tout sera soutenu par le Bandage suivant.

Le *Monoculus* se fait avec une bande de cinq aunes de long & trois doigts de large, roulée à un chef. Vous laissez tomber sur la poitrine du côté malade, le bout de la bande, d'environ trois quarts d'aune, la tenant assujettie sur la base de la mâchoire inférieure, avec une main, tandis que de l'autre, vous montez vers le grand angle de l'œil du côté malade, pour donner un circulaire à la tête, & descendre obliquement derrière la nuque. Vous passez autour du col & à la nuque, pour venir sur l'angle de la mâchoire

inférieure du côté malade. Alors ; vous vous arrêtez pour un moment ; pendant que vous renversez sur le premier jet de bande que vous avez posé sur la joue , le bout de la bande qui pendoit. Après cela , vous continuez à monter obliquement sur la joue & sur le pariétal opposé , pour venir former trois doloires , de même qu'à l'Œil simple , & vous finissez par des circulaires.

XIX. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture & la luxation des Os du Nez.

LA fracture & la luxation des os du nez sont quelquefois accompagnés de playe & d'accidens très-graves. C'est à raison de la nature de la fracture ou de la luxation, que l'Appareil doit être différent. On commence d'abord par panser l'intérieur du nez avec des bourdonnets mollets , imbibés dans une liqueur convenable, afin que ces os puissent être soutenus dans leur situation naturelle. S'il y a

playe dans l'extérieur, on la pansera selon les règles de l'art, avec de la charpie, des plumaceaux & des compresses imbibées dans quelque liqueur appropriée. Ensuite l'on soutiendra cet Appareil avec le Bandeau ou la Fronde. D'autres donnent la préférence au Bandage qui suit.

Le Drapeau ou l'Epervier. Il se fait avec un morceau de linge coupé en triangle, de longueur & de largeur proportionnée au nez. Vous pratiquez d'abord deux petites ouvertures vers la partie inférieure du linge qui doit répondre aux narines.

Ensuite vous cousez à chaque angle de cette piece triangulaire, une bandelette d'une aune & demie sur un travers de doigt de large; après quoi le milieu du Bandage se pose sur le nez, de façon que les bords de la piece où sont les petites ouvertures posent sur la lèvre supérieure. Vous conduirez en même tems derrière la nuque les deux bandes qui répondent à ce bord, pour les engager l'une sous l'autre, & revenir par-devant en passant sur les angles de la mâchoire inférieure pour monter & les faire

croiser vis-à-vis les os du nez, & de-là sur chaque pariétal. Vous conduisez ensuite vos chefs à l'occiput, & revenez sur le devant, en passant au-dessus des oreilles. Vous gagnez encore une seconde fois la nuque pour les fixer autour de la tête : le chef qui est couché sur la future sagittale doit être assujetti avec une épingle ou un point d'aiguille.

XX. BANDAGE,

Et Appareil qui s'applique après l'extraction du Polype dans le Nez.

ON sçait que le Polype dans le nez forme une tumeur plus ou moins considérable. C'est une excroissance de chair, qui s'éleve en quelque partie intérieure du nez, & qui souvent incommode beaucoup le malade, ce qui le détermine à se faire faire l'opération. Après qu'elle est faite, on lui fait respirer du vin par le nez : ensuite on porte sur le lieu malade les pièces de l'Appareil nécessaires soit pour arrêter le sang, ou pour déter-

ger & diffiper le reste de la maladie.

S'il y a hémorrhagie, on pousse avec une seringue quelque liqueur astringente (a), ou bien on remplit la narine d'une tente de charpie assez longue & trempée dans quelque liqueur stiptique. Il y en a qui donnent la préférence à quelques bourdonnets liés, imbibés dans une liqueur astringente. On pourroit se servir avec succès des morceaux d'agaric aussi liés. On met encore en usage des poudres astringentes avec une canule. On soutient cet Appareil avec la Fronde qui se fait avec une bande de trois quarts d'aune de long, fendue en Fronde, au milieu de laquelle on pratiquera une échancrure, ou deux petites ouvertures pour le passage de l'air. Ensuite on fixera les deux bouts supérieurs au sommet de la tête, & les inférieurs à l'occiput (b). Il y a des Auteurs qui dans certains cas, conseillent de passer une espèce de féton par la narine, pour le faire sortir par la bouche, afin de détruire les portions de Polype qui sont restées (c).

(a) Voy. op. Dionis 4. ed. pag. 584.

(b) Voy. M. le Dran. Trait. d'op. pag. 461. & suiv.

(c) Op. Dionis, pag. 531.

XXI. BANDAGE.

*De l'Appareil du Bec-de-lièvre & du
Bandage qui le suit.*

POUR le *Bec-de-lièvre*, soit qu'il arrive par un vice de conformation ou à la suite de quelque opération, ou bien par accident, l'Appareil sera à peu près le même. Cependant, il y a certaines circonstances qui obligent le Chirurgien de varier les pièces & l'application de l'Appareil, comme vous le verrez plus bas. Pour l'ordinaire, l'opération étant faite, on place les aiguilles & le fil selon les règles de l'art. Deux petites compresses seront posées sous les extrémités des aiguilles : on met sur la playe, un petit plumaceau trempé dans le baume blanc du Pérou & un petit emplâtre agglutinatif un peu échancré pour qu'il ne bouche point les narines, & qu'il soit cependant assez grand pour couvrir tout le plumaceau. Une compresse en quatre doubles, figurée de même, trempée dans une liqueur émolliente, &

légèrement spiritueuse, sera mise par-dessus; le tout soutenu par la Fronde.

Si au contraire il ne falloit point se servir d'aiguilles, comme il arrive dans une playe à l'une des lèvres sans perte de substance, l'Appareil seroit le même que nous l'avons décrit pour la réunion des Playes en long; mais, si au contraire dans un Bec-de-lièvre l'écartement étoit considérable, & qu'on eût de la peine à rapprocher les bords, alors indépendamment de l'Appareil ordinaire décrit ci-dessus, il faudroit mettre des compresses languettes, légèrement graduées sur les parties latérales de la face, c'est-à-dire, sur les joues, pour ramener les chairs vers le centre, & par-dessus mettre le Bandage unissant.



XXII. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture & la luxation de la Mâchoire inférieure.

LA mâchoire inférieure peut être luxée ou fracturée par un de ses côtés ou tous les deux à la fois. Si elle est fracturée d'un côté seulement, après que la réduction aura été faite, on mettra par-dessus une compresse double fendue d'un côté, trempée dans un défensif, qui sera suivie d'une autre assez épaisse taillée en Fronde. Le tout sera assuré par la Fronde à quatre chefs, que vous ferez avec un linge de trois quarts d'aune de long, & six pouces de large. Vous le couperez selon sa longueur en quatre chefs, à la réserve de trois travers de doigts ou environ dans son milieu où vous pratiquerez une ouverture de huit à dix lignes de long, un peu ovale, pour loger la pointe du menton; après cela prenez entre le pouce & les autres doigts de chaque main, les deux chefs du Bandage les plus postérieurs, en les appliquant sous le menton. Vous montez perpendicu-

lairement le long des joues ; & de-là sur le vertex pour y fixer les bouts avec des épingles au bonnet du malade , après quoi vous saisissez l'extrémité des autres chefs en les pliant par le milieu selon leur longueur , & vous les couchez sur le menton, de maniere qu'ils ne débordent pas la lèvre inférieure. Ensuite vous conduisez les deux bouts en montant jusqu'à la nuque pour les y attacher ; ou bien s'ils se trouvoient trop longs , vous les ferez croiser sur la nuque , pour venir les attacher sur les côtés de la tête au bonnet du malade avec quelques épingles. De plus , s'il y avoit une fracture oblique , au lieu de diriger les deux derniers chefs du Bandage presque horizontalement , vous les porteriez obliquement de bas en haut suivant la direction de la fracture. Si enfin la fracture ou la luxation se trouvoit de deux côtés ; dans cette circonstance, il faudroit mettre les mêmes pièces de l'Appareil d'un côté comme de l'autre. On peut encore se servir de ce Bandage pour plusieurs autres maladies de la face. Observez encore , que quand la fracture de la mâchoire in-

férieure est considérable, c'est-à-dire, lorsqu'il y a fracas, la Fronde n'est pas suffisante pour maintenir la fracture; & qu'alors il faut mettre par-dessus la Fronde, le Chevestre simple ou double, selon que la fracture sera d'un ou de deux côtés.

XXIII. BANDAGE.

Le Chevestre simple pour la fracture de la Mâchoire inférieure d'un côté.

LE Chevestre simple se fait avec une bande de cinq aunes de long & trois doigts de large, qui sera roulée à un globe, excepté environ une demi-aune. Le Chirurgien tiendra le globe d'une main & le bout de l'autre; le milieu ou environ de cette portion de la bande déroulée, sera appliqué sur le bas du front, & l'on conduira les deux parties de la bande derrière la nuque. Là vous y engagerez le bout sous le jet de la bande; ensuite vous la conduirez en devant du côté opposé à la fracture, pour la faire passer sous le menton, & de-là monter

le long de la joue malade , proche le petit angle de l'œil , continuant sur le vertex , pour descendre derriere l'oreille opposée & revenir par-dessous le menton , passant une seconde fois sur la joue , formant un petit doloire , en continuant de monter au-dessus de la tête & descendre obliquement sur la nuque , pour revenir du côté de la maladie ; vous passerez deux fois de suite sur le menton & derriere la nuque , en forme de circulaire , & une autre fois dessous le menton : après ce troisieme tour , vous montez le long de la joue près le petit angle du côté opposé à la maladie , jusqu'au sommet de la tête , d'où vous descendez en revenant devant par le même côté opposé au mal , pour passer sous le menton & monter pour donner un second doloire sur la joue malade. Quand vous serez parvenu sur le pariétal opposé , vous retournez de nouveau vers le côté malade jusques vis-à-vis la région temporale & finirez le reste de la bande par des circulaires autour de la tête.



XXIV. BANDAGE.

Le Chevestre double pour la fracture des deux côtés de la Mâchoire inférieure.

LORSQUE la mâchoire inférieure se trouve fracturée des deux côtés ; pour contenir comme il faut, ces deux fractures & l'Appareil, on doit se servir du Chevestre double. L'Appareil de cette fracture composée, diffère de celui de la fracture simple, en ce que les pièces seront une fois plus longues & fendues de chaque côté, de manière qu'elles puissent embrasser toute l'étendue de la mâchoire, depuis une temple jusqu'à l'autre. Le Bandage se fait avec une bande roulée à un chef, que l'on tient de la main droite, & le bout de l'autre, à la distance d'une demi-aune. Elle sera appliquée par son milieu sous le menton, montant le long des joues, passant près des petits angles jusqu'au sommet de la tête, pour engager le bout de la bande : vous descendez ensuite obliquement derrière la nu-

que & revenez en-devant par le côté gauche en passant sous le menton, & dirigez la bande à droite, montant par doloire proche le petit angle du côté droit, & de-là au sommet de la tête. Vous glissez obliquement la bande vers la gauche de l'occiput, pour passer à droite en rétrogradant à gauche, pour venir en-devant passer sous le menton & monter une seconde fois sur la joue gauche, en formant un doloire pour revenir derrière la nuque, comme ci-devant, & revenir par le même côté gauche passer sur le menton, sous la lèvre inférieure. Vous y passerez deux fois en forme de circulaire; puis vous passerez un autre tour de bande sous le menton. Vous montez ensuite pour la troisième fois du côté droit, formant un petit doloire. Faites de même au côté gauche, revenez à droite, donnez un troisième doloire: après cela terminez la bande par des circulaires autour de la tête, & fixez en le bout avec une ou deux épingles.



XXV. BANDAGE,

Pour la réunion de la Langue.

ON sçait que la Langue est un organe très-mobilité & qui peut changer de forme à chaque instant, & pour ainsi dire, de situation. C'est à raison de ce changement, qu'en certaines occasions elle peut se trouver entre les dents, les mâchoires subitement & fortement rapprochées, & se trouver coupée presque entièrement. Dans un pareil cas, les Anciens conseillent de pratiquer la future; mais M. Pibrac (a) a trouvé un Bandage simple pour la réunion de cette partie, sans future. Ce Bandage consiste à faire avec un petit morceau de linge fin, une poche en forme de bourse, proportionnée à la langue. On y assujettit un fil d'archal repley sous le menton, sur lequel on fixe un ruban. Lorsque la langue sera coupée; pour la réunir, il faudra faire ouvrir la bouche au malade & la main-

(a) Voy. Mémoires de l'Acad. Roy. de Chir. 3. vol. pag. 418.

tenir avec un baillon. Ensuite vous mettez la langue dans la petite bourse qui est soutenue par le petit fil d'archal dont une partie entre dans la bouche avec la poche, & l'autre portion qui est en-dehors, est reployée sous le menton sur le milieu de ce fil d'archal, c'est-à-dire, la portion qui se trouve entre la lèvre inférieure & le menton: on place un ruban de chaque côté avec lequel on fixe le Bandage derrière la tête.

XXVI. BANDAGE,

Et Appareil pour la réunion des Playes transversales de la Gorge.

LES Auteurs sont partagés sur les moyens curatifs des playes transversales à la partie supérieure & antérieure du col, les premiers conseillent de faire des points de future, & les autres les proscrivent comme étant pernicieux. Il est constant que quand on pourra maintenir les bords de la playe rapprochés, il faudra se donner de garde d'employer les points de future,

ce que l'on peut sur-tout toutes les fois qu'une playe sera située dans une partie que l'on pourra fléchir ou étendre. Or le col est dans ce cas, comme nous l'avons fait voir en parlant du Bandage unissant, pag. 29. Le pansement de cette playe consiste donc à faire d'abord fléchir la tête pour rapprocher les bords de la playe, ensuite on mettra par-dessus un plumaceau trempé dans quelque liqueur spiritueuse, qui débordera un travers de doigt de la playe. On aura besoin de contenir la peau en haut & en bas avec des petites compresses graduées. Une autre compresse embrassera le tout, & on soutiendra cet Appareil avec une petite bande qui sera employée en circulaire autour du col. Tandis qu'on fait ainsi tenir la tête du malade fléchie, on l'affujettit avec un autre Bandage qu'on nomme *Unissant du col*. Ce Bandage se fait avec une bande d'environ deux aunes de long & trois ou quatre travers de doigts de large. Le malade ayant un bonnet ou coëffe sur la tête, on affujettit le milieu de la bande au bonnet vers la partie supérieure de l'occipital avec quelques points d'ai-

guille, ou avec des épingles. Ensuite on descendra croiser les chefs de la bande sur la partie antérieure du sternum, & les assujettir à un Bandage de corps qu'on aura mis à la partie supérieure de la poitrine, soit avec des épingles, soit avec quelques points d'aiguille.

XXVII. BANDAGE,

Et Appareil appelé Divisif, pour servir lorsque la partie antérieure du Col est brûlée.

SI une personne a le malheur de se brûler la partie antérieure du col, ce qui arrive plus communément aux enfans, il faut se bien donner de garde de laisser trop-tôt rapprocher les bords de la playe; & sur-tout dans les enfans, pour former la cicatrice. Car si le Chirurgien n'a pas cette attention, dans la suite les parties de l'enfant venant à croître, la peau du col qui est remplie de cicatrices, ne peut s'étendre à proportion de l'extension des autres parties; & les parties fai-

nes de la peau qui les environnent , se trouvent tiraillées , & la tête ne sçauroit s'élever , & reste panchée sur la poitrine , comme je l'ai vû dans une fille âgée d'environ onze ans , à qui un pareil accident étoit arrivé , & dont la tête étoit tellement panchée sur la poitrine , & la peau du visage si tendue , sur-tout du côté gauche , que la bouche étoit de travers , & la lèvre inférieure tirée en bas & béante. Ce tiraillement se communiquoit même jusqu'à la paupiere inférieure , & occasionnoit un éraillage-ment de l'œil, ce qui rendoit le visage de cette jeune Demoiselle très-difforme.

Pour prévenir des suites si fâcheuses , on doit panser la playe avec des onguents convenables , dont on couvrira des plumaceaux ; ou l'on fera des emplâtres qui seront proportionnés à la figure & à la grandeur de la playe. Des compresses seront mises par-dessus , & on les soutiendra par un petit Bandage circulaire avec une bande d'une aune ou environ de long. Après cela , on fera le Bandage Divisif qui sert à tenir la tête élevée , & l'on em-

pêche qu'elle ne panche en devant. Pour bien exécuter ce Bandage, ayez deux bandes, l'une d'une aune, & l'autre de trois ou quatre de long. Cette dernière fera roulée en deux globes. La petite bande sera posée sur la tête, suivant la ligne verticale, dont un des bouts pendra sur le visage, & l'autre tout le long de la partie postérieure du col. Prenez l'autre bande, appliquez le milieu sur le coronal, pour le conduire obliquement entre les deux épaules, ensuite y croiser les deux chefs, passer sous les aisselles de derrière en devant, jusques vis-à-vis le milieu de la poitrine. Là, vous prenez les deux globes d'une seule main, tandis que de l'autre, vous renversez de devant en arrière le bout de la petite bande, & les fixez avec l'autre bout entre les deux épaules. Continuez après avec la grande bande de monter sur le sternum, en croisant & portant vos chefs en arrière, pour passer une seconde fois sous les aisselles, & vous terminez le tout par quelques circulaires autour du corps.

bouts de la première bande qui pen-
doient, seront engagés par-dessous les

XXVIII. BANDAGE.

*Le Contentif du Col, & son Appareil
pour la Saignée de la Jugulaire.*

QUOIQU'É la saignée de la Jugulaire ne demande pas un grand nombre de pièces pour son Appareil, il n'est pas moins nécessaire qu'un jeune Chirurgien en soit instruit. Cet Appareil ne consiste ordinairement qu'en une ou deux compresses carrées, épaisses d'un demi-pouce que l'on trempe quelquefois dans l'eau de-vie : on l'applique sur la saignée, & pour qu'elle ne se dérange pas & que tout l'Appareil ne descende pas sur les clavicules, il faut deux bandes, dont l'une sera d'une aune, & l'autre d'une aune & demie. La première sera posée sur la tête, de façon que les extrémités flottent sur les côtés du col. Après, vous appliquerez la compresse sur la petite playe, & avec la seconde bande, on fera deux tours, de manière que les bouts de la première bande qui pendoient, seront engagés par-dessous les

premiers circulaires. Cela fait, vous renversez sur la tête les bouts de la première bande; le reste de la seconde sera employé autour du col par des circulaires pour l'y fixer avec un ou deux points d'aiguille.

XXIX. BANDAGE,

*Et Appareil pour certaines Tumeurs,
Playes & Ulceres du Col.*

ON sçait que le col est sujet à différentes maladies, de même que toutes les autres parties du corps, qui exigent également des pansemens & un Appareil convenable consistant en bourdonnets & plumaceaux, quand il y a playe; ou des emplâtres & des cataplasmes, selon les différentes circonstances. Par-dessus tout cela, on met quelques compresses en carré-long. Il est bon d'observer, que comme le col est plus large par sa partie inférieure, afin que les compresses ne godent point, on doit les entailler par leur partie inférieure. Le Bandage dont on peut se servir pour contenir

cet Appareil, est le petit Contentif du col. Il se fait avec un morceau de linge ployé en deux ou trois, de façon qu'étant ployé il soit large de trois ou quatre travers de doigt. On l'applique autour du col, le fixant par derriere avec deux épingles ou quelque point d'aiguille.

Nota. Que quelquefois ce Bandage n'est pas suffisant. Alors, on doit y substituer une bande d'environ deux aunes sur un pouce de large, avec laquelle on fait des circulaires autour du col; le bout doit être fixé derriere la nuque avec une ou deux épingles.

XXX. BANDAGE,

*Et Appareil pour l'opération de la
Bronchotomie.*

LE larynx, le pharynx, & la trachée-artère sont susceptibles de certaines maladies, qui quelquefois exigent l'opération de la Bronchotomie. Ces maladies sont l'inflammation portée en un certain degré, la paralysie de

de l'épiglotte, l'introduction de quelques corps étranger dans la trachée-artère, &c. enforte que la plûpart des moyens les mieux indiqués par l'art, sont quelquefois insuffisans, & le mal devient si pressant que le malade est sur le point d'expirer, si le Chirurgien ne lui procure un prompt secours, qui est l'opération de la Bronchotomie.

Elle consiste à faire une incision aux tégumens & à la trachée-artère pour faciliter le passage de l'air à la faveur d'une canule d'argent ou de plomb, qu'on introduit dans la trachée-artère par l'ouverture qu'on y a pratiquée. Les petits anneaux qui sont à l'extrémité de la canule sont destinés à recevoir un petit ruban qui sert à la fixer autour du col, de crainte que par les mouvemens que le malade pourroit faire, elle ne tombe dans la poitrine. On place vis-à-vis l'orifice de la canule un morceau de gaze ou de mouffeline claire, ensuite une compresse ouverte dans son milieu qui réponde au trou de la canule. On mettra par-dessus, un emplâtre fenêtré qui doit être plus long que large, couvert d'une ou de deux compresses,

aussi fenêtrées. Cet Appareil fera soutenu par le Bandage nommé le *petit Contentif du Col*, qui doit être aussi fenêtré, & assez long pour qu'il puisse entourer tout le col & ne se puisse déranger. Si ce Bandage n'étoit pas assez solide, on pourroit y substituer une bande, & alors il faudroit que les tours de bande qui se trouveroient vis-à-vis la canule, fussent fenêtrés, pour laisser le passage de l'air libre.



CHAPITRE II.

*Des Bandages & des Appareils
du Tronc.*

XXXI. BANDAGE,

*& Appareil pour les maladies des Mam-
melles.*

LES Mammelles sont sujettes à bien des maladies ; la plus cruelle de toutes est sans doute le Cancer. C'est l'Appareil qui suit cette opération, que nous décrirons comme le plus compliqué, & celui qui demande le plus d'attention de la part du Chirurgien : il faut qu'on commence par se munir d'agaric de chêne ou du hêtre, en cas d'hémorrhagie considérable, de bon fil ciré, & d'aiguilles convenables pour lier les vaisseaux en cas de besoin ; il faut aussi se pourvoir de quelques bourdonets, ou lambeaux de linge pour comprimer les vaisseaux, de la charpie brute dont on en remplira tout le fond de la playe. Des compresses quarrées & épaisses seront

mises par-dessus au nombre de trois ou quatre : le tout sera soutenu par le Susenseur des mammelles ou par un Bandage convenable qui sera fait , avec une bande de cinq ou six aunes , sur trois travers de doigt de large , roulée à un chef. On commencera par appliquer le bout de la bande sous l'aisselle opposée à la mammelle malade amputée. On conduira la bande sur les compresses , en passant sous la maladie , conduisant la bande de devant en arriere , passant derriere le dos , pour revenir en devant sur l'Appareil , former un circulaire au premier tour de bande ; ensuite on continuera les mêmes tours , en observant de monter par petits doloires jusqu'à ce qu'on soit parvenu au-dessous des clavicules , & que les compresses soient entièrement couvertes. S'il restoit quelque portion de l'Appareil à couvrir , alors on passeroit un ou deux jets de bande autour des épaules. Après , on finiroit par un circulaire autour du corps , ayant l'attention d'arrêter le bout de la Bande avec deux épingles sur la partie latérale antérieure du côté opposé au mal ;

quelque tems après l'opération, lorsqu'on n'a plus à craindre l'hémorrhagie, on peut supprimer ce Bandage & y substituer le Bandage à quatre chefs ou le Bandage de corps.

Le Bandage à quatre chefs ou Suspendeur des mammelles, se fait avec un morceau de linge d'environ un pied en quarré. On ajoute à chaque angle un bout de bande d'environ trois quarts d'aune sur un pouce de large. On fixe autour du corps au-dessous des mammelles deux de ces chefs, & vous renversez de bas en haut le corps du Bandage sur les pièces de l'Appareil, conduisant les autres chefs au-dessus & par derrière les épaules, pour les y croiser, & de-là revenir en devant, en passant sous les aisselles & venir les attacher au-dessous de la mammelle malade. Quelques-uns donnent la préférence au Bandage que nous décrirons ci-après, avec le Scapulaire.



XXXII. BANDAGE.

Le Bandage du Corps avec son Scapulaire pour les maladies de la Poitrine.

COMME le Bandage du corps est un de ceux qui servent à plusieurs maladies tant de la poitrine que de celles du bas-ventre ; je le décrirai avant que de parler des Appareils qui y ont du rapport. Pour mettre en exécution ce Bandage , on prendra une serviette plus longue que large , que l'on pliera en trois ou quatre doubles ; après quoi on la roulera par ses deux chefs , dont l'un des rouleaux fera plus grand que l'autre. Alors , on tiendra de chaque main un rouleau , de façon que le plein ou le milieu de la serviette sera appliqué sur les compresses. Ensuite vous déroulerez le grand chef, de manière qu'il fasse presque tout le tour du corps, & le ramenez en devant pour l'engager sous l'autre chef où tous les deux seront fixés avec des épingles ou des points d'aiguille. Pour rendre ce Bandage

plus solide , il doit être soutenu par le Scapulaire que l'on fait de la maniere qui suit. Au milieu d'un morceau de linge d'une aune ou environ & de huit pouces de large , pratiquez une fente assez grande pour passer la tête du malade , de façon qu'un des bouts pendra en devant sur le Bandage du corps & y sera fixé avec des épingles, ou cousu , tant au bord supérieur qu'inférieur du Bandage. La même chose doit être pratiquée à l'égard du chef postérieur.

XXXIII. BANDAGE,

Et Appareil pour l'Opération de l'Empyème.

LES Anciens étoient dans l'usage dans l'opération de l'Empyème , de se servir d'une grosse tente un peu platte, qu'on introduisoit dans la poitrine après l'incision faite. Mais aujourd'hui cette tente est presque généralement proscrite : à la place, on se fert simplement d'une petite bandette de deux doigts de large ou en-

viron, sur huit ou dix de long, qu'on infinue en double dans la poitrine par l'ouverture qu'on y a faite, de sorte que les deux bouts restent en dehors: on glisse entre ces deux bouts dans la poitrine un ou plusieurs lambeaux de linge ou des bourdonnets liés; cette méthode est d'autant plus préférable à la première dans presque tous les cas, que la tente par sa longueur & sa dureté occasionnoit des accidens qui aggravoyent encore la maladie. Quant au reste de l'Appareil, il consiste en une compresse carrée sur laquelle vous renversez les bouts de la bandelette, & sur cette compresse, on en mettra une ou deux autres plus grandes que vous assurerez avec le Bandage du corps, qui sera suivi de son Scapulaire.



XXXIV. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture du Sternum.

LORSQUE le *Sternum* se trouve fracturé dans quelques-unes de ses parties ; après la réduction faite , on doit appliquer l'Appareil & le Bandage qui suit. Si la fracture est compliquée de playe, on la pansera suivant les règles que l'art prescrit , puis on met par-dessus des compresses carrées avec le Bandage du corps avec le Scapulaire (*a*) , observant cependant, que si la fracture est à la partie supérieure de cet os , on ne peut se dispenser de donner la préférence à l'Étoilé simple que nous allons décrire. Ce Bandage se fait avec une bande de quatre aunes , sur trois doigts de large , roulée en un globe. On tient le globe de la main droite , & le bout de la bande de la main gauche : on pose le bout sous l'aisselle droite , en

(*a*) Voyez *Traité des Maladies des Os* de M. Petit , dern. éd. T. II. pag. 104.

montant sur l'épaule opposée, descendant par derrière & revenant par-dessous l'aisselle gauche, sur le Sternum, pour y croiser en forme d'X. Vous continuerez votre chemin du côté droit, pour passer derrière comme ci-devant, & pour revenir par l'aisselle du côté droit sur le Sternum, faire les mêmes croisés, observant que les jets de bande soient placés l'un sur l'autre en petits doloires. Continuez pendant trois fois de suite, & terminez la bande par des circulaires autour du corps.

XXXV. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture des Côtes.

COMME les Côtes peuvent se fracturer en différentes manières, sçavoir en-dehors & en-dedans; la façon d'en faire la réduction, & d'appliquer l'Appareil, doit être différente. Dans le premier cas, les compresses seront placées sur le lieu de la fracture (a): & dans l'autre, on place au-devant

(a) Voyez *Traité des Maladies des Os*, de M. Petit, dern. éd. T. II. pag. 104.

des côtes une compresse, & une autre derriere : & sur la fracture, une ou deux autres compresses assez grandes & de figure carrée. Dans ces deux cas, on assujettit le tout par le Bandage du corps, ou avec une bande de quatre ou cinq aunes de long, roulée en un globe, avec laquelle on fait des circulaires autour des côtes. Si l'on veut, on peut se servir du Bandage qui suit, qu'on nomme *Quadriga*, qui se fait avec une bande de cinq aunes, sur deux pouces de large, roulée en deux globes. Le milieu de la bande s'applique sous l'aisselle du côté malade, après en avoir garni les creux avec du linge ou de la charpie. Vous montez ensuite avec les deux chefs sur l'épaule, pour y croiser, conduisant un des chefs de la bande derriere l'aisselle opposée, & l'autre par-devant, pour y croiser aussi.

Ensuite vous conduirez les deux chefs sur l'épaule du même côté, pour revenir sous l'aisselle par où vous avez commencé, y croiser une seconde fois ; observant que le chef antérieur soit engagé dans le postérieur. Cela fait, vous renversez le chef qui est

dirigé de devant en arriere ; après quoi vous allez par des doloires autour du corps , ayant attention de faire chaque fois des renversés avec le chef de la bande qui passe de devant en arriere , jusqu'à ce qu'elle soit entièrement employée , & la fixez avec des épingles ou avec quelques points d'aiguille.

XXXVI. BANDAGE,

Et Appareil pour la luxation des Vertèbres.

LES Vertèbres peuvent être luxées en différentes manières , ce qui en rend la réduction plus ou moins difficile , & les accidens plus ou moins graves. Cependant on en vient à bout sur-tout lorsque la luxation est incomplète. Pour l'Appareil, suivant Ambroise Paré (a) il faut se servir d'attelles de plomb. Verduc (b) veut qu'on mette d'abord deux compresses lon-

(a) Livre VI. pag. 557.

(b) Pag. 123.

guettes , ensuite deux lames de plomb (comme Paré le conseille) posées en long , à côté des apophises épineuses. Mais le célèbre M. Petit mettoit en usage (c) deux fortes compresses carrées , dont la seconde anticipoit de beaucoup sur la première ; ensuite une autre fort large en forme de ventrière sur le ventre ; le tout soutenu par le Bandage du corps & le Scapulaire , assujetti avec quelques points d'aiguille ou de fortes épingle.

XXXVII. BANDAGE ,

Et Appareil pour la Gastroraphie.

LA Gastroraphie est une opération au moyen de laquelle on tend à réunir une playe plus ou moins considérable qui pénètre dans quelques régions du bas-ventre. Les pièces de l'Appareil nécessaires à cette opération , outre les aiguilles , le fil & les petites chevilles , sont de la charpie , quelques plumaceaux , & des com-

(c) *Maladies des Os. Tom. I. pag. 119.*

presses, dont les deux premières auront environ quatre travers de doigt de large ou plus, s'il est nécessaire, & sept à huit pouces de long, qu'on met sur le bord de la playe : on pose ensuite un plumaceau proportionné à celle de la solution de continuité, trempé dans quelque baume convenable. Une compresse carrée de huit ou dix pouces, couvrira la playe & les premières compresses : une quatrième plus grande, en forme de ventrière, sera placée sur le ventre, ayant été trempée dans une décoction émolliente. Pour assurer le tout, on se servira du Bandage du corps & de son Scapulaire dont l'application sera faite selon la manière que nous avons enseignée. Observant seulement que le Scapulaire qui sert à soutenir le Bandage du corps, au bas-ventre, doit être plus long d'environ dix huit pouces ou deux pieds.



XXXVIII. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération de la Paracentèse.

QUOIQUE l'opération de la Paracentèse, n'exige qu'un léger Appareil, & que le Bandage dont on se fert ne soit que le Bandage du corps, il est cependant bon de prévenir les jeunes Praticiens, que l'application, de ce Bandage demande des attentions particulières, faute de quoi, il pourroit survenir des accidens, comme la douleur, les tressaillemens, la syncope, &c.

Pour y obvier autant qu'il est possible, après qu'on aura ôté la canule, on mettra un plumaceau sur la petite playe. Dionis (a) conseille d'abord un emplâtre astringent, ensuite une compresse, & un second emplâtre, & d'autres compresses par-dessus. Il me semble qu'on peut se passer des emplâtres, & que deux compresses carrées de six ou huit pouces de large (plus

(a) Oper. de Chirurg. ed. IV, pag. 147 & 148.

ou moins selon la corpulence du sujet) trempées dans le vin chaud ou l'eau-de-vie, une autre compresse un peu plus grande & chaude mise sur le ventre doivent être suffisantes; on les soutiendra par le Bandage du corps & du Scapulaire.

Nota. 1°. Qu'on doit placer avant l'opération le Bandage du corps prêt à être arrêté avec son Scapulaire. 2°. Que le Bandage doit être fort ferré. 3°. Que le Chirurgien doit être fort attentif lorsque le Bandage devient trop lâche, ce qui arrive ordinairement peu après l'opération, afin de le resserrer; sans quoi il y a à craindre que les accidens énoncés ci-dessus n'arrivent.



XXXIX. BANDAGE,

*Et Appareil pour les Maladies de la
Verge.*

SI la verge est affectée au point que l'on soit obligé d'y appliquer quelques topiques ; s'il y a playe, on y met les plumaceaux convenables, & des compresses proportionnées à la partie. S'il est nécessaire de mettre quelque emplâtre, il sera disposé à pouvoir entourer le membre, ou bien on le taillera en forme de croix de Malte, & percé au milieu pour le passage de l'urine. Si on se sert aussi des compresses taillées en croix, elles doivent de même être percées dans le milieu. Il faut contenir cet Appareil avec une petite bande d'un doigt de large, & environ une demi-aune de long, avec laquelle on fera des circulaires & ensuite des doloires sur la partie qu'on fixera vers la racine de la verge, avec le bout de la bande qu'on aura fendue par un bout, de trois ou quatre doigts. On peut encore se servir pour la fi-

xer, d'un petit ruban ou de quelques brins de fil ciré. Quelques-uns (a) conseillent une espèce de foureau dans lequel on met la verge, ensuite on l'affujettit de bas en haut, de manière que le gland, regarde l'ombilic par le moyen des deux bouts de bande attachés au foureau, qui sont fixés en une autre bande en forme de ceinture.

XL. BANDAGE,

Et Appareil pour les Maladies des Bourses.

LE grand nombre de maladies qui affectent les bourses & leur différence, empêchent de déterminer ici toutes les pièces qui conviennent à chaque Appareil. On peut dire en général que quand il n'y a point de playe, il consiste seulement dans l'application des cataplasmes ou emplâtres, de différente nature, avec des compresses proportionnées au volume de la tumeur. Si au contraire, il y a playe ou ulcère,

(a) Voy. *Traité des Band.* par M. Didier, pag. 69 & 76.

souvent, outre les pieces énoncées ci-dessus, il faut employer des bourdonnets & des plumaceaux couverts de quelque digestif convenable. Enfin, le reste de l'Appareil doit être varié selon le besoin & les circonstances différentes. Le Bandage nommé *suspendeur des bourses*, doit avoir ici la préférence par-dessus les autres Bandages que l'on employe quelquefois pour contenir cette partie. Celui-ci est une espèce de poche, garnie de quatre chefs de bande. On ne peut déterminer sa largeur, parcequ'il faut avoir égard au volume du Scrotum. Pour le faire, il faut avoir un morceau de linge, ou de futaine d'environ huit pouces en carré, plié en deux parties égales. Vous le coupez par un côté jusqu'au milieu, observant de décrire une ligne courbe. Vous cousez ensuite l'endroit qui vient d'être coupé, ce qui vous donnera une espèce de poche. Pratiquez sur le pli du linge & au-dessus de la couture, une ouverture de huit ou dix lignes de diamètre, pour le passage de la verge: vous cousez ensuite un bout de bande de trois quarts d'aune de long, doublée de

futaine , garnie de quelques œillets à l'un des angles supérieurs. Il faut ménager un autre bout de bande d'un demi-pied , garni de même de l'autre côté; & à l'angle inférieur de la poche, on place deux autres bouts de bande de demi-aune, garnis comme les premiers , pour faire passer sous les cuisses. Les bourses étant renfermées dans la poche , les chefs supérieurs s'attachent ensemble.

XLI. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération de la Castration.

ON sçait que l'amputation d'un ou de deux testicules s'appelle castration. Cette opération étant faite , la première indication qui se présente est l'hémorrhagie qu'il s'agit d'arrêter , soit par la compression , soit par l'application de l'agaric ou des stiptiques, soit enfin par le moyen de la ligature, comme quelques-uns le conseillent.(a)

(a) *Traité des Opérat.* par M. le Dran , pag. 198.

Le sang étant arrêté & l'opération terminée, on remplit la playe avec de la charpie brute ou des lambeaux de linge par-dessus; on applique un plumaceau, & des compresses d'un carré long, le tout soutenu par le Bandage en T ou la Fronde. Les pansemens suivans seront faits avec des bourdonnets & des plumaceaux couverts d'un digestif convenable.

XLII. BANDAGE.

Le double T avec les Appareils qui conviennent aux Maladies du Coecix, de l'Anus & du Périnée.

COMME le double T est un Bandage qu'il faut souvent appliquer avant les autres pieces de l'Appareil & même avant certaines opérations, nous le décrirons le premier. Ce Bandage se fait avec une bande de trois doigts de large, & assez longue pour entourer tout le corps. Au milieu de cette bande on en coud une autre, large de quatre travers de doigts & longue d'environ deux pieds & demi, qui

fera fendue depuis son extrémité jusqu'à quatre à cinq pouces de l'autre bande qui doit faire la ceinture. Quant à l'application de ce Bandage, il est des cas où il doit former lui-même la ceinture; & d'autres, où il faut qu'il soit placé sur un linge ployé en plusieurs doubles qui forme lui-même cette ceinture. Il est nécessaire aux personnes délicates, d'avoir une serviette fine ployée en quatre suivant sa longueur, qu'on met autour du corps, sur laquelle on coud le Bandage, pour que le malade ne soit point blessé. Cela fait, on applique les autres pièces de l'Appareil, & l'on prend les chefs inférieurs l'un après l'autre pour les faire passer de derrière en devant, en les glissant entre les cuisses, les faisant croiser l'un sur l'autre vis-à-vis le Périnée, pour les venir attacher par devant, à la ceinture, après les avoir passés dans un demi-Scapulaire, qu'on nomme communément *le Collier de misere*, qui n'est autre chose qu'une bande cousüe sur elle-même par ses deux bouts, d'où résulte une espee de cercle, dans lequel on passe la tête & le col du malade, &

qu'on laisse pendre sur la poitrine & sur le ventre. On engage dans ce cercle un des bouts du Bandage comme il a été dit ; & par ce moyen l'Appareil est beaucoup mieux assuré.

Pour ce qui regarde les Appareils qui peuvent être soutenus par ce Bandage, ce sont tous ceux qui conviennent aux maladies du Coccix, à la marge de l'Anus, & à celles du Périnée, & même quelquefois celles du Scrotum, ou celles des parties externes de la génération de la Femme. Si le Coccix se trouve luxé en dedans, on doit mettre une tente ou un gros bourdonnet lié dans l'anus avec des compresses languettes extérieurement, trempées dans quelque liqueur défensive. Si au contraire le Coccix est luxé en dehors, on met des petites compresses languettes & graduées sur cette partie, observant que les plus grandes soient par-dessus. S'il y a quelque playe, elle sera pansée selon les règles de l'art, avec un Appareil convenable, soutenu par le bandage en T. Il en fera de même pour les maladies du Scrotum dans certains cas, & dans celles des parties extérieures de la génération de la Femme.

XLIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la Fistule à l'Anus.

LES pieces qui doivent concourir à la composition de l'Appareil de la fistule à l'Anus, sont d'abord, de petites bandelettes, que l'on place en les re-
ployant & les enfonçant dans le fond de la playe, les appuyant sur la tubérosité de l'Ischium, ou de gros bourdonets liés, soutenus avec des tampons de charpie brute ou des lambeaux de linge, pour remplir toute la playe, observant que quand la fistule s'est trouvée très-profonde, & qu'on craint une hémorrhagie du côté de l'intestin rectum, c'est-à-dire, que le sang vienne à s'épancher dans les intestins, alors on doit avoir une petite vessie de mouton qu'on place dans l'intestin, le plus avant qu'il est possible; ensuite on la souffle, & étant liée, on la tire de haut en bas, & par ce moyen vous faites une douce compression dans toute la circonférence du boyau, & prévenez que le sang
n'entre

n'entre dans le canal : ce qui pourroit arriver fans que le Chirurgien s'en aperçût, & le malade pourroit périr en peu de tems, comme on l'a vu plusieurs fois. Ensuite, si l'on veut, on met un ou deux plumaceaux & un emplâtre un peu fémi-lunaire ; par-dessus cet emplâtre deux ou trois compresses graduées assez longues pour qu'elles puissent embrasser depuis la partie supérieure de l'os sacrum, jusqu'au-dessus du périnée, partie antérieure. Le tout doit être assuré par le Bandage en T, qui est, sans contredit, le plus convenable dans cette maladie. L'application faite ; pour que les compresses ne se dérangent pas, il faut les attacher avec le Bandage par le moyen de fortes épingles, ou pour le mieux, avec quelques points d'aiguille.



XLIV. BANDAGE,

Et Appareil qui suit l'opération de la Taille.

IL n'y a point d'opération en Chirurgie, dans laquelle la méthode d'opérer soit plus variée, & plus multipliée que dans celle de la taille. (a) Cette différence a apporté nécessairement des changemens, non-seulement dans ce qui concerne les instrumens, mais encore aux choses nécessaires qui doivent concourir à former l'Appareil. On ne sçauroit trop prendre de précautions avant que de faire cette opération, pour y réussir. Les pièces qui composent l'Appareil sont en grand nombre : les unes servent avant, & les autres après l'opération. Celles qu'on employe avant d'opérer (surtout dans le grand Appareil) sont deux liens ou lacs afin de pouvoir fixer les bras & les jambes du malade. Mais

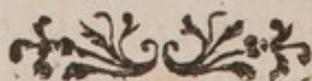
(a) Le troisieme Volum. de l'Acad. Roy. de Chir. pag. 623.

lorsqu'on se sert du lithothome caché, on n'en use point. Selon la maniere de tailler de M. Foubert (a), on employe d'abord une pelote qu'on applique sur la région hypogastrique pour comprimer la vessie, & un petit Bandage à ressort qui comprime aussi l'uretère afin de s'opposer à la sortie de l'urine. Après que l'opération a été faite, par quelque méthode que ce soit; il est des cas où l'on est obligé d'introduire une canule dans la vessie par l'incision qu'on y a faite, soit pour faciliter la sortie de certains graviers, soit pour arrêter l'hémorrhagie quand une des branches de l'artere honteuse commune a été ouverte. D'ordinaire on pose ensuite une compresse carrée sur l'orifice de la playe pour la couvrir, en attendant que le malade soit mis dans son lit pour qu'il puisse être pansé commodément. Alors, on commence par appliquer sur la playe un petit plumaceau, un emplâtre, une compresse simple, taillée en fer à cheval, deux autres compresses, dont une sera mise en long, l'autre en travers.

(a) Mémoir. de l'Acad. Roy. de Chirurg.
Tom. I, pag. 161.

On mettra sur le ventre une grande compresse carrée en forme de ventrière, qui sera suivie d'une flanelle (a), l'une & l'autre seront trempées dans une décoction d'herbes émollientes. Le Bandage pour soutenir cet Appareil, est la Fronde, ou celui que nous avons décrit pour la fistule à l'anus, avec le collier de misere; puis on attachera d'une cuisse à l'autre une petite bande qu'on appelle *l'entre-cuisse*, pour empêcher qu'elles ne s'écartent l'une de l'autre. Il est à remarquer que ceux qui se servent du lithothome caché ne mettent rien sur la playe. Ils se contentent seulement de faire tenir les cuisses du malade bien rapprochées par la bande qu'on nomme *l'entre-cuisse*.

(a) On entend par *Flanelle* une pièce de laine.



XLV. BANDAGE.

Du Bandage triangulaire pour les Maladies des Aînes, des Fesses, & de leur Appareil.

LES Aînes sont sujettes à des tumeurs, des playes & ulcères, de nature différente, qui obligent souvent le Chirurgien de varier les pièces de l'Appareil qui doivent le composer. Lorsqu'il y a tumeur, d'ordinaire on applique d'abord quelque emplâtre convenable à la nature du mal, ou un cataplasme, avec une ou deux compresses de grandeur proportionnée à la tumeur. S'il y a quelque playe ou ulcère, on panse avec des bourdonnets ou des plumaceaux couverts d'un médicament approprié, des compresses par-dessus, le tout soutenu par le Triangulaire que nous décrirons ci-après.

S'il arrive une tumeur sur une des fesses, ou au-dessous du grand trochanter, on y applique des cataplasmes ou des emplâtres, selon l'indication, avec des compresses propor-

tionnées à la grandeur du mal , puis on affermit cet Appareil avec le Bandage qui suit , observant seulement que dans ce dernier cas , ce Bandage soit taillé & coupé de façon qu'il fasse une espece de poche pour enveloper toute la convexité de la fesse. Pour faire le Bandage triangulaire , il faut une piece de linge , coupée en triangle , sur laquelle on attachera trois bouts de bande proportionnés à la grosseur du corps , sçavoir deux aux angles supérieurs , pour les fixer à la ceinture , & l'autre à l'angle inférieur qui doit passer en forme de sous-cuisse pour le fixer ensuite à la bande qui fait le tour du corps. Remarquez que lorsqu'on se sert du Triangulaire pour quelque maladie de la fesse ; au lieu d'un seul ruban à l'angle inférieur , il en faut deux ; & dans ce cas , on l'attache autour de la partie supérieure & moyenne de la cuisse.



XLVI. BANDAGE,

Et Appareil pour l'opération du Bubonocèle.

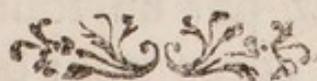
UNE des opérations des plus importantes & des plus délicates de la Chirurgie, est le Bubonocèle; le succès en est souvent douteux, il faut que tout y concoure pour arriver à une heureuse fin; l'Appareil bien appliqué y entre pour beaucoup: car s'il étoit mal assuré, il en pourroit résulter de très-mauvaises suites.

La hernie ou descente étant, comme on le sçait, la sortie de quelque partie flottante du ventre, on est souvent obligé par les accidens qui y surviennent, de faire l'opération du Bubonocèle, après laquelle on applique un Appareil convenable, dont quelques-unes des pieces sont variées, supprimées, ou substituées, suivant les différens Praticiens qui les exercent, ou les circonstances qui accompagnent l'opération. Il y en a qui se servent d'une tente de charpie un peu émouffée; d'autres employent une pe-

tite pelote garnie d'un fil, & supprime la tente, tandis que certains, donnent la préférence à un gros bourdonnet lié : on remplit ensuite la playe avec de la charpie brute ou des lambeaux de linge. Par-dessus on mettra des compresses triangulaires & graduées au nombre de deux ou trois, commençant par les plus étroites, une grande compresse carrée appelée *ventrière* sera mise sur le ventre, étant trempée dans une décoction émolliente & précédée d'une embrocation; le tout sera fixé par le Spica de l'aîne.

Prenez une bande longue d'environ sept aunes, plus ou moins, selon la corpulence du sujet, & large de trois doigts. Commencez par un circulaire autour du corps, au-dessus des os du bassin, de façon que le chef de la bande soit du côté opposé à la maladie. Ayant fait un circulaire, vous venez obliquement passer sur l'aîne du côté malade, & continuez de descendre, pour passer autour de la partie supérieure de la cuisse; vous montez au-devant de l'aîne en passant entre le pli de la cuisse & le scrotum, ou la grande levre, si c'est une femme. Là,

vous formez un croisé avec le premier jet de bande qui descend ; puis vous montez au-dessus de la hanche du même côté, pour porter la bande autour du corps & revenir obliquement en devant du côté sain vers le côté malade, formant un doloire sur le premier jet de bande. Faites un autre tour sur la cuisse, & montez de même que dans le tour précédent qui sera suivi d'un troisième tour, observant toujours de former des doloires ; le reste de la bande sera employé par des circulaires en montant autour du corps. Comme l'application de ce Bandage fatigue beaucoup le malade & que par rapport à son état il ne laisse pas d'entraîner des difficultés dans l'application ; pour éviter tous ces embarras, après que le tems des grands accidens est passé, que le malade est tranquille & que la suppuration est bien établie, on peut le supprimer & y substituer le Bandage triangulaire qui a été décrit ci-dessus.



XLVII. BANDAGE.

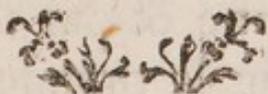
Spica double pour les Descentes des deux côtés.

ON ne se fert gueres de ce Bandage ; il me paroît bien difficile qu'il se rencontre des cas où l'on fasse l'opération du Bubonocèle des deux côtés en même tems. Il est bien vrai qu'il est très-commun de voir des personnes avoir deux descentes ; mais on les retient avec un Brayer à double écuiffon ; aussi, si nous décrivons ce Bandage, ce n'est que pour le cas des enfans qui ont deux descentes, & qui ne sont pas encore en état de pouvoir supporter la force du Brayer. Alors on peut les contenir par le double Spica, ou double Inguinal (a) ; la longueur de la bande ne sçauroit être déterminée, c'est au Chirurgien à lui donner la longueur dont il prévoit avoir besoin. La bande sera roulée à un chef : vous commencez par un tour à la circonférence du corps pour descendre par

(a) Voyez Dionis, quatr. édit. pag. 326.

un des côtés externes de la cuisse, faire un tour à sa partie supérieure, & de-là monter au pli de l'aîne y croiser, & retourner faire un autre tour autour du corps, & venir descendre sur le pli de l'aîne du côté opposé, en passant dans la face interne de la cuisse entre le scrotum, donner un circulaire sur la cuisse & revenir de dehors en dedans, en montant pour y former un croisé sur le pli de l'aîne, en dirigeant la bande vers la ceinture. Continuez pendant trois fois les mêmes tours, tant autour du corps que sur les aînes & autour des cuisses, en observant toujours de former des doioires vis-à-vis de la hernie, & finissez la bande autour du corps.

Nota: Que dans ce cas, on met un petit couffin en forme de pelotte qu'on assujettit avec un point d'aiguille avec la bande dans le tems qu'on en fait l'application.



CHAPITRE IV.

*Des Bandages & Appareils qui
servent aux extrémités supé-
rieures.*

XLVIII. BANDAGE,

*Et Appareil pour la Luxation & la
Fracture de la Clavicule.*

LES Clavicules sont des os très-compactes & fort minces, situés transversalement & un peu obliquement à la partie supérieure & antérieure de la poitrine. Par cette situation, elles sont fort exposées aux coups, aux chutes & même aux efforts violens, qui souvent y occasionnent fracture ou luxation, ainsi que l'expérience le démontre.

La clavicule peut se luxer en deux manières; sçavoir par son extrémité interne & par son extrémité externe. Dans la première, elle peut être déplacée en devant & en arrière: dans la seconde, elle peut se déranger

en-dessus ou en-dessous. De quelque maniere que la clavicule se trouve luxée, la réduction n'en est pas absolument difficile; mais aussi à proportion, il est assez difficile de la bien maintenir réduite, comme l'ont très-bien remarqué Hippocrate & Galien, & ensuite le célèbre M. Petit, à moins qu'on ne ferre considérablement le Bandage (a).

Paré & d'Alichamps en parlant de la luxation de la clavicule rapportent un passage de Galien; ils disent qu'Hippocrate à l'âge de 35 ans eut la clavicule luxée, & que le Bandage étoit si ferré qu'il sentoit le battement des artères au-dessus du pli de l'aisselle (b).

L'Appareil de la luxation de la clavicule du côté interne consiste d'abord dans l'application d'une bande de trois ou quatre aunes de long, & trois doigts de large, avec laquelle on fera une espece de huit de chiffre à la partie supérieure du dos, entre les deux épaules. Cette bande, se-

(a) Voy. Traité des Maladies des Os, dern. édit. T. I. pag. 150.

(b) Voy. Chirurg. de d'Alichamps, page 576. Paré, liv. VI. pag. 554.

lon M. Petit, doit être appliquée par celui qui est occupé à faire les extensions nécessaires, tandis que le Chirurgien qui dirige l'opération, maintient l'os réduit dans sa place naturelle. Ce premier Bandage étant posé, on garnit avec des compresses graduées, le creux qui se trouve derrière l'extrémité interne de cet os, avec de la charpie brute, trempée dans le blanc d'œuf & l'alun battu. Ayant rempli le creux jusques au-dessus du niveau de l'os, on met par-dessus, deux compresses languettes en forme de croix de saint André, suivies d'une troisième qui embrasse les deux premières. Cet Appareil sera soutenu avec le Spica Renversé, ou par le moyen de la Capeline de cette partie, que nous décrirons ci-après.

Si au contraire la luxation de la clavicule se trouve en-dehors, on appliquera le même Appareil que nous venons de décrire, excepté qu'on supprimera les compresses graduées, ou la charpie brute. De plus, il faut observer que dans toutes les especes de luxation de cette partie, on ne doit pas négliger de mettre en usage l'écharpe.

A l'égard de la fracture de la clavicule, sur-tout lorsqu'elle est oblique; il est bien certain que c'est une des fractures des plus difficiles à contenir; & conséquemment, souvent la guérison en est très-longue. C'est pourquoi un Chirurgien doit être fort circonspect sur le prognostic du tems de la guérison, extrêmement attentif pendant l'application de l'Appareil, & faire en sorte d'empêcher les mouvemens du bras que le malade pourroit faire, sans quoi la fracture est exposée à se déranger. Alors, après plusieurs jours on a le désagrément d'être obligé de défaire le Bandage, & de réduire de nouveau la fracture, comme je l'ai vû arriver deux fois sur la même personne.

L'Appareil qu'on doit employer pour la fracture de la clavicule sera à peu près le même que celui de la luxation: on observera seulement qu'au lieu de placer la charpie & les compresses, de maniere que le point d'appui porte précisément sur la fracture; que le Bandage soit bien ferré, & que le tems des premiers accidens soit passé, comme l'inflammation, la fié-

vre, &c. ainsi que dans la luxation. Il faut prendre garde d'humecter l'Appareil avec aucun défensif; pour qu'étant sec il puisse faire corps & qu'il soit mieux en état de contenir la fracture, & favoriser la formation du cal qui se fait ici très-difficilement. De plus, quelques-uns conseillent d'y appliquer un carton échancré.

Le Bandage qu'on nomme *Spica descendant* ou *renversé*, me paroît le plus convenable à cette fracture. Pour le faire, on a une bande large de quatre doigts, & longue de 8 à 9 aunes, & même plus, si la corpulence du sujet l'exige; car on ne sçauroit trop prendre de précautions pour prévenir le déplacement qui ne se fait ici que trop facilement. On applique d'abord, sous l'aisselle opposée au mal, le bout de la bande: on la conduit en montant obliquement sur la fracture, & allant gagner le derrière de l'épaule, pour passer sous l'aisselle de derrière en devant du côté malade; vous montez avec la bande, & croisez avec le premier jet, vis-à-vis de la fracture, & allez de devant en arrière passer sous l'aisselle opposée au

mal. Vous revenez en montant obliquement passer sur le premier jet de bande en formant un petit doloire, repassez derriere l'épaule pour revenir par dessous l'aisselle du même côté en devant, former un second croisé sur le lieu de la fracture. Vous continuerez à faire quatre à cinq tours, comme aux deux précédentes, & même plus, si vous le jugez nécessaire. Puis vous passez quelques tours de bande autour des deux épaules alternativement de devant en arriere pour assujettir encore, de peur que les bras & les omoplattes ne se portent en devant. Le reste de la bande sera terminé par des circulaires autour du corps. Après, il faudra appliquer l'écharpe ; le bras & l'avant-bras étant placés dans une situation convenable. Le Clerc conseille une croix de fer qu'on place derriere le dos, comme quand on veut faire tenir les enfans droits.



XLIX. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture & la luxation des deux Clavicules à la fois.

IL est très-rare que l'on trouve en même tems sur un même sujet les deux clavicules fracturées, cependant cela peut arriver ; & l'on en sent assez la possibilité. Quand cela arrive, toutes les pièces de l'Appareil doivent être doubles, c'est-à-dire, que l'on doit mettre des compresses sur chaque clavicule, dans le même ordre que nous les avons décrites pour une seule fracture. Mais pour les y maintenir comme il convient, par un même Bandage, en même tems, on fera le Bandage qu'on nomme *Étoilé double*. Ce Bandage peut être aussi employé pour la fracture des deux Acromions & la luxation des deux Humerus.

Pour établir ce Bandage, il faut avoir une bande de dix à douze aunes de long, & quatre doigts de large, roulée à un globe. On pose d'abord, le bout de la bande sous l'aisselle

felle droite; on monte obliquement sur l'épaule opposée, d'où l'on descend derrière cette même épaule, pour revenir en devant, monter sur le moignon y former le premier croisé en forme d'X, que quelques-uns nomment *Ky*; ce qui résulte de la jonction des deux jets de bande quand ils se rencontrent, & dont la direction est diamétralement opposée: ensuite, descendez derrière le dos, pour venir passer sous l'aisselle par où vous avez commencé, en montant sur le moignon du même côté. En dirigeant la bande entre les deux épaules, vous venez y croiser pour passer sous l'aisselle gauche, revenir en devant croiser sur la partie supérieure du *Sternum*. Continuez les mêmes tours pendant trois ou quatre fois, en formant partout des doloires. Après cela, le reste de la bande sera terminé autour du corps par des circulaires (a). Il paroît que ce Bandage n'est qu'une addition au *Cataphrata* de Galien.

(a) Voy. l'Arcenal de Chirurg. de Jean Scultet, pag. 236.

L. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture de l'Omoplatte.

L'OMOPLATTE est un os large & irrégulier qui peut être fracturé en différentes manières; sçavoir, du côté de son col, à son épine, à l'acromion, & à son corps. Si l'acromion est cassé, on remet en place les parties dérangées, qu'on soutient avec une compresse en quatre doubles, taillée en croix de Malte. On remplit le creux de l'aisselle; on fait le Spica, que je décrirai pour la luxation de l'Humerus, à la différence que les jets de bande seront portés un peu plus haut dans cette fracture-ci: on met après, l'écharpe & la pelotte. Si au contraire l'omoplatte se trouve fracturée dans son épine ou dans son corps; vous prendrez les précautions nécessaires pour bien faire la réduction des parties, & les maintiendrez avec deux compresses à quatre doubles en carré, qui s'étendront depuis l'épine jusques

au-dessous de son angle inférieur. Une autre compresse sera mise par-dessus. Quelques-uns conseillent (a) de mettre un carton : on soutient tout cet Appareil avec le (b) Quadriga que j'ai décrit en parlant de la fracture des Côtes. Pag. 83. D'autres préfèrent l'Etoilé simple. On met après, le bras en situation & avec l'écharpe.

LI. BANDAGE,

Et Appareil pour la luxation de l'Humérus.

LA Luxation du Bras avec l'Omo-platte est une des plus fréquentes de celles qui arrivent au corps humain. Cette partie étant une des plus nécessaires à l'homme pour ses exercices, elle exige, autant qu'on le peut, une prompte réduction, laquelle étant faite, on fait l'application de l'Appareil.

1°. On garnit avec une compresse

(a) Voy. App. Commod. par le Clerc, p. 103.

(b) Maladies des Os de M. Petit, p. 148.

épaisse ou de la charpie, le creux de l'aisselle, sous laquelle on glisse une compresse languette & en plusieurs doubles, d'environ quinze à dix-huit pouces de long & quatre doigts de large, trempée dans une liqueur défensive. 2°. On porte le milieu de cette compresse sous l'aisselle, en dirigeant les bouts sur l'acromion où ils doivent se croiser & embrasser le moignon de l'épaule. 3°. Une grande compresse taillée en demi-croix de Malte par-dessus; puis sous l'aisselle, on mettra une autre compresse pour servir de couffinet; vous soutiendrez le tout avec le Bandage qui suit.

LII. BANDAGE.

Spica de l'Humerus.

LA bande aura sept à huit aunes de long, & trois doigts de large, roulée à un chef. Le tout sera mis sous l'aisselle opposée au mal, pour être dirigé obliquement du côté de la luxation, pour faire un tour à la partie supérieure du bras, & croiser avec le premier

jet de bande sur la partie supérieure & moyenne du delthoïde.

Allez ensuite par derriere le dos, pour revenir par-deffous l'aisselle opposée, passer au-devant de la poitrine obliquement sur le premier jet de bande, formant un petit doloire ouvert d'un travers de doigt par en bas. On passe une seconde fois autour du col de l'humerus, formant aussi un doloire vis-à-vis la partie moyenne & supérieure du delthoïde; faites encore un tour ou deux, de même, tant devant que derriere, ce qui formera un Spica complet. Donnez ensuite un autre jet de bande sur la poitrine, qui couvrira tous les doloires, pour descendre obliquement sur la partie supérieure & moyenne du bras, y faire un circulaire; & l'espace triangulaire qui se trouvera entre les premiers jets de bande avec ce circulaire, est ce qui s'appelle *Gerani*, Δ , ou triangle équilatéral, c'est-à-dire, trois côtés égaux. Cela fait, vous montez par un rempant de devant en arriere, qui doit couvrir le *Gerani* & le Spica; le reste de la bande s'employe autour du corps & s'arrête avec une ou deux épingles. Ce

Bandage appliqué, on mettra sur toute l'étendue du bras, une compresse longue en quatre doubles, fendue & trempée dans quelque liqueur convenable. Elle sera assujettie (a) avec une bande de trois aunes qui descendra par mouffes, & ensuite remontera de même, & formera des especes de 8 de chiffres, tant au bras qu'à l'avant-bras.

On met dans la main une pelotte ; le tout sera assuré par l'écharpe.

LIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture simple du Bras.

S'IL importe beaucoup dans l'art de guérir par les Bandages, d'en sçavoir faire une juste application parmi ceux qui demandent le plus d'attention, on doit compter sans doute les Bandages qu'on employe pour les fractures, & sur-tout ceux des extrémités. Nous allons donner une idée

(a) Voy. *Malad. des Os*, par M. Petit, T. I. pag. 227.

précise des pièces qui composent l'Appareil de cette fracture, & la méthode la plus suivie dans l'application: on sçait que la description & la façon different ici en quelque chose parmi les Praticiens. Les uns n'employent qu'une bande; d'autres enfin en conseillent quatre. La méthode la plus simple & la plus suivie est de se servir de trois bandes, les deux premières auront environ deux aunes & demie ou trois aunes de long, sur un pouce & demi de large, & la troisième fera de quatre à cinq aunes & deux pouces de large. Ensuite on appliquera les autres pièces de l'Appareil telles que je les décrirai.

Après que vous aurez fait la réduction de la fracture, vous appliquerez autour de la partie, une compresse simple & fendue par un de ses côtés, trempée dans une liqueur défensive: ensuite on prendra une des premières bandes imbibées en la même liqueur défensive, pour faire de suite trois circulaires sur la fracture, & de-là, monter par doloires jusqu'à la partie supérieure du bras; pour y terminer la bande du côté externe. Observant

que si la fracture étoit à la partie supérieure du bras, il faudroit donner un ou deux jets de bande sur l'articulation, & faire passer la bande autour du corps, passant sous l'aisselle opposée, & fixer toujours la bande à la partie supérieure & externe du bras. Puis, on prend la seconde bande avec laquelle on commence de même à faire deux ou trois circulaires vis-à-vis & sur le lieu fracturé, pour descendre ensuite par doloires jusqu'au pli du bras, faisant attention que la bande ne gode point. Car si les jets de bande faisoient des godets il faudroit faire des renversés. On peut donner un ou deux circulaires à la partie supérieure de l'avant-bras, sur-tout lorsque la fracture se rencontre à la partie inférieure de l'humérus.

Cette bande sera terminée & arrêtée avec une épingle à la partie inférieure externe du bras. Ceci fait, trois compresses languettes d'environ huit travers de doigts de long sur deux de large, seront placées selon la longueur du bras; sçavoir, une en devant, l'autre en arriere, & la troisième du côté externe. Vous évitez par cette posi-

tion le trajet des vaisseaux. Ces languettes seront tenues pour un instant par les Aides Chirurgiens qui ont fait les extensions & les contre-extensions nécessaires à la réduction, pendant que le Chirurgien qui dirige l'opération, prendra la troisième bande avec laquelle on fera un circulaire à la partie inférieure du bras, pour monter par doloires jusqu'à la partie supérieure y fixer la bande du côté externe avec une épingle. On couvrira l'avant-bras avec une compresse double & trempée dans un défensif, qui sera soutenue par une petite bande. Quelques-uns conseillent d'appliquer deux cartons (a) de grandeur & longueur proportionnées sur le bras, arrêtés avec des petits rubans ou bandelettes; on garnit la main d'une pelotte & l'on met le bras sur un oreiller dans une situation convenable, & lorsque le tems des premiers accidens est passé, que le malade commence à pouvoir se lever, on met le bras & l'avant-bras en écharpe.

(a) Voy. l'App. Commod. par le Clerc. p. 109. fig. 10. pag. 110.

LIV. BANDAGE,

Et Appareil pour la luxation de l'Avant-bras.

PAR la disposition particuliere qui se trouve dans les éminences & cavités qui constituent l'articulation du Bras, avec les os de l'Avant-bras & celles des ligamens, il est très-difficile qu'il se fasse quelque déplacement dans cette articulation, sur-tout par une cause externe. Cependant on l'a vû arriver; quand elle existe, de telle espèce qu'elle soit, on en fera la réduction. Après on doit appliquer l'Appareil qui consiste d'abord en une compresse simple, qui sera fendue par ses deux extrémités & trempée dans une liqueur appropriée, suivie d'une autre compresse double, fendue aussi comme la première; ensuite deux compresses languettes seront placées de maniere qu'elles croiseront l'une sur l'autre. La première sera dirigée obliquement de haut en bas, en partant de la partie inférieure du bras

vers la partie supérieure de l'avant-bras ; & la seconde commencera à la partie supérieure de l'avant-bras & sera dirigée vers le bras où elle se terminera. Cet Appareil sera fixé par le Bandage nommé le *Doloire* du coude. Il se fait avec une bande de quatre aunes de long sur trois doigts de large. On commence par un circulaire autour de la partie inférieure du bras, puis vous descendez vers le pli du coude, pour faire un circulaire sur l'avant-bras, & de-là rétrograder vers l'humérus en croisant vis-à-vis le pli du bras. Ensuite vous ferez deux tours obliques tant en montant qu'en descendant en forme de doloire : le reste de la bande sera employé autour du bras en montant par doloires. Il faut observer que si la luxation étoit en devant, il faudroit donner deux ou trois circulaires vis-à-vis de l'articulation. Dans ce cas, la situation du bras sera d'être étendu. Mais dans toutes les autres luxations, l'avant-bras doit être ployé, & soutenu avec l'écharpe : on mettra dans la main une pelotte.

LV. BANDAGE,

Et Appareil pour la Saignée du Bras.

QUOIQUE le Bandage & l'Appareil dont on se sert pour la saignée du bras soient fort simples ; l'application n'exige pas moins de la part du Chirurgien, toute son attention ; car on a souvent vû qu'un Bandage de la saignée mal assuré, a donné occasion à de très-grandes hémorrhagies qui ont presque fait périr le malade ; d'autres y ont succombé : ainsi on ne sçauroit trop recommander aux jeunes Eleves d'y apporter toute leur attention.

Cet Appareil consiste en deux compresses d'un pouce en carré, épaisses d'environ trois à quatre lignes. Un Chirurgien prévoyant, doit toujours être muni de deux compresses, soit que l'une s'imbibe de sang, soit qu'on ait besoin d'un point d'appui plus fort pour l'arrêter. Quant à la façon d'appliquer le Bandage, elle est différente selon ceux qui l'exercent. Pour le bien faire, il faut que la bande ait une aune

& un tiers de long ou environ, & deux doigts de large : après avoir réuni les levres de la playe & essuyé tout le sang qui se trouve aux environs, on applique sur la saignée la compresse que vous tenez avec le doigt index & le médius : vous posez de biais la bande sur la compresse, vous engagez le bout sous le petit doigt, ou le pouce de la main dont vous tenez le bras du malade. Alors vous prenez le plein de la bande de l'autre main, pour donner un tour à la partie inférieure du bras du malade, & descendre obliquement pour venir faire la même chose à la partie supérieure de l'avant-bras ; de là vous montez en croisant en forme d'X vis-à-vis la saignée, ce que vous répétez deux ou trois fois ; après quoi vous terminez le reste de la bande à la partie supérieure moyenne externe de l'avant-bras, par un double nœud ou une anse. Si vous craignez que le nœud ne blesse, vous faites un point d'aiguille. Il arrive quelquefois que la compresse glisse de dessous la bande par les mouvemens inconsiderés du malade, & laisse la playe presqu'à nud, d'où peut s'ensuivre de légers accidens.

Pour obvier à cet inconvénient, on peut l'affurer avec une ou deux petites épingles qui la tiennent avec la bande.

Nota. Que depuis quelques années on a trouvé le moyen d'arrêter le sang d'une saignée, sans avoir besoin de compresse ni de bande. M. Breban l'aîné, élève à l'hôtel royal des Invalides, est le premier qui ait trouvé cette méthode : il se sert seulement d'une petite feuille d'or battu qu'il place précisément sur l'ouverture, dans le petit espace qui se trouve entre les bords de la saignée, quoique rapprochés le plus qu'il est possible ; en sorte que l'on voit que la pression exacte de l'air sur cette feuille d'or paroît être la seule voye mécanique par laquelle le sang est arrêté sur le champ. Cette maniere d'arrêter l'effusion du sang, a donné lieu de l'appeller la *saignée dorée*. On peut encore se servir en ce cas d'une feuille d'argent, ou de plomb.

L'application de la Baudruche (a)

(a) La Baudruche est une petite membrane qui n'est autre chose qu'une portion du péritoine que les Bouchers tirent des intestins des bœufs. Les Tireurs d'or s'en servent.

produit le même effet. J'ai vû plusieurs personnes auxquelles on avoit arrêté le sang par cette méthode. Elles avoient la facilité de remuer le bras fans qu'il fortît la moindre goutte de sang.

LVI. BANDAGE,

Et Appareil pour l'Anévrisme du Bras.

UN des accidens des plus funestes qui puisse arriver dans l'opération de la phlébotomie, tant pour le malade que pour le Chirurgien, c'est la piqueure de l'artère. Lorsqu'il n'y a qu'une section partielle des tuniques externes de l'artère, alors les tuniques internes ne pouvant résister à l'impulsion du sang, se dilatent plus ou moins & forment une tumeur sanguine qui se manifeste sous la peau, qu'on nomme *Anévrisme vrai*: si au contraire avec la lancette on a ouvert entièrement l'artère, c'est un *Anévrisme faux*; le sang fort de son vaisseau.

Dans l'anévrisme vrai, l'indication qui se présente la première, est d'empêcher par la compression que

la tumeur n'augmente, & même s'il est possible, de la faire disparoître peu à peu.

Au lieu que dans l'Appareil qui convient pour l'anévrisme faux, on doit tourner ses vues du côté de l'hémorrhagie, & faire enforte de l'arrêter le plutôt que faire se pourra.

Pour cet effet, si le sang sort à plein jet, on applique sur l'ouverture un morceau d'agaric qui sera suivi de plusieurs compresses graduées; le reste est la même chose que dans l'anévrisme vrai. Pour cela on appliquera sur la tumeur une compresse dans laquelle on enveloppera une plaque de plomb ou de quelqu'autre métal solide qui sera soutenue par plusieurs autres compresses graduées, & par-dessus des compresses languettes, avec le Bandage que nous décrirons pour l'opération de l'Anévrisme.

Si au contraire on est obligé d'en venir à l'opération de l'anévrisme, & qu'il faille faire la ligature, ce qui arrive sur tout dans l'anévrisme vrai, il faut avoir deux ou trois brins de fil de Bretagne cirés, d'environ dix-huit à vingt pouces de longueur, que vous

passerez en double dans l'aiguille à anévrisme de M. Petit, ou à son défaut dans une aiguille à suture, de moyenne grosseur, que vous présenterez, la tête la première, au lieu de la pointe, par-dessous l'artère. L'ayant passé, vous coupez le fil en deux chefs que vous écarterez l'un de l'autre, autant que vous le jugerez nécessaire; puis vous glisserez une petite compresse longue sur la longueur du vaisseau, & après, vous formerez vos deux ligatures, dont l'une fera au-dessus de l'ouverture de l'artère, & l'autre au-dessus. Ensuite on mettra dessus le vaisseau un peu d'agaric, & un ou deux petits bourdonnets trempés dans l'esprit de vin. Des lambeaux de linge ou de charpie brute rempliront le reste de la playe; puis, par-dessus on posera trois ou quatre compresses graduées en commençant par les plus petites qui seront suivies de deux longuettes de quinze pouces de long, chaque. Elles sont mises en croix; le tout sera soutenu par le Bandage suivant, connu sous le nom de *Doloire* pour l'anévrisme. On le fait avec une Bande de trois aunes & demie de long

& trois doigts de large ; observant que l'application en soit bien faite , c'est-à-dire , qu'il faut qu'il soit assez ferré pour prévenir l'hémorrhagie ; mais aussi il faut bien prendre garde qu'une trop forte compression n'empêche absolument le cours des liqueurs , d'où s'ensuivroit nécessairement la mortification de la partie.

On commence ce Bandage par un circulaire à la partie inférieure du bras , puis vous descendez & passez sur le lieu de la maladie , pour venir faire un circulaire sur l'avant-bras ; ensuite montez obliquement vers le pli du bras pour y croiser sur le premier jet de bande ; faites un second circulaire vis-à-vis du premier , & descendez de nouveau ; continuez les mêmes tours trois à quatre fois , tant en haut qu'en bas , après quoi une compresse languette un peu épaisse fera mise le long du bras sur le trajet de l'artère brachiale , sur laquelle on fait avec le reste de la bande , des doloires en montant , pour finir à la partie supérieure interne du bras , pour y être fixée par une ou deux épingles.

LVII. BANDAGE,

*Et Appareil pour la Fracture simple
& composée de l'Avant-bras.*

CET Appareil diffère peu de celui que nous avons décrit plus haut pour la fracture du Bras. L'ordre de l'application en est le même. Toute la différence consiste en deux compresses languettes qu'on place d'abord selon la longueur des os, une du côté interne & l'autre à la partie externe; le reste de l'Appareil s'applique comme il a été dit dans la fracture du bras, c'est-à-dire, qu'on met une petite compresse circulaire sur les deux précédentes; ensuite on fait deux ou trois tours circulaires autour de la fracture, & après l'on monte par doloires. La seconde bande commencera de même, & vous descendrez par doloires & terminerez la bande dans la partie inférieure, observant, si la fracture se trouvoit vers la partie inférieure, d'embrasser le poignet avec la bande. La troisième bande commencera vers la partie

inférieure, & en montant par doloires on la conduira vers la partie supérieure, pour l'y terminer. On se sert d'une gouttiere de carton ou d'écorce d'arbre, arrêtée avec des liens autour de l'avant-bras. Après cela la partie sera mise dans une situation convenable sur un oreiller : lorsque le tems des premiers accidents sera passé on peut mettre l'avant-bras en écharpe.

LVIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la Luxation du Poignet.

LA luxation des os du Carpe est suivie très-souvent de grands accidents, tels qu'une véhémente douleur, gonflement à l'article, stagnation de la liqueur synoviale dans la gaine des tendons, &c. ce qui rend la cure très-longue & souvent difficile. Cette luxation peut arriver en différentes manieres ; sçavoir en-dedans, en-dehors, en-devant & en-arriere : un seul Bandage convient à tous ces déplacements. Le nombre des bandes & la

maniere d'en user , n'est pas décrite de même chez tous les Ecrivans ; les uns se servent de deux bandes , d'autres n'en employent qu'une. L'épreuve que j'ai faite des deux méthodes , m'a fait préférer la premiere. Voici la maniere d'y procéder. Ayez deux bandes , la premiere aura environ deux aunes & demie de long , & la seconde un aune & demie , toutes deux auront deux travers de doigt & demi de large , on commencera par appliquer une compresse circulaire sur le lieu affecté , ensuite on passera le pouce du malade dans une ouverture pratiquée au bout de la premiere bande , pour monter autour du poignet y faire trois circulaires. Montez ensuite par des doloires sur l'avant-bras , pour descendre ; faites deux tours sur l'article , & de là sur la main , passer entre le pouce & le doigt index , au-dedans de la main , & revenez du côté externe pour former un croisé vis-à-vis de la luxation. Vous réitérez les mêmes tours trois ou quatre fois , en faisant des doloires ouverts par en haut , ce qui vous donnera un Spica ; le reste de la bande sera employé à l'avant-bras. Enfin, on

mettra dans la main une pelotte de charpie ou du linge, & des compresses fendues sur la main. Le tout sera soutenu par la deuxieme bande, en montant par des doloires, & finissant au-dessus du poignet. On mettra l'avant-bras en écharpe.

Nota: Que si la luxation étoit en dedans, en-devant ou en-arriere, on auroit l'attention de croiser les jets de bande vis-à-vis le lieu où l'os auroit été déplacé, afin de former un point d'appui capable de contenir l'os dans sa position naturelle.

Ce Bandage peut être employé dans la fracture des os du Carpe.



LIX. BANDAGE,

*Et Appareil pour la fracture des Os du
Carpe & du Métacarpe.*

S'IL Y A fracture aux os du Carpe, ou dans ceux du Métacarpe, après qu'on en aura fait la réduction, on appliquera dessus une compresse en 3 ou 4 doubles, longue d'environ huit à dix pouces, & large de cinq à six travers de doigts, trempée dans quelque liqueur convenable; elle sera suivie d'une bande longue de cinq aunes & large de trois doigts. Commencez par un circulaire autour de l'avant-bras, & descendez sur la main, en glissant la bande entre le pouce & l'index, approchant le plus que vous pourrez de l'extrémité inférieure des os du Métacarpe, pour revenir de dedans en dehors de la main, former un croisé du côté externe; montez obliquement & donnez un circulaire autour du poignet, pour descendre de nouveau comme ci-devant; répétez les mêmes tours trois fois en formant

des doloires ouverts par en bas ; après quoi vous placez dans la main une palette de carton ou de bois bien mince , garnie d'une compresse graduée , trempée dans quelque liqueur : descendez avec la bande entre le pouce & l'index jusqu'à son extrémité inférieure pour commencer par des circulaires, sur tous les doigts , en montant par doloires jusqu'à l'avant-bras où sera terminée la bande : la petite écharpe sera appliquée ensuite.

LX. BANDAGE.

Le Spica pour la luxation & la fracture du Pouce , & son Appareil.

S'IL arrive que la première phalange du Pouce soit luxée ou fracturée , ou que quelques-unes des autres phalanges le soient aussi , on en doit faire la réduction le plus promptement qu'il sera possible , laquelle étant faite , vous commencerez par mettre des compresses circulaires proportionnées à la partie , sur le lieu malade , qui seront appuyées

par le moyen du Bandage nommé le *Gantelet du Pouce* ; prenez une bande de trois aunes ou environ , sur un travers de doigt de large , commencez par deux circulaires autour du poignet , & de là conduisez la bande au dedans de la main , en la glissant du dedans au dehors entre le pouce & l'index , pour monter & donner un circulaire au haut du poignet. Ensuite descendez une seconde fois , du côté interne de la main , & ayant l'attention de conduire la bande jusqu'à l'extrémité du pouce , puis montez par doloires tout le long de ce doigt , observant dans le cas où il y auroit luxation dans quelques-unes des phalanges , de faire deux circulaires vis-à-vis du lieu luxé. Si au contraire il se rencontre une fracture , il faudra mettre des petites compressees languettes , suivant la longueur de la phalange , qu'on peut garnir de petites attelles dans certains cas , ou de carton. Après , continuez à monter par doloires jusqu'à ce que tout le doigt soit couvert. Ensuite vous montez par un rempant & descendez de nouveau du côté du pouce ; glissez entre le

doigt indice , faites un tour au pouce ; montez derechef , & descendez de même par plusieurs tours de bande formant un Spica à la partie supérieure interne du pouce. Le reste de la bande s'employera par des circulaires autour du poignet. On peut dans ces maladies mettre en usage la petite écharpe.

LXI. BANDAGE,

Et Appareil pour la fracture & luxation des quatre derniers Doigts.

LORSQU'IL y a quelques-unes des phalanges des quatre derniers doigts qui se trouvent luxées ou fracturées , la réduction n'en est pas bien difficile ; lorsqu'elle est faite , on met autour de la partie une compresse circulaire qui sera suivie d'une seconde , & trempée dans un défensif convenable ; puis vous prenez une bande de demi-aune de long & d'un doigt de large , avec laquelle vous ferez deux circulaires autour de la partie pour monter & descendre par doigt

res, jusqu'à ce que la bande soit employée autour du doigt. Ensuite on mettra trois petites languettes, de la longueur du doigt malade, qui seront soutenues d'une petite bande de même largeur que la précédente, & de deux aunes & demie de long, avec laquelle on fera des circulaires autour de la partie affectée, pour descendre par doloires jusqu'au bout du doigt, & de là remonter jusqu'au haut de l'avant-bras, pour terminer la bande autour du poignet: & pour plus grande sûreté, on peut mettre dans la main une palette de carton ou de bois mince, garnie d'une compresse qu'on arrêtera tout le long de la main avec quelques tours de bande; il y a des Auteurs qui conseillent dans ce cas le Gantelet ou demi-Gantelet; mais outre que je ne le crois pas assez solide, je le regarde comme fort embarrassant. Dans ces sortes de maladies, on peut faire usage de la petite écharpe.

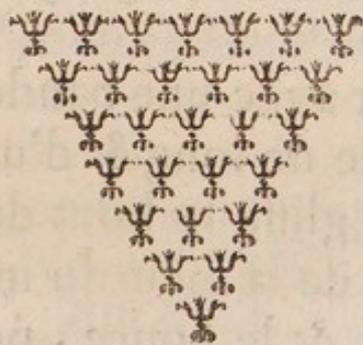


LXII. BANDAGE,

Et Appareil pour le Panaris.

COMME le Panaris peut affecter différentes parties des doigts, & que son siège peut être plus ou moins profond; à raison de cette différence, on en a établi de quatre espèces. L'Appareil des deux premières espèces doit être regardé comme très-simple; on met ordinairement, soit avant ou après l'opération un cataplasme ou emplâtre convenable. Si c'est après l'opération, on met un ou deux petits plumaceaux, de la charpie, ou des petits lambeaux de linge, un emplâtre qui doit être coupé en croix de Malte, suivi d'une compresse de même figure: le tout étant soutenu avec une bande d'une demi-aune de long, ou plus, si on le juge nécessaire. Avec cette bande on fera des circulaires autour de la partie blessée, & s'il reste de la bande, on fait quelques circulaires autour de la main, & sur-tout lorsque cette partie est gonflée. Si le panaris

Se trouve de la troisième ou quatrième espèce, alors on pourra mettre pour premier Appareil, sur le tendon, un petit plumaceau trempé dans quelque liqueur spiritueuse, & le reste, comme nous l'avons dit ci-dessus. Si le panaris avoit son siège entre le périoste & l'os, & qu'il y eût carie, dans ce cas, on mettra sur l'os affecté un petit plumaceau imbibé dans quelque teinture ou liqueur spiritueuse, & les médicamens propres selon les circonstances. Du reste, les autres pièces de l'Appareil seront à peu près de même que dans celui de la première & seconde espèce. On peut aussi se servir de l'écharpe pour soutenir la main, & sur-tout si la personne ne garde pas le lit.



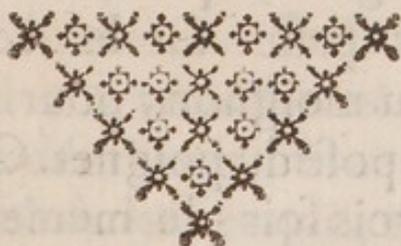
LXIII. BANDAGE,

Et Appareil pour la Saignée de la Veine Salvatelle & la Céphalique du Pouce.

QUOIQUE la saignée que l'on fait au poignet ne soit pas fort usitée, il convient cependant à un jeune Chirurgien qu'il sçache la maniere d'appliquer l'Appareil & le Bandage qui y est nécessaire; car la façon de la faire est bien différente de celle qui se pratique pour les autres saignées. Si c'est la veine Salvatelle qu'on a ouverte; après avoir tiré la quantité de sang suffisante, on pose dessus, une compresse d'un pouce en carré suivie d'une autre plus grande, pour les soutenir avec le Bandage qu'on nomme *Renversé*.

Il se fait avec une bande d'une aune & demie de long & d'un doigt de large, on glisse le bout de la bande en dedans de la main du malade, entre l'index & le pouce, pour y être fixé un instant. Vous montez obliquement en passant sur la compresse,
pour

pour faire un tour au poignet, & venir passer la bande entre le doigt annulaire & le petit doigt, faisant un second tour pour monter encore au poignet, descendre & passer encore entre l'annulaire & le petit doigt, y faisant un troisieme tour pour monter au poignet, & descendre pour passer entre l'annulaire & le petit doigt, pour monter comme ci-devant. Revenez sur le poignet, & alors le chef que vous aviez glissé entre le pouce & l'index, vous le renversez sur le poignet du côté du petit doigt, & l'engagez par des circulaires que vous faites avec le reste de la bande. Si c'étoit la Céphalique du pouce que vous eussiez faignée, après avoir placé une compresse, vous pourriez vous servir seulement d'un Bandage circulaire. On pourroit encore mettre en usage dans ces sortes de faignées la feuille d'or ou la Baudruche.



LXIV. BANDAGE,
*Et Appareil pour l'Amputation des
Doigts.*

AP R È S l'amputation d'un ou de plusieurs Doigts, on met ordinairement sur le petit moignon un plumaceau, une petite compresse carrée, suivie d'une autre, languette de huit ou dix travers de doigt, dont une portion sera posée sur le dos de la main, & l'autre en dedans; une autre compresse large de trois travers de doigt, & longue de quinze pouces, que vous appliquerez par le milieu, dont un des bouts montera en-dedans de la main, & l'autre en-dehors, montant jusqu'à la partie supérieure du poignet où ils seront croisés & fixés avec la bande, qui aura une aune & demie de long, & deux doigts de large: on commencera par deux circulaires autour du poignet; après, vous descendrez pour passer sur les compresses vis-à-vis du moignon, pour remonter du côté opposé du poignet. Continuez deux ou trois fois de même, c'est à-dire, montez & descendez alternativement, pour enfin terminer la bande

par des circulaires au haut du Carpe, ou à la partie inférieure de l'Avant-bras.

LXV. BANDAGE.

Des Écharpes en général.

Nous venons de décrire tous les Bandages & Appareils qui s'appliquent aux extrémités supérieures, à la réserve du Bandage à dix-huit chefs, pour la fracture compliquée de ces parties, & les différentes espèces de Capeline qui servent à l'amputation du bras & de l'avant-bras, dont je ferai mention à l'occasion des Bandages & Appareils que l'on pratique aux extrémités inférieures, comme étant à peu-près les mêmes. Après cela, il convient de décrire les différentes écharpes qui servent à soutenir les extrémités supérieures lorsqu'elles se trouvent luxées ou fracturées; mais comme il y a trois sortes d'écharpes que nous décrirons, nous ferons observer qu'on les employe différemment à raison des parties qui se trouvent blessées.

Nous commencerons par décrire la grande écharpe que l'on fait avec une serviette qui doit être plus longue que large. On la prendra par les deux bouts d'un des côtés le plus étroit, que vous tenez entre l'index & le pouce de chaque main. Vous présentez le bord de la serviette dessous l'aisselle du côté malade, pour aller attacher les deux bouts sur l'épaule opposée. Ensuite vous abandonnerez la serviette pour un instant, & pour faire plier pendant ce tems l'avant-bras en angle droit. Après, vous prendrez les autres coins de la serviette, que vous portez de bas en haut jusqu'à la hauteur de l'humérus. Alors si elle n'est pas trop longue, elle doit exactement appuyer & soutenir le coude & tout l'avant-bras. Mais si elle se trouve trop longue, on remployera le bord supérieur en dedans, autant qu'il sera nécessaire, pour que le bas de la serviette porte précisément sur l'avant-bras, pour le soutenir. Ensuite on fixe les deux bouts de la serviette vers la partie latérale & inférieure du col, du côté opposé à la maladie, soit avec des épingles, soit avec quelques

points d'aiguille. S'il se trouve quelques plis tant en devant qu'en arriere on les range proprement, & on les affujettit avec des points d'aiguille ou des épingles.

LXVI. BANDAGE.

De l'Écharpe moyenne ou triangulaire.

POUR faire cette Echarpe, on prendra un grand mouchoir, ou un morceau de linge carré, grand à peu-près comme un mouchoir, que vous ployez en triangle. Vous prenez deux de ces angles avec les doigts index & le pouce de chaque main, & vous portez le plein du mouchoir par devant, sous l'aisselle du côté malade. Alors vous abandonnez le mouchoir pour un instant, & le faites tenir à un Aide, tandis que vous faites plier l'avant-bras du malade, comme il a été dit ci-dessus. Après cela, le bout postérieur sera joint avec l'antérieur par le moyen d'un nœud ou de quelques points d'aiguille. Le 3^e. chef ou angle qui se trouve au-dessous du coude sera rele-

vé & attaché avec quelques épingles à la partie postérieure & supérieure du bras & de l'épaule.

LXVII. BANDAGE.

La petite Écharpe, ou l'Écharpe d'Officier.

LE principal usage de la petite Écharpe est de servir aux maladies de l'avant-bras & à celles de la main. On fait cette écharpe avec un morceau de taffetas ou de linge, d'environ deux pieds de long sur huit ou dix pouces de large, que vous ployez en deux. Les bouts qui sont placés vers le haut, doivent être proprement plissés, & garnis d'un cordon un peu fort, disposé en anse, afin qu'on puisse l'accrocher ou l'attacher à l'habit. Ensuite vous faites passer tout doucement l'avant-bras & la main du malade qui se trouve affecté, & le soutenez ainsi : ce Bandage est commode pour ceux qui ne sont pas obligés de garder ni le lit ni la chambre, & qui d'ailleurs sont obligés à vacquer au-dehors de leur maison.

CHAPITRE V.

*Des Bandages & Appareils des
Extrémités inférieures.*

LXVIII. BANDAGE,

*Et Appareil pour la luxation de la
Cuisse.*

LES Maîtres de l'Art n'ignorent pas que le déplacement de l'os de la Cuisse est un de ceux qui offrent souvent le plus de difficultés, pour en faire la réduction. Mais un habile Chirurgien avec des forces proportionnées & de l'adresse en vient à bout. La réduction étant faite, on doit appliquer l'Appareil, qui consiste à mettre une compresse d'environ deux pieds de long, sur quinze ou seize pouces de large, ployée en six ou huit doubles sur la partie supérieure de la cuisse, le plus haut que faire se pourra, & qu'elle fasse le moins de plis qu'il sera possible. Cette compresse sera suivie im-

médiatement du Bandage qu'on appelle *Spica de la Cuisse*, que l'on fait avec une bande de six à sept aunes de long (plus ou moins, au reste, selon la corpulence du sujet) & quatre doigts de large. Le bout de la bande fera d'abord appliqué au-dessus de la hanche malade, pour faire deux circulaires autour du corps. Vous venez ensuite de haut en bas de derriere en devant, pour passer le plus près que vous pourrez du grand trochanter & de-là sur la partie antérieure de la cuisse, & descendre dans le pli de l'aîne : pour revenir par derriere & monter encore sur le grand trochanter, pour y croiser avec le jet de bande qui précède. Montez de nouveau obliquement pour faire un tour à la ceinture, & revenir passer le plus près du grand trochanter que faire se pourra, pour descendre au-dedans de la cuisse & revenir passer une 2^e. fois sur le grand trochanter. Faites trois ou quatre fois les mêmes tours, observant de former des doloires à chaque tour de bande, ce qui produira un *Spica*. Vous donnez après un circulaire à la partie supérieure de la

cuisse, d'où résultera un triangle qu'on nomme *Gerani*. Faites encore un tour à la partie supérieure de la cuisse, mais qui soit un peu en rempant de bas en haut, qui couvrira le *Gerani* & le *Spica*. Le reste de la bande fera employé autour du corps, & vous l'arrêterez du côté externe avec des épingle.

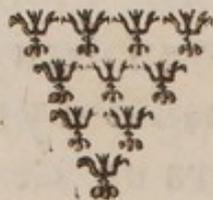
LXIX. BANDAGE,

Et Appareil pour les Maladies qui arrivent aux Fesses.

SI quelque affection contre-nature arrive à une des fesses & qu'elle exige l'application de quelques médicamens, l'Appareil fera varié suivant la nature du mal. S'il y a playe, l'Appareil consistera en des bourdonets, des plumaceaux, des emplâtres & des compresses, soutenues par le Bandage que je vais décrire.

S'il y a simplement tumeur, on met par-dessus des cataplasmes ou quelque emplâtre, suivant l'indication des compresses. Pour le Bandage, on prend

une pièce de linge d'un carré-long, & un peu plus large par en haut que par en bas, sur le bord supérieur duquel on coud deux bouts de bande pour les fixer autour de la ceinture. Deux autres bouts feront fixés aux autres coins qui sont vers la partie inférieure du Bandage, pour servir à l'attacher autour de la cuisse. Il est bon d'observer que comme la fesse fait une saillie assez considérable, on doit entailler la partie moyenne du Bandage, & faire chevaucher les deux bouts coupés & les coudre ensemble, afin que le milieu du Bandage présente une espece de poche pour mieux s'accommoder à la convexité de la fesse.



LXX. BANDAGE,

Et Appareil pour la Suture entre-coupée qu'on pratique à la partie antérieure de la Cuisse.

UNE playe profonde à la partie antérieure de la Cuisse oblige souvent de faire des points de future. Cependant pour peu que l'on trouve une disposition qui ne l'exige pas, on doit les éviter. L'opération faite, on met dessus & dessous le bord de la playe une petite compresse, un plumaceau sur la playe, & après une grande compresse qui couvrira le plumaceau & les premières compresses. Le tout sera soutenu avec une bande de trois aunes de long, & large de trois doigts. Vous faites d'abord deux circulaires, au-dessous de la playe, & montez au-dessus par un rempant pour y faire aussi deux circulaires. Ensuite vous descendez par un rempant; vous faites un autre circulaire à la partie moyenne de la cuisse au-dessous de la playe; vous remontez comme ci-de-

vant, & continuez trois ou quatre fois, tant en montant qu'en descendant, faisant attention que tous vos jets de bande soient appliqués de manière qu'ils tendent toujours à rapprocher les bords de la playe. Enfin, vous terminez la bande par des doloires à la partie supérieure externe de la cuisse.

LXXI. BANDAGE,

Et Appareil pour la Luxation de la Rotule.

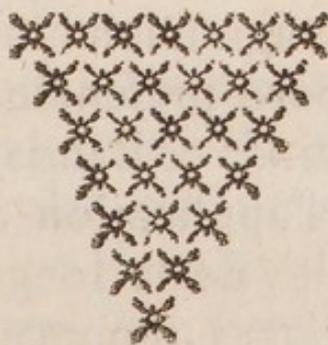
L'APPAREIL qui sert à cette luxation est d'abord une compresse simple posée sur la rotule & fendue en fronde, suivie d'une autre en plusieurs doubles de quinze à seize pouces de long, & de huit travers de doigt de large, aussi fendue, sur laquelle on fait le doloire du genou avec une bande de quatre aunes de long, & trois doigts de large, commençant par deux circulaires autour de la partie inférieure de la cuisse, & descendant par un rempant derrière le jarret. Donnez deux tours de bande à la par-

LXXII. BANDAGE,

*Et Appareil Unissant pour la fracture
en long de la Rotule.*

IL est très-rare de trouver la Rotule fracturée suivant sa longueur ; & lorsque cette partie se trouve divisée ainsi, c'est plutôt une playe à l'os, qu'une fracture, parce que l'on conçoit qu'une séparation dans cette direction est plutôt l'effet d'un instrument tranchant que celui d'un contondant. Pour la réunir, on place deux petites compresses un peu épaisses, de six travers de doigt de long & trois de large, sur les côtés de la rotule, un plumaceau sur le lieu divisé, & le Bandage unissant, qui se fait avec une bande d'environ trois aunes de long & deux travers de doigts de large, roulée en deux globes, fendue dans le milieu, comme il a été dit dans le Bandage unissant pour les playes simples. Vous commencez par l'appliquer derrière le jarret, conduisant les globes en devant, de façon que la fente de la

bande se rencontre vis-à-vis de la playe; là, vous passez un des globes dans la fente, & ferrez par degré les deux chefs, ensuite vous portez de nouveau les globes de devant en arriere pour croiser derriere le jarret, & revenez en devant faire un autre tour comme le précédent, en passant une seconde fois un des globes dans une autre fente que vous pratiquerez à la bande. Après quoi vous donnez un des chefs de la bande à un Aide pour qu'il monte par doloires autour de la cuisse, & la terminer à sa partie moyenne, tandis que vous descendrez aussi par doloires avec l'autre chef, pour la fixer à la partie supérieure de la jambe; puis, vous mettrez la partie dans une situation convenable.



LXXIII. BANDAGE.

Le Kiastre pour la fracture en travers de la Rotule , & son Appareil.

LA situation de la Rotule, la maniere dont elle est attachée aux muscles extenseurs de la jambe , le ligament fort qui la fixe au tibia , sa substance spongieuse ; toutes ces choses sont autant de dispositions qui rendent cet os très-susceptible de se casser en travers. La réunion de la Rotule ne se peut obtenir que par le moyen d'un Bandage convenablement appliqué ; si le tems , le repos & la bonne disposition des sucs , &c , n'y concourent ; on a quelquefois le désagrément de ne pas pouvoir agir selon l'indication qui s'étoit d'abord présentée. Quand on veut se servir de ce Bandage, on commence par l'application d'une compresse simple, de la longueur de dix à douze pouces , coupée en fronde , & au milieu de laquelle on pratique une ouverture d'environ deux travers de doigts placée selon la longueur de

la partie , de maniere que l'ouverture de la compresse regarde vis-à-vis de la fracture. Après cela , on place par dessus la fracture un morceau de cuir souple ou de carton de quatre à cinq travers de doigt de large & 6 de long, coupé en ovale , au milieu duquel on aura pratiqué une ouverture de la largeur d'un écu de trois livres ; après quoi vous avez deux compresses longues, d'une demi-aune de long , que vous mettez, l'une en-dessous l'autre en-dessus de la rotule , de maniere que la supérieure descendra obliquement pour croiser derriere le jarret , & l'autre montera en allant de devant en arriere , pour croiser sur le même lieu que la premiere ; vous les faites tenir par un Aide Chirurgien pour un instant, & pendant ce tems , vous placez un faux-fanon qui consiste en une serviette , ployée en trois ou quatre doubles , & roulée par les deux bouts & à plat. Ensuite on procède à l'application de la bande, qui doit avoir environ sept à huit aunes de long, roulée à deux chefs égaux, les tenant un de chaque main. Vous portez le milieu de la bande, sur la partie

inférieure & postérieure de la cuisse ; pour venir croiser en devant vis-à-vis le bord supérieur de la rotule , & de-là retourner sur le jarret , & venir engager les chefs de la bande sur la partie supérieure & antérieure de la jambe , pour retourner derrière la cuisse , après avoir croisé sur le jarret ; y recommencer les mêmes tours , que ci-devant , ce qui vous donnera un double d'X , tant au-dessus qu'au dessous de la rotule. Alors vous les fixez tous deux , avec une épingle , & donnez à tenir pour un moment les globes de la bande à un Aide Chirurgien. Pendant ce tems , vous placez sur la rotule , une compresse en quatre doubles de six travers de doigts de long sur quatre de large , sur laquelle on renversera les bouts de la première compresse , c'est-à-dire , les inférieurs seront renversés de bas en haut , & les bouts supérieurs de haut en bas , & vous les arrêterez les uns avec les autres au moyen d'une ou deux épingles sur la compresse carrée. Puis , vous prenez les globes de la bande de chaque main , & vous faites d'abord un ou deux circulaires sur la rotule. En-

suite vous donnez un des globes de la bande à un Aide Chirurgien, avec lequel il fera des doloires en montant sur la cuisse, jusqu'à ce que la bande soit finie, tandis qu'avec l'autre globe vous descendez du côté de la jambe en formant aussi des doloires, & terminez ainsi la bande à la partie supérieure externe de la jambe. Pour une plus grande sûreté, on mettra par-dessus des fanons comme pour la fracture de la cuisse ou de la jambe, tels que nous le décrirons plus bas.

LXXIV. BANDAGE.

*Le Doloire pour la luxation du Tibia,
& l'Appareil qui lui est propre.*

LA luxation du Tibia avec le Fémur se fait très-difficilement. Conséquemment elle arrive très-rarement, & peut se faire en différentes manières. La réduction étant faite, on place dessus une compresse double, fendue par les côtés, qui sera suivie d'une seconde aussi fendue, mais un peu plus longue & plus épaisse, trempées dans une li-

queur défensive. Le tout sera soutenu par le Bandage que je vais décrire. Il se fait avec une bande de quatre aunes de long, & de trois de large. Le bout de la bande s'applique sur la partie inférieure de la cuisse, par un ou deux circulaires. Vous descendez derrière le jarret par un rempant oblique ; vous ferez deux tours au haut du tibia ; vous montez du côté du genou par un doloire. Vous faites un circulaire au bas de la cuisse, & de-là vous descendez par un autre doloire vers la jambe. Continuez trois fois les mêmes tours tant en montant qu'en descendant. Donnez ensuite deux circulaires autour de l'article ; puis vous montez par doloires jusqu'à ce que la bande soit employée, & fixez le bout du côté externe avec une épingle.



LXXV. BANDAGE,

Et Appareil circulaire pour la fracture simple de la Cuisse & celle de la Jambe.

QUOIQUE nous ayons déjà dit que le Chirurgien, avant que de faire aucune opération, doit avoir son Appareil prêt; nous le répétons encore. Cette règle doit être observée surtout pour la fracture de la Cuisse & celle de la Jambe. La réduction de l'une ou l'autre de ces fractures est quelquefois très-difficile. Lorsqu'elle sera faite, vous prendrez une compresse d'environ dix-huit à vingt pouces, plus ou moins, selon la grosseur de la partie; la largeur sera de huit à neuf pouces. Elle doit être fendue d'un côté environ à deux tiers de sa longueur. Vous la trempez dans une liqueur convenable; ensuite vous la prenez avec le doigt indice & le pouce de chaque main par les deux coins non fendus, mettant dessus les doigts indices & les pouces dessous. Dans cette disposition, on la porte du côté

interne de la partie, vis-à-vis de la fracture, prenant bien garde qu'elle ne fasse aucun pli, après quoi on glisse les mains par-dessous la cuisse ou la jambe, & on la fait par les deux bouts fendus, pour les conduire autour de la partie. Après, vous avez une bande de cinq à six aunes de long ou plus, selon le volume de la partie, & de trois ou quatre travers de doigt de large. Cette bande étant roulée à un globe, vous la trempez dans le défensif approprié. Ensuite vous la déroulez de huit à dix pouces, tenant le globe dans la paume de la main droite, & le bout de la bande de la main gauche; & la portez ainsi tenue, au-dessous de la partie fracturée, & conduisez ce bout de derrière en devant précisément sur le lieu de la fracture, pour y faire trois circulaires, observant de tenir alternativement avec l'une & l'autre main, le dessous de la partie blessée, tandis que vous êtes appliqué à dérouler ou appliquer la bande. Vous faites trois circulaires vis-à-vis de la fracture, & de-là vous montez par petits doloires, pour la terminer à la partie supérieure & externe

de la cuisse ; après , vous prenez une autre bande de pareille longueur également trempée dans la liqueur , avec laquelle on fera trois autres tours sur la fracture ; ensuite vous descendrez par doloires. Comme souvent la partie est plus grêle vers le bas, avant que de descendre par doloires avec la bande , on doit mettre sur le lieu le plus mince de la partie , une ou deux compresses graduées irrégulières ; d'autres veulent que l'on fasse des renversés , & n'approuvent pas l'application des compresses graduées avant l'application de la bande (a). Quand on se détermine pour les renversés ; afin de le mieux exécuter , on observera que la bande ne soit déroulée que de huit à dix pouces , que le jet de la bande qui vient d'être employé , ne se relâche pas ; ce qu'on prévient en appuyant les quatre derniers doigts de la main gauche par dessus , tandis que vous approchez le pouce en devant pour diriger le renversé du côté interne , retournant le globe de haut en bas , qui ne doit être tiré que lorsque

(a) Voyez *Traité des Maladies des Os*, de M. Petit, T. II. pag. 152.

le pli est entièrement formé. Par ce moyen, vous faites un ou plusieurs renversés, selon que le cas l'exige; observant de les placer tous du côté interne & sur la même ligne, ce qui vous donnera la figure d'un épi de bled. Continuant ainsi jusqu'à ce que les tours de bande ne godent plus. On fait alors des doloires les plus réguliers que faire se pourra, finissant à la partie inférieure externe de la cuisse. Si vous n'avez pas d'abord employé les compresses graduées, & que malgré les renversés le bas de la cuisse, ou de la jambe soit encore fort petit, on remplira ce vuide par des doloires s'il reste de la bande, jusqu'à ce qu'elle soit au niveau, ou bien l'on mettra une compresse graduée: du reste on place, suivant la longueur de la partie, par-dessus trois languettes d'un pied ou environ de long & deux doigts de large, de deux ou trois lignes d'épaisseur. Dans le cas où il y auroit une fracture composée, on ajoute des attelles de bois mince ou de carton. Les languettes doivent être placées de façon qu'elles ne portent ni sur le trajet des vaisseaux, ni sur les os. On fera tenir
pour

pour un instant les bouts des languettes par les Aides-chirurgiens qui ont fait l'extension & la contre-extension, pendant que vous prendrez la troisieme bande, de six à sept aunes de long, & de trois à quatre doigts de large, qu'on ne trempe point dans la liqueur: on commence par le bas de la partie blessée au bout des languettes par un circulaire, & l'on monte par doloires, pour finir à la partie supérieure externe; ensuite on pose toute l'extrémité sur des oreillers, sur lesquels il y aura cinq liens, trois vis-à-vis la cuisse & deux pour la gauche.

On se servira des fanons qu'on roulera autour de la partie, près des malléoles & de la partie supérieure de la cuisse, entre lesquels on mettra des petits coussins pour remplir les vuides, afin que les fanons ne portent point sur ces parties (a). Ensuite on

(a) *Nota.* Que dans les fanons qu'on employe pour la fracture de la cuisse, le cylindre destiné pour occuper le côté externe de la cuisse doit être beaucoup plus long que celui qui sera placé du côté interne puisqu'il doit monter à 4 ou 5 travers de doigts au-dessus du grand trochanter, au lieu que pour l'interne il doit s'en manquer au moins de deux travers de doigts qu'il ne touche le pli de la cuisse.

mettra une compresse large de deux ou trois travers de doigts, & de la longueur de toute l'extrémité pour fixer le tout avec des liens, ayant le soin de commencer par celui du milieu, & de les arrêter du côté externe. On met toute la partie dans une bonne situation, elle sera garantie du poids des couvertures par le moyen d'un archet qui pour cet effet doit être bien assuré; c'est-à-dire, qu'il ne puisse pas vaciller d'un côté ni d'autre.

LXXVI. BANDAGE,

Et Appareil pour la Fracture simple & composée de la Jambe.

IL y a peu de différence entre l'Appareil dont on se sert pour la fracture simple de la Jambe, d'avec celui que nous venons de décrire. La différence consiste essentiellement dans les proportions des pièces qui doivent composer ce dernier Appareil. En général, on doit les tenir plus couvertes & plus étroites que celles de la cuisse. L'ordre de leur application sera aussi à peu

près le même que ci-dessus; on observera, 1°. après la réduction, de mettre sur la fracture une compresse simple, fendue par une de ses extrémités, qui entoure toute la partie, de manière qu'un bout doit anticiper sur l'autre: cette compresse doit être trempée dans le vin chaud, ou dans quelque autre liqueur, selon les circonstances. 2°. Vous aurez une bande d'environ deux ou trois aunes de long & trois doigts de large, roulée à un globe; vous commencerez par faire trois circulaires un peu ferrés, vis-à-vis de la fracture; après vous montez par petits doloires jusqu'à la partie supérieure de la jambe, & terminez la bande du côté externe. 3°. Une seconde bande de deux aunes & demie & trois doigts de large également roulée & trempée dans une liqueur défensive, avec laquelle vous ferez deux circulaires sur la fracture, puis vous descendrez par petits doloires, faisant attention que si la jambe se trouve fort mince par en bas, comme cela arrive ordinairement; de mettre à l'endroit le plus petit une compresse graduée qui sera ployée de manière qu'elle soit plus

épaisse, par en bas que par en haut, ou si vous ne vous servez pas d'abord de compresse graduée, comme le recommande M. Petit, vous ferez avec la bande des renversés autant qu'il fera nécessaire, jusqu'à ce que la bande ne gode plus, ensuite vous porterez vos doloires jusqu'au commencement des malléoles, où vous finirez la bande, en supposant que la fracture se trouve à la partie moyenne de la jambe; mais, si au contraire l'os étoit cassé à la partie moyenne & inférieure ou à l'extrémité inférieure même du tibia; dans ce cas, il faut avec la bande non-seulement couvrir les malléoles par des doloires, mais encore il convient de donner un ou deux tours de bande sous la plante du pied, & remonter croiser sur le dos du pied près de son articulation, & finissez après, la bande à la partie inférieure externe de la jambe.

Remarquez qu'à l'occasion de l'application de la première bande, la même chose doit être observée, si la fracture se trouve à la partie supérieure de la jambe, c'est-à-dire, qu'on couvrira les condyles du Fémur pour

ensuite donner un ou deux circulaires autour de la cuisse. 4°. On placera trois ou quatre compresses languettes, suivant la longueur de la jambe, qu'on garnit quelquefois de petites atelles. 5°. On prend une troisième bande de trois ou quatre aunes de long, avec laquelle on fait deux circulaires sur la fracture, ensuite on descend par doloires, (ayant le soin de garnir le bas de la jambe avec une compresse graduée si vous n'en avez pas employé avant la seconde bande, comme nous l'avons remarqué plus haut) jusqu'à l'endroit où vous aurez porté la seconde bande, puis par un ou deux rempans, on monte jusqu'à l'endroit de la fracture où vous recommencez à former des doloires en montant jusqu'à la partie supérieure externe de la jambe où l'on fixe la bande. Le reste de l'Appareil est à peu près de même que dans la fracture de la cuisse ; à la différence que dans la fracture de la jambe les fanons ne doivent déborder qu'un peu au-dessous du genou, & qu'au lieu de cinq liens pour les fixer dans la cuisse, on n'en met que trois dans la

jambe , & que la tibiale est plus courte; de plus on employe souvent une talonniere, & toujours la femelle.

LXXVII. BANDAGE ,

Et Appareil pour les Fractures compliquées des extrémités tant supérieures qu'inférieures.

TOUTES les fractures compliquées avec playe , & sur-tout celles des extrémités , demandent des pansemens très fréquents; c'est par cette considération que l'Appareil de ces fortes de maladies doit être différent que celui des fractures simples. La longueur & la largeur des pièces qui doivent composer cet Appareil seront plus ou moins grandes selon le volume de la partie , & nous en donnerons la description à mesure que nous enseignerons l'ordre & la maniere d'en faire l'application.

Si c'est , par exemple , l'os du bras ou ceux de l'avant-bras qui se trouvent affectés de fracture avec playe , on procède d'abord par la réduction & le pansement qui convient : ensuite

on applique le Bandage à dix-huit chefs, suivant l'ordre que nous décrivons ci-après. Si au contraire, la cuisse ou la jambe se trouvent fracturées avec complication, alors, avant que de réduire la fracture, on doit placer un oreiller sous le membre, & sur cet oreiller, on mettra un drap plié en huit doubles, sur lequel on pose les liens nécessaires & les fanons, avec le Bandage à dix-huit chefs, qui sera suivi d'une compresse double assez longue, & large de huit ou dix travers de doigts, plus ou moins, selon le volume de la partie. Certains Praticiens ajoutent un emplâtre de stirax; d'autres, seulement une compresse trempée dans l'eau marinée.

La réduction étant faite, on pose très-doucement la partie sur cet Appareil, la faisant tenir par deux Aides; pendant que le Chirurgien pansera la playe, il y mettra des bourdonets, des plumaceaux, & un emplâtre, s'il le juge nécessaire, dont la grandeur sera proportionnée à celle de la blessure: une compresse double un peu plus large que l'emplâtre sera posée selon la longueur de la partie, qui ne

l'envelopera pas tout-à-fait. On y ajoutera une autre compresse, mais plus grande que l'emplâtre. Ensuite on prendra la première compresse qui est sur le Bandage à dix-huit chefs, qu'on relévera, & dont on enveloppera la partie : cela fait, vous appliquerez le Bandage dont nous allons auparavant donner la description.

Il faut avoir trois morceaux de linge, d'environ demi-aune de long & dix à douze pouces de large, plus ou moins cependant, suivant la longueur & la grosseur du membre. Vous les pliez tous trois par le milieu & en travers. Dans les plis, on passe quelques points d'aiguille pour les fixer ensemble, après, on les coupe chacun en trois parties égales de chaque côté, selon leur longueur jusqu'à deux travers de doigts ou environ du milieu, ce qui vous produira neuf chefs de chaque côté, & en même tems le Bandage à dix-huit chefs, très-propre pour l'usage indiqué. Après l'avoir placé comme nous l'avons dit, vous commencez à prendre le chef du milieu du côté interne pour le plier sur la fracture ; on en fait autant du chef

qui est à l'opposite ; la même chose sera faite des chefs d'en bas & de ceux d'en haut. Les six premiers chefs étant appliqués; quelques Auteurs (a) conseillent de mettre à côté & le long de la partie, deux compresses languettes en forme d'atelles, soutenues par les autres chefs qui seront appliqués suivant le même ordre que le précédent, excepté les six derniers. Car, au lieu de commencer par un des chefs du milieu, on prendra le premier des inférieurs externes, & on les employera successivement les uns après les autres, pour finir par le dernier des externes.

Le reste de l'Appareil sera le même qu'aux fractures simples. Observez seulement que lorsqu'on applique ce Bandage aux extrémités supérieures, on ne met point de fanons, mais à la place, on substitue souvent des cartons.

(a) Voy. Malad. des Os, par M. Petit, T. II, pag. 271.



LXXVIII. BANDAGE,

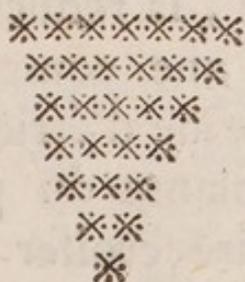
Et Appareil pour la Réunion du Tendon d'Achille.

C'EST au célèbre M. Petit qu'on a l'obligation d'avoir reconnu la rupture du tendon d'Achille, & en même temps les moyens propres pour y remédier. Voici de quelle maniere on doit y procéder.

On fait d'abord coucher le malade sur le ventre, les pieds étant bien étendus ; on applique une double compresse trempée dans de l'eau-de-vie autour de la partie ; une autre plus épaisse, longue de deux pieds, large de deux pouces, selon la longueur de la jambe, depuis le jarret jusqu'au-delà des orteils, on assure la compresse avec une bande de quatre aunes & deux doigts de large ; on donne quelques tours sur la partie malade, pour descendre & passer de dehors en dedans du pied, donnez deux circulaires pour y engager la languette, remontez en passant obliquement sur le

tendon, faire quelques tours à la partie inférieure de la jambe, retournez faire les mêmes tours sur le pied, & remonter comme ci-devant. Faites quatre fois la même chose, & montez par doloires depuis les malléoles jusqu'à la partie supérieure & moyenne de la jambe : alors vous faites tenir le reste de la bande, pendant que vous renversez les bouts de la languette, sçavoir, le supérieur en bas, & l'inférieur en haut, les fixant avec des épingles ; reprenez votre bande, terminez-la, faisant différens doloires, en montant & descendant. Suivant le conseil de M. Petit (a), il faut faire la même chose pour l'autre pied.

(a) Voyez *Traité des Maladies des Os*, de M. Petit. T. I. pag. 333.



LXXIX. BANDAGE,

Et Appareil pour la Luxation du Pied.

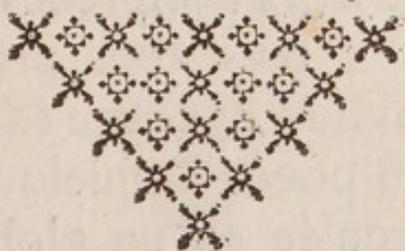
LE pied peut être luxé en devant ; en arriere, en-dedans & en-dehors (a). Si le pied se trouve luxé dans une de ces quatre manieres, l'Appareil doit être à peu-près le même, comme le remarque M. Petit (b). Néanmoins nous ferons observer que suivant ces différentes especes de luxation, le Chirurgien doit avoir l'attention de mettre une compresse languette plus ou moins épaisse du côté où l'os s'est déplacé, afin que la pression de la bande puisse se faire plus exactement ; de plus, de telle maniere que le pied se trouve luxé, la réduction en étant faite, on met une compresse longue & épaisse en forme d'étrier. Le milieu sera vers la plante du pied, & on viendra la faire croiser sur le cou-du pied, & de-là derriere la jambe.

(a) Maladies des Os de M. Duverney. T. II. pag. 269.

(b) Malad. des Os, T. I. pag. 341.

Par-dessus cette compresse on en mettra une autre plus épaisse, & plus large; ensuite on fera avec une bande de trois aunes, les doloires du pied, commençant par deux circulaires au-dessus des malléoles, & descendant par un rempant sur le pied, pour y donner deux tours & remonter autour de la jambe, y faire un circulaire. Continuez trois ou quatre tours de bande, soit en montant ou en descendant autour de l'article, & montez finir la bande vers la partie inférieure de la jambe.

Nota : Que si l'Astragal étoit luxé en arriere, il faudroit mettre une forte compresse languette qui embrassât le talon, & qui fût dirigée de derriere en devant pour la faire croiser sur le cou-du-pied.



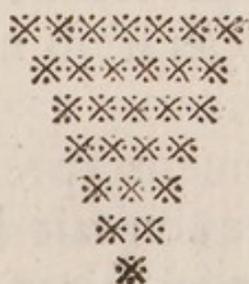
LXX X. BANDAGE,

*Et Appareil nommé l'Etrier pour la
Saignée du Pied.*

ON sçait que la conformation du pied est bien différente de celle du bras ; conséquemment on doit procéder autrement dans la saignée du pied que dans celle du bras.

Ainsi, soit que la veine ait été ouverte sur le cou-du-pied, soit au-dessus de la malléole, le Bandage se fera de même. Lorsqu'on a tiré la quantité de sang nécessaire, on tire le pied hors de l'eau, on l'essuye & vous le soutenez avec votre genou ; ensuite on applique dessus l'ouverture qui a été faite après l'avoir bien réunie, une ou deux compresses carrées, d'un pouce ; puis vous prenez une bande d'environ une aune & demie de long sur un pouce & quelques lignes de large, roulée en un globe, vous glissez le bout de la bande entre votre genou & la plante du pied ; ensuite à mesure que vous déroulez la bande,

vous la conduisez obliquement , pour la faire passer sur la compresse, & de-là derriere la jambe au-deffus des malléoles pour revenir du côté interne du pied, croiser vis-à-vis la compresse , faites trois tours de même , formant des petits doloires , ce qui vous donnera un épi ; vous venez ensuite du côté de la malléole interne , passer sous la plante du pied pour engager deffous , le bout de la bande. Alors , tandis que vous tenez le reste de la bande du côté externe du pied , vous renversez le bout sur le cou-du-pied , & vous l'arrêtez avec l'autre bout , soit avec un nœud , soit avec quelques points d'aiguille , faisant enforte que le nœud ne soit pas sur le milieu du cou-du-pied , afin qu'il ne blesse point le malade.



LXXI. BANDAGE,
Et Appareil pour l'Amputation des
Extrémités.

LA premiere attention que l'on aura avant de faire aucune amputation, & après qu'on aura préparé l'Appareil, c'est de placer le tourniquet qui sera posé suivant la partie qui doit être amputée. Si c'est le bras ou l'avant-bras, on mettra le point de compression à la partie supérieure du bras, qui se fait au moyen de la pelotte du tourniquet à vis, ou de la compresse carrée, quand on se sert du tourniquet ordinaire; ou si c'est pour la cuisse, on fera le point d'appui vis-à-vis le pli de l'aîne; & pour l'amputation de la jambe, la compression sera derriere le jarret; le tourniquet doit toujours précéder l'opération, à moins que l'opération n'ait lieu qu'à l'article.

Immédiatement après que l'opération est faite, on fait les ligatures, si on les juge nécessaires, ou bien on met à l'embouchure des vaisseaux, du linge en forme de compresses gra-

duées, plusieurs petits morceaux d'agaric de chêne, pour arrêter l'hémorrhagie, & de petites compresses carrées, à l'extrémité des vaisseaux & sur celle des os amputés. On met après, un morceau de linge rond & fin sur le moignon, pour empêcher que la charpie ne s'attache aux chairs, beaucoup de charpie brute ou des lambeaux de linge, (quelques-uns arrangent la charpie en forme de demi-globe, qu'ils appellent *Gâteau**) : une compresse fort épaisse en carré fera placée par-dessus, puis un grand emplâtre en croix de Malte, & une compresse double, taillée de même. Ces compresses seront soutenues par trois compresses languettes, dont une sera repliée sur elle-même, d'environ un tiers de sa longueur, & mise par l'endroit le plus épais sur le trajet de l'artère. L'autre doit être appliquée en croix sur la première, & la troisième sera placée circulairement sur l'extrémité du moignon. Le tout doit être assuré par la Capeline double, que l'on fait avec une bande de cinq ou six aunes de long, ou plus, selon le

* Les Chirugiens de l'Hôtel-Dieu de Paris sont assez dans cet usage.

volume de la partie, & de trois doigts de large. On commence par poser le bout de la bande obliquement du côté interne du moignon, à cinq ou six travers de doigts au-dessus, puis vous donnerez deux circulaires autour du moignon; ils seront suivis par des petits doloires en montant, ensuite vous allez gagner l'épaule, si c'est pour le bras, & renversez le jet de la bande, pour descendre embrasser l'extrémité du moignon, pour remonter sur l'épaule, & descendre de nouveau, à l'opposite du premier jet de bande. Par ce moyen, vous ferez une espece de croix sur le bout du moignon, ce qui forme la Capeline simple. Faites encore la même chose, deux fois en montant & en descendant, observant que les jets de la bande ne se trouvent pas les uns sur les autres. Par cette marche, vous formez une autre croix à l'extrémité du moignon, ayant l'attention de bien couvrir les angles; ce qui vous donnera une double croix avec la première, d'où résulte la double Capeline: on passera ensuite sous l'aisselle opposée, & l'on reviendra sur le moignon de l'épaule, en descendant par un rem-

pant jusqu'à l'extrémité du moignon. Là, recommencez par deux circulaires un peu ferrés, montez de nouveau par des petits doloires, jusqu'à l'épaule. S'il vous reste de la bande, vous retournerez passer sous l'aisselle opposée, pour revenir à la partie supérieure du bras y terminer la bande du côté externe. La même chose se fait pour l'avant-bras, excepté qu'on ne fait point passer la bande autour du corps.

LXXXII. BANDAGE,

*Et Appareil pour l'Amputation de la
Cuisse & celle de la Jambe.*

• **L**ES pièces de l'Appareil qu'on employe pour l'Amputation de la Cuisse & de la Jambe, sont à peu près les mêmes, que celles des extrémités supérieures. La différence consiste dans les proportions de la largeur & de la longueur de chacune de ces pièces, qui doivent être augmentées plus ou moins selon le volume du membre. L'ordre de l'application de toutes ces pièces fera le même que

nous l'avons décrit dans l'Appareil précédent.

Quant à la Capeline, soit simple soit double, lorsqu'elle est destinée pour la jambe, après avoir couvert le moignon, & formé une double croix, comme il a été dit ci-dessus, on donnera un circulaire au-dessus du genou pour arrêter les renversés de la bande, puis vous descendrez sur le bord du moignon autour duquel vous ferez deux circulaires un peu serrés ; après quoi il faudra monter par des petits doloires, pour terminer la bande à la partie inférieure externe de la cuisse. Si, au contraire l'Appareil étoit destiné à l'amputation de la cuisse, quoique l'ordre de l'application en soit à peu près le même que dans les cas précédens, vous observerez néanmoins que pendant l'application des huit jets de bande le long du moignon pour former la Capeline, lorsque vous serez arrivé au pli de l'aîne, au lieu de descendre sur l'extrémité du moignon pour y former des doloires, vous porterez la bande autour du corps deux fois de suite, & reviendrez en descendant, croiser de dehors

en dedans, passer sur le pli de l'aîne, & de-là sur le bord du moignon, où vous ferez deux circulaires, pour monter de suite par doloires, jusqu'au pli de la cuisse, & derechef aller autour du corps, revenir en devant pour terminer la bande à la partie supérieure externe de la cuisse.

Nota: Que cette bande aura trois aunes de plus que celle qui est pour l'amputation de la jambe, d'ailleurs toute proportion égale. La partie sera mise sur un oreiller dans une situation commode & sure.



LXXXIII. BANDAGE.

De la Capeline à deux chefs pour les mêmes opérations dont nous venons de parler.

ON est actuellement peu dans l'usage d'employer la Capeline à deux chefs pour l'amputation d'un membre dans sa continuité. Ce Bandage étant plus embarrassant dans l'application, que la Capeline à un chef, on l'a presque entièrement abandonné. Cependant je crois qu'on ne doit pas le rejeter absolument, attendu qu'il y a des cas, où il doit être préféré à la Capeline à un chef, comme lorsqu'on est obligé de faire transporter le malade fort loin, immédiatement après l'amputation, & sur-tout celle de la cuisse. Car, dans cette occasion on ne sçauroit trop prendre de précautions pour empêcher que l'Appareil ne se déränge, ou par le cahotement des voitures ou par d'autres circonstances qui peuvent se rencontrer; ce qui arrive souvent à la suite d'une bataille ou d'un siège.

Pour faire cette Capeline, on aura une bande de huit aunes de long, & de quatre travers de doigts de large, roulée en deux globes, dont l'un contiendra trois aunes, & l'autre cinq: après avoir appliqué l'Appareil, vous prenez un des globes de chaque main, & commencez d'appliquer le plein de la bande à l'extrémité du membre coupé; puis vous montez en déroulant les globes, sur les parties latérales, jusqu'à l'épaule, si c'est le bras; & si c'est la cuisse, jusqu'au pli de l'aîne. Vous les engagez l'un sous l'autre, observant qu'au bras, on doit faire passer le globe sous l'aisselle opposée; & dans la cuisse le globe le plus grand fera le tour du corps, tandis que vous ferez des renversés alternatifs sur le moignon, montant & descendant avec le petit globe. Après que vous aurez fait une double croix par les renversés sur le moignon, vous ferez deux circulaires au bord du moignon même avec le petit globe, ensuite vous monterez par doloires, & l'arrêterez avec une épingle du côté externe: l'autre chef sera employé autour du corps. Remarquez que pour bien faire ce Bandage il faut donner à un Aide

Chirurgien le soin de faire les circulaires autour du corps, tandis que vous avec le petit globe, ferez occupé à faire les renversés & doloires nécessaires sur la partie.

LXXXIV. BANDAGE,

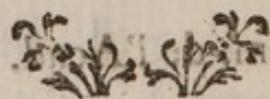
*Et Appareil pour l'Extirpation du Bras,
ou l'Amputation dans l'Article.*

COMME il y a des cas où il n'est pas toujours possible de mettre en pratique l'amputation du Bras dans sa continuité, soit parce que l'artère brachiale est ouverte dans sa partie supérieure, soit à cause de quelque autre accident, on est obligé de couper le membre dans son articulation avec l'omoplatte. Cette opération se pratique en deux manières : quelques-uns commencent par faire une forte ligature aux vaisseaux, avant de faire aucune incision; d'autres commencent à faire les incisions nécessaires, afin de pouvoir faire sortir la tête de l'os hors de sa cavité, & ensuite font la ligature convenable. Cette dernière
méthode

méthode est sans doute la meilleure & la plus généralement suivie par les Maîtres de l'Art (a). Après qu'on a achevé l'opération, par l'une ou l'autre méthode, on approche les lambeaux l'un de l'autre, en les appliquant sur la cavité glénoïde, & l'on met par-dessus la playe quelques plumaceaux, ou de la charpie brute, deux ou trois bonnes compresses carrées, une demi-croix de Malte, le tout assuré par la Capeline à deux chefs. Elle s'exécute avec une bande, de sept à huit aunes de long & trois de large, roulée en deux globes, dont l'un fera d'environ deux aunes & demie, & l'autre, du reste de la bande; on fera l'application du plein de la bande sur le milieu de l'Appareil, après quoi vous conduirez les deux chefs sous l'aisselle opposée, y croiser, pour revenir sur le moignon. Là, vous y engagerez la portion de la bande qui répond au petit globe sous le chef du grand. Cela fait, vous renversez de bas en haut le jet qui répond au petit globe, &

(a) Voy. Mém. de l'Acad. Roy. de Chir. pag.

le conduisez jufqu'au-deffus de l'épaule, tout près du col, pendant qu'avec le grand globe, un Aide Chirurgien fait le tour du corps, & conduit alternativement la bande tantôt fous l'aiffelle oppofée, pour revenir paffer fur le bord de l'épaule malade le plus près du col que faire fe peut, & là, y engager le chef qui répond au petit globe, fous le grand: dans laquelle pofition, vous renverfez fur le champ le jet de bande que vous tenez, tandis que l'Aide continue d'aller & de venir; tantôt fur le moignon du côté malade. Vous continuez toujours de même jufqu'à ce que tout le petit globe foit employé, obfervant de ranger les renverfés tant en montant qu'en defcendant, de forte qu'ils foient rangés en forme de doloires ou en côte de melon. L'autre globe fera terminé autour du corps, par des doloires placés de façon que les renverfés que vous avez faits avec le petit globe, fe trouvent recouverts en entier par les jets qui font produits par ce dernier globe.



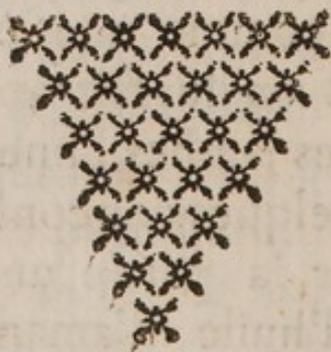
LXXXV. BANDAGE,

Et Appareil pour les Femmes nouvellement accouchées.

COMME un Chirurgien ne doit rien ignorer de ce qui regarde son Art ; il n'est pas indifférent qu'il ait une connoissance des pièces qui doivent composer l'Appareil qu'on employe immédiatement après les couches, & la maniere dont elles doivent être appliquées. 1°. On met d'abord au-devant de la vulve, un linge doux plié en six ou huit doubles, pour s'opposer à l'impression de l'air. 2°. On lui met un petit oreiller sous chaque jarret afin de l'appuyer, parce qu'on situe la femme comme moitié assise dans son lit, & on lui fait approcher les cuisses & les jambes l'une contre l'autre. 3°. Quelques-uns conseillent d'appliquer sur la partie un cataplasme fait avec l'huile d'amandes douces & un œuf frais (a) pour calmer la douleur. 4°. On met un linge plié en

(a) App. Commod. par le Clerc, p. 290.

quatre doubles, en carré sur le ventre; 5^o, une grande serviette pour entourer tout le corps; 6^o, après, un demi-drap plié suivant sa longueur en quatre ou six doubles, qu'on nomme *Alaise*, qui doit être roulé par ses deux bouts, qu'on déroulera autant qu'il sera nécessaire pour couvrir tout le ventre, en les faisant croiser l'un sur l'autre; 7^o, un grand linge simple qu'on tourne autour du ventre de l'Accouchée, qui tient lieu de chemise; 8^o, un autre grand linge qu'on met autour de la poitrine; 9^o, une chemise échancrée & ouverte par-devant qu'on met sur le linge; 10^o, un petit corset que l'on met sur la chemise qu'on fait croiser sur les mammelles.



LXXXVI. BANDAGE,

Et Appareil pour un Enfant nouveau-né.

IMMÉDIATEMENT après que l'Enfant à vû le jour, la première chose à laquelle l'Accoucheur doit s'attacher, c'est de faire la ligature du cordon umbilical, ce qu'il fera avec plusieurs brins de fil de chanvre ciré, de la longueur de douze à quinze pouces, qu'il faudra nouer à chaque extrémité. On fera la ligature du cordon à la distance environ d'un pouce & demi. Vous ferez deux tours autour du cordon, & ensuite un double nœud, puis vous donnerez encore un autre tour, & le terminerez par un autre double nœud. Cela fait, il faudra faire une autre ligature à trois travers de doigts de la première, afin que pendant qu'on est occupé à délivrer la femme, le sang ne coule pas par le cordon, ensuite vous le coupez à un pouce au-dessus de la première ligature du côté du placenta; il faut bien prendre gar-

de , de ne pas trop ferrer la première ligature ; de même aussi il y auroit du danger de la laisser trop lâche. Le cordon étant lié , on enveloppe l'umbilic avec un linge simple & molet avec lequel on fait deux ou trois tours. On peut le tremper dans l'huile d'amandes douces , ou l'huile rozat ; on prend ensuite un linge double , large d'environ quatre à cinq travers de doigts , avec lequel vous entourez le corps de l'enfant dans la région du ventre, sur lequel vous renversez l'umbilic , & l'on met par-dessus , une autre compresse , qui sera soutenue par un petit Bandage de corps. Il faut laisser l'umbilic dans cet état pendant six à sept jours , ou plus. Après ce tems , pour l'ordinaire , l'umbilic se sépare de lui-même.

On nettoye ensuite le corps de l'enfant avec du vin chaud , ou avec un mélange d'eau & d'eau de-vie. On y trempe une éponge fine ou du linge doux. La tête de l'enfant sera couverte avec un béguin de toile, & sur ce béguin , à l'endroit de la fontanelle , on pourra mettre une compresse carrée en trois ou quatre doubles, & par-def-

fus, un petit bonnet de laine. Autour des oreilles, on place des petits morceaux de linge, on fait la même chose entre les cuisses & les parties génitales & sous les aisselles. Après, on enveloppera l'enfant dans ses langes, puis on le couchera de manière qu'il ne puisse vaciller d'un côté ni d'autre.

Outre les Bandages & les Appareils dont nous venons de traiter, il y en a encore un grand nombre d'autres qu'on ne sçauroit décrire, attendu qu'il y a certaines maladies qui se trouvent quelquefois situées dans des parties où le Bandage méthodique ne sçauroit être employé. Il faut alors que le Chirurgien invente, pour ainsi dire, un Bandage nouveau, selon que la situation du mal & les circonstances pourront lui suggérer. C'est pour cela que celui qui aura une bonne connoissance des Bandages & des Appareils, aura bien plus d'appétitude dans des cas extraordinaires, à trouver un Appareil convenable à la partie blessée, que celui qui ne les aura jamais pratiqués avec méthode; c'est dans ces occasions que le Chirurgien qui a été instruit, trouve dans son

généie & son adresse les reffources dont il a befoin pour parvenir à la guérifon de certaines maladies.

DES APPAREILS

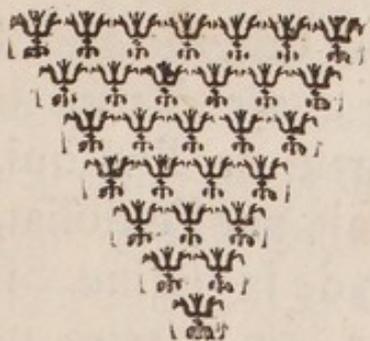
IRREGULIERS.

SUIVANT la description qui vient d'être faite des Bandages & des Appareils qui nous ont paru les plus utiles, on voit qu'il y a peu de maladies du reffort de la Chirurgie, qui ne trouvent ici les Bandages & les Appareils qui leur conviennent. Malgré cela, il est des maladies auxquelles, à caufe de leur fituation, ou par des circonftances particulières, on ne fçauroit affigner un Appareil fixe qu'on puiſſe réduire à des principes.

Il est très-difficile de les pouvoir décrire. Ces confidérations nous ont déterminé à faire feulement mention de quelques-uns de ceux qu'on nomme *Irréguliers*, & qui pourront, pour ainſi dire, fervir de modèle à pluſieurs autres.

Nous suivrons en cela à peu près l'idée de M. le Clerc (a), qui les a renfermés en deux règles générales, sçavoir ceux qu'on doit rapporter, autant qu'il est possible, aux Bandages & Appareils réguliers, & d'autres dont l'application puisse s'accommoder à la figure de la partie, à la situation du mal & aux circonstances particulieres qui peuvent l'accompagner. Ces choses ne seront bien exécutées qu'autant que le Chirurgien sera muni de connoissances qui lui viennent de son Art, & plus encore des ressources de son génie.

(a) Ap. Commod. pag. 303.



I. APPAREIL,

*pour une grande Playe à la tête suivie
de Pourriture & de Carie.*

QUOIQUE nous nous soyons attachés à décrire exactement les Bandages & Appareils qui conviennent à presque toutes les maladies de la tête, il arrive des affections extraordinaires dans cette partie, qui exigent de la part de l'Artiste des attentions particulières dans tous les points de l'art de guérir: par exemple, dans une playe fort considérable à la tête avec pourriture & carie, on sçait qu'on ne sçauroit obtenir guérison sans auparavant avoir détruit la pourriture & la partie de l'os qui est altérée. Cela se fait par l'exfoliation, ou par le moyen de la rugine. Si l'on fait exfolier l'os, on mettra par-dessus un ou plusieurs plumaceaux trempés dans une liqueur spiritueuse, capable de détruire les portions d'os altérées. Ensuite, on placera par-dessus des plumaceaux, qui seront couverts d'un

digestif annexé pour s'opposer au progrès de la pourriture. Un emplâtre de stirax ou autre, de grandeur convenable, sera mis par-dessus ; des compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée couvriront le tout, soutenu par un Bandage approprié.

II. APPAREIL,

pour les Maladies du Sinus Maxillaire.

LES Maladies du Sinus Maxillaire sont ordinairement difficiles à traiter. Il ne faut pas moins que toute la sagacité & les lumières d'un habile Chirurgien pour les conduire à une heureuse fin. Elles peuvent varier dans le caractère qu'elles prennent, en sorte que tantôt, c'est une tumeur qui se termine par suppuration, d'autres fois par induration, &c. Ces circonstances doivent déterminer le Chirurgien à porter son pronostic, & à prendre son parti. Si la tumeur se termine par la suppuration, la matière purulente se fait jour quelquefois du côté de la bouche. Dans ce cas, on

ne peut parvenir à la guérison si on n'établit une communication libre par le bord alvéolaire , en ôtant une ou deux dents molaires qui répondent au fond du Sinus , & en détruisant la substance spongieuse qui faisoit les cloisons des dents , pour faciliter l'écoulement du pus , & afin de pouvoir porter dans le fond du Sinus l'Appareil convenable , qui consiste d'abord en un ou deux petits bourdonnets liés , trempés dans quelque liqueur , ou couverts d'un digestif , si on le juge à propos. Les injections seront employées , & l'on peut soutenir cet Appareil avec un tampon de cire , & en maintenant la mâchoire inférieure rapprochée de la supérieure.

III. APPAREIL,

pour servir à la suite d'un Abscès , ou d'une Carie à la Mâchoire inférieure.

LA Mâchoire inférieure peut être attaquée de carie, d'exostose ou d'abcès qui se trouve quelquefois entre les deux lames de cette partie. Dans une pareille circonstance , le Chirurgien

gien ne ſçauroit entreprendre la cure, qu'il n'ait, avant toute choſe, fait ôter deux ou trois des dents molaires, qui répondent au centre de la tumeur; après quoi on a un poinçon avec lequel on détruit la ſubſtance cellulaire qui faiſoit leur ſéparation, pour faire une ouverture aſſez conſidérable, afin de porter dans le fond de la maladie les médicamens néceſſaires, tels que des injections déterſives, le cautère actuel, ſi on le croit utile, des bourdonnets imbibés dans quelque liqueur appropriée, ou couverts de digeſtif; obſervant que, ſi l'on met pluſieurs bourdonnets, le premier au moins, doit être lié.

IV. APPAREIL,

Pour l'application du Cautère.

ON entend par Cautère une opération de Chirurgie par laquelle quelque partie molle ou dure ſe trouve brûlée ou cautérisée. Afin que l'action du cauſtique ſe paſſe ſur le lieu que l'on a choiſi, & qu'elle ne faiſe pas ſon impreſſion ailleurs. Il y a des précautions à prendre. 1^o. Il faut avoir un em-

plâtre agglutinatif fort large , & long à proportion, pour garantir les parties de l'impression du caustique, au milieu duquel vous ferez une ouverture proportionnée à l'étendue du cautere que vous vous proposez de faire. 2°. La place destinée pour le cautere fera humectée avant l'application de la pierre, avec de l'eau tiède ou du vinaigre. 3°. La pierre sera prise avec des pinces ou avec un linge pour l'appliquer sur la partie ; par-dessus la pierre , on met une petite compresse carrée, trempée dans l'eau tiède ; sur cette compresse, on applique un second emplâtre assez grand pour que la pierre venant à fondre ne fasse pas impression ailleurs ; on met une grande compresse qui couvre le tout , & qui est soutenue par un Bandage circulaire (a). On doit aussi prendre quelques précautions dans l'application des vésicatoires, afin qu'elles n'agissent pas ailleurs que sur le lieu désigné. Le reste de l'Appareil est à peu près de même que pour le Cautere (b).

(a) Voyez mes Elémens de Chir. pag. 433. & suiv.

(b) Voyez mes Elémens de Chir. pag. 130. & suiv.

DES
BANDAGES

OU

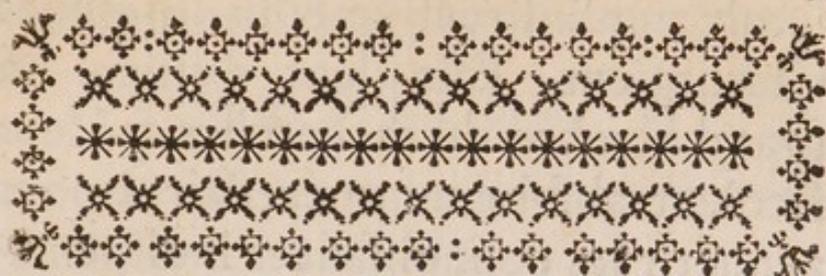
BRAYERS,

ET DE PLUSIEURS MACHINES
propres à contenir quelque Partie.

BANDAGES

W. H. B. & C.

177 N. 3rd St. N. York, N. Y.



DES
BANDAGES
 OU
BRAYERS,

*ET DE PLUSIEURS MACHINES
 propres à contenir quelque Partie.*

LES BRAYERS OU BANDAGES qu'on employe pour les Hernies, de même que nombre de Machines dont on se sert dans la Pratique Chirurgicale, sont très-différens de ceux que nous venons de décrire.

Comme ils sont d'une très-grande utilité, & que, relativement à leurs usages, ils ont beaucoup de rapport ensemble; nous avons pensé qu'une description abrégée des meilleurs Bandages ou Brayers & des Machines les plus usitées dans les Hernies;

feroit très-instructive pour les jeunes Chirurgiens. Elle leur évitera un grand nombre de recherches qui leur seroient absolument nécessaires pour acquérir les connoissances indispensables sur cette matiere.

Ce Traité sera divisé en quatre parties.

Dans la premiere, on parlera des Bandages ou Brayers.

Dans la seconde, on exposera les moyens dont on use pour retenir l'urine dans la vessie, ou pour la recevoir, pour maintenir la Matrice ou le Rectum dans leur place.

Dans la troisieme, il sera fait mention de plusieurs Machines de différente nature.

Dans la quatrieme, il sera traité des différens corps, corsets & bottines destinés à rétablir ou prévenir la mauvaise conformation des Parties.



 CHAPITRE I.

§. I.

Des Bandages ou Brayers en général.

LES *Bandages* ou *Brayers* sont des liens, qui par leur compression toujours égale, bouchent exactement les ouvertures qui avoient donné passage aux parties du bas-ventre, & les empêchent de sortir, lorsqu'elles sont rentrées. Définition.

Il y a dans les *Bandages* des différences qui viennent. 1°. de leur grandeur. 2°. de leur figure. 3°. de la matière dont ils sont composés. 4°. des parties sur lesquelles ils s'appliquent. 5°. de l'indication curative qu'on se propose de remplir. Différence générale.

La grandeur des *Bandages* est différente. Il y en a de grands, de moyens & de petits. Différence dans la grandeur.

Les *Bandages* sont figurés différemment, à raison de la nature, de l'espèce de la descente & des circonstances particulières dont elle peut être accompagnée. Différence dans la figure.

Différence
dans la ma-
tiere.

Ce qui met de la différence dans la matiere d'un Bandage, c'est, 1^o. l'état du sujet ; 2^o, son âge ; 3^o, les différentes espèces d'Hernies ; 4^o, quelquefois, le choix que fait lui-même l'Artiste, d'une matiere qu'il juge plus convenable. Par rapport à ces différences, on voit des Bandages, les uns simplement de toile ou de futaine ; d'autres, de peau. Les uns n'ont qu'une plaque de fer & une courroie ; d'autres, sont en partie de fer & en partie d'acier. Quelques-uns sont en partie d'acier, d'yvoire ou de bois. Il y en a dont la pièce essentielle est toute d'acier.

Différence
venant des
parties sur
lesquelles
les Banda-
ges s'appli-
quent.

Différence
venant de
l'indication

Différence
particuliere
par rapport
à l'écuffon.

Relativement aux parties sur lesquelles les Bandages s'appliquent, on en voit qui n'ont besoin que d'une pelote avec la ceinture ; d'autres où il faut deux pelottes.

Suivant les indications qu'on se propose de remplir, on fait des Bandages simples, des doubles, des composés, des forts, des foibles, des convexes, des concaves, &c.

La grandeur & la figure de l'écuffon, dans les Bandages, y forme encore une différence. Les uns sont

par rapport à cela ovales ; les autres, ronds, larges, étroits, mobiles, immobiles, durs, mols, à ressort ou sans ressort.

Les usages des Bandages sont généraux & particuliers. Les généraux sont de maintenir en place les parties qui s'étoient échappées, ou d'empêcher la sortie d'un plus grand nombre en soutenant simplement celles qui sont déjà sorties, lorsque la réduction n'a pu se faire.

Usages des
Bandages.
Usages gé-
néraux.

Les usages particuliers sont différens suivant les parties sur lesquelles on les applique, selon l'espèce de la Hernie & relativement à plusieurs circonstances particulières qui peuvent se rencontrer.

Usages par-
ticuliers.

Les Bandages qui ne sont faits que de toile ou de futaine, sont communément pour les enfans du premier âge.

Ceux qui sont construits de cuir, garnis de peau, sont quelquefois utiles pour les personnes qui ne peuvent supporter un Bandage d'acier.

Les Brayers dont l'écusson est d'ivoire, sont dans certains cas plus contentifs que les autres.

Les Bandages dont le corps est de fer, me paroissent ne pouvoir remplir dans beaucoup de cas, l'indication qu'on se propose.

Les Bandages brisés par le moyen de plusieurs charnières, ne sont pas de grande utilité.

Il y a des Bandages dont la pelote se meut par le moyen d'un cric. Ils peuvent convenir dans certains cas.

Les Brayers qui sont composés de bon acier & bien élastique, soit simples, soit composés, méritent presque toujours la préférence.

Comme on a fort perfectionné dans la Chirurgie, la partie des Bandages; la diversité de ceux qu'on a imaginés jusqu'ici, est très-grande. Ne nous étant permis qu'un abrégé, nous ne pouvons pas entrer dans un grand détail sur cette matiere.



§. II.

De la maniere de prendre la mesure pour un Bandage.

IL est très-important de prendre la mesure juste d'un Bandage, sur la personne qui est attaquée d'une Hernie, soit que le Chirurgien fasse lui-même le Bandage, soit qu'il le fasse exécuter.

N'y ayant guères que les grandes villes où la science des Bandages soit cultivée, les petites villes de Province & les campagnes n'ont ordinairement d'autre moyen pour se procurer des Bandages nécessaires, que d'en envoyer la mesure, pour constater la grosseur du corps & celle de la Hernie.

Le Chirurgien appelé pour prendre la mesure du corps du malade, doit se faire instruire, sur les causes qui ont produit la Hernie. Il faut qu'il sçache si elle est ancienne ou récente; quelle est sa situation, & son volume, si elle rentre facilement, ou non. Il

ne doit point ignorer quelle est la dilatation de l'anneau ; s'il y a deux Hernies, ou s'il n'y en a qu'une ; si elles sont de la même grosseur ou de grosseur différente ; quel est l'état actuel du malade, la nature de la Hernie, & s'il ne se trouve pas quelque vice de conformation dans les os du bassin.

Pour prendre la mesure d'une descente, on peut se servir d'une petite bande de papier d'un demi-pouce de large, ou si l'on veut d'un petit ruban, d'un gros fil, ou de ficelle (a), dont la longueur soit suffisante pour faire le tour du corps. Vous portez la mesure par derrière immédiatement au-dessus de la raye des fesses, la conduisant des deux bouts par-devant, vis-à-vis la racine de la verge, ou au-dessus de la vulve dans les femmes. On coupera juste cette mesure : ensuite, vous aurez le soin de marquer sur le papier, avec de l'encre la distance qu'il y a de la symphise des os Pubis à l'épine supérieure & antérieure de l'os des Isles, du même côté que la

(a) Voy. Trait. des Hern. par M. Arnaud. pag. 197.

Hernie ; & celle de cette même épine jusqu'aux apophyses épineuses des dernières vertèbres.

Si, au lieu d'une mesure de papier, vous vous servez d'un fil, ou d'un brin de ficelle, pour marquer les endroits indiqués, vous ferez des nœuds, au lieu de marquer avec de l'encre.

S'il s'agit de prendre la mesure d'une exomphale, il faut faire attention à quelle distance elle est de l'ombilic, si elle est du côté droit ou gauche, ou exactement dans le milieu, quelle est la grosseur du ventre, celle de la Hernie, & la dilatation de l'anneau. Toutes ces choses observées, on posera la mesure vis-à-vis l'ombilic, en la réunissant par les deux bouts à l'endroit de la Hernie. Ensuite, on marquera sur la mesure par écrit ou par des lettres indicatives, les distances, & les proportions nécessaires.



§. III.

De la maniere d'appliquer les Bandages.

QUELQU'INSTRUIT qu'on soit des conditions d'un Bandage , il faut encore sçavoir le bien appliquer. Sans cela , les Bandages les mieux faits deviendroient peut-être inutiles & même dangereux.

Les regles générales d'une juste application , sont ; 1^o, que le malade soit couché sur le dos ; 2^o, que les parties soient entièrement rentrées , à moins qu'il n'y ait adhérence ; 3^o, que l'écuffon du Bandage porte précisément sur l'ouverture de l'anneau ; 4^o, que le Bandage soit serré suffisamment pour que la Hernie ne puisse sortir ; 5^o, qu'il ne porte point à faux ; 6^o, qu'il faut avoir égard à l'état du malade : s'il est dans l'embonpoint , on doit serrer davantage & par degrés ; au lieu que , pour une personne maigre , il faudra moins serrer.

§. IV.

De ce qui doit être observé après l'application du Bandage.

L'APPLICATION du Bandage étant faite, on examinera si elle est bien, prenant garde qu'il ne soit placé ni trop haut, ni trop bas. Vous le connoîtrez en portant la main autour du corps, pour vous assurer que ce Bandage porte également par-tout & qu'il n'y ait point de vuide. S'il s'en trouvoit, il faudroit conclure que le Bandage n'est pas juste. S'il n'est pas assez ferré, il faut le ferrer davantage, mais avec précaution, c'est-à-dire, qu'on doit tirer successivement le Bandage, en glissant la main tout le long de la ceinture, tandis que de l'autre, vous tenez la pelote, en l'appuyant sur le lieu de la Hernie, prenant bien garde que le bord de la ceinture se trouve placé précisément au-dessus de la raye, afin que la pelote se trouve entièrement sur l'ouverture.

Nota: S'il se trouve des personnes à qui la ceinture de la culotte porte au-dessus du Bandage & qu'elle le fasse descendre trop bas, le malade s'en trouve blessé. Pour obvier à cet inconvénient, on lui fait porter des bretelles, à moins qu'il ne s'accoutume peu à peu à porter la culotte au-dessous du Bandage.

Il est à propos de remarquer que lorsqu'on est obligé de faire porter un Bandage à un Enfant à la mamelle, & qui n'est pas encore net, on doit avoir le soin de le changer de Bandage tous les jours, sans quoi la malpropreté pourroit l'incommoder beaucoup. Pour prévenir cela, on sera muni de deux ou trois Bandages, pour les nettoyer, les faire sécher & les changer tour à tour.

Pour connoître sur les enfans, si le Bandage qu'on leur aura appliqué est dans une juste position, on examinera si la pelote est placée à un demi-travers de doigt au-dessus & à côté de la verge, & par derriere, si la ceinture du Bandage est à un travers de doigt au-dessus de la raye.

De plus, si l'Enfant est en nour-

rice, on recommande à la Nourrice, que chaque fois qu'elle aura à changer de linge à l'enfant, elle prenne bien garde si la descente ne sort pas & si le Bandage n'est pas trop lâche: en cas qu'il le fût, on le ferreroit suffisamment pour empêcher la Hernie de sortir.



§. V.

Des Bandages ou Brayers en particulier.

SUIVANT le plan que nous nous sommes prescrit, nous nous renfermons encore ici dans une idée générale, sur la construction des Bandages les plus usités & que nous croyons les meilleurs. Nous commencerons par ceux qui servent aux Hernies crurales ou inguinales.

Les meilleurs Bandages pour ces sortes de descentes, sont les Bandages élastiques ou à ressort. Ils doivent avoir plus ou moins de force, selon la résistance qu'on a à contre-balancer ; ce qui dépend non-seulement de l'épaisseur qu'on leur donne en les forgeant, mais encore du degré de trempe.

Pour donner une trempe douce à un ressort, empêcher qu'il ne casse, il faut qu'il soit trempé dans l'huile. Selon les trempes différentes qu'on veut faire, on peut user de différentes huiles.

Il est bon d'avertir ceux qui voudront faire des Bandages d'acier eux-mêmes, qu'il faut, avant de les tremper, leur donner la tournure qu'ils veulent avoir: après, on ne pourroit y parvenir.

§. VI.

Du Bandage simple élastique.

LORSQUE vous voulez user du Bandage simple, après avoir donné au corps du Bandage la tournure nécessaire, vous observez de placer à l'extrémité, une plaque de fer un peu ovale, plus ou moins grande, rivée, légèrement convexe en-dehors & concave en-dedans.

Du côté de la face convexe on place deux petits crochets. Le premier doit être situé à la partie supérieure & moyenne de la plaque, & l'autre à sa partie inférieure.

Toute l'étendue de la bande d'acier, & la plaque doivent être garnies d'une lisière de drap fin. La pelote doit l'être de coton ou de crin,

de façon qu'elle forme une saillie assez ferme. Le tout doit être couvert de peau de mouton passée à l'huile.

A l'extrémité postérieure de la bande d'acier, on adapte une courroye de fort cuir, dans laquelle se pratiquent plusieurs petits trous à quelque distance les uns des autres, qui servent à recevoir le petit crochet supérieur de la plaque & à assujettir le Bandage. De plus, le dessus de la pelotte sera garni de deux brides de fil pour passer le bout de la courroye.

Lorsqu'on est dans la nécessité de se servir de la sous-cuisse, on ajoute une petite courroye mobile du côté de la partie moyenne & postérieure du corps du Bandage, qu'on fait passer sous la cuisse de derrière en-devant, & qu'on vient arrêter au petit crochet qui se trouve à la partie inférieure de la plaque.

Il est encore à observer qu'afin que les crochets n'incommodent point, on coud à la partie supérieure de la pelote une languette de peau flotante, qui couvre tout son extérieur.

§. VII.

Du double Bandage élastique.

IL est rare qu'on trouve deux Hernies dans le même sujet; mais, comme cela arrive quelquefois, on doit observer que les deux Hernies ne sont pas toujours les mêmes. Quelquefois elles sont du même côté: alors, il y a une Hernie inguinale & crurale. D'autres fois, on trouve deux descentes inguinales ou crurales, c'est-à-dire, une de chaque côté. Dans ces cas particuliers, il faut nécessairement que le Bandage ait deux pelotes, ou qu'on employe deux Bandages à la fois.

Si les deux Hernies se trouvent du même côté, un Bandage à deux pelotes peut suffire, ayant l'attention de les faire porter sur l'une & l'autre descente. Si les deux descentes sont, l'une d'un côté, l'autre de l'autre; comme le degré de pression doit être égal, il s'ensuit qu'au lieu d'un seul Bandage, il convient d'en employer deux.

Le premier de ces Bandages sera fait pour la Hernie du côté droit, & l'autre pour celle qui est à gauche. Ces deux Bandages feront unis par derriere avec une courroye de cuir, percée de plusieurs petits trous, qui tiendra à l'un des deux, & s'adaptera à l'autre, à la faveur des petits trous, au petit crochet qu'on aura eu soin de placer à son extrémité postérieure. Pour que cette courroye ne se dérange pas, on la fera passer sous deux petites brides de peau, pratiquées à l'extrémité de chaque Bandage.

L'union de ces Bandages se fera encore par-devant à la faveur d'une autre courroye de cuir beaucoup plus large que la premiere. Sa longueur sera de sept à huit pouces. Elle sera percée à ses extrémités de plusieurs petits trous qui s'arrêteront aux pelotes, par lesquels les deux Bandages se trouveront unis; & l'on aura la facilité de les éloigner ou de les rapprocher selon le besoin.

De cette façon, on conçoit aisément qu'à raison de l'éloignement de la simphise, qui n'est pas toujours le même, & du degré de force qu'il faut

employer relativement aux circonstances différentes qui peuvent se rencontrer, on peut éloigner ou rapprocher de la simphise, l'un plus que l'autre, si le cas l'exige, ou les laisser à égale distance.

D'ailleurs, en considérant ici l'action de chaque Bandage en particulier, chacun agit vis-à-vis de sa Hernie, comme s'il étoit seul, & néanmoins par leur union réciproque, ils se communiquent des forces respectives. Ces deux Bandages me paroissent d'autant mieux remplir l'indication, qu'il me semble très-difficile pour bien contenir deux descentes à la fois des deux côtés, de pouvoir les contenir parfaitement avec un seul Bandage. Car la compression de la part des pelotes ne se trouvera jamais égale, & la plus grande force de compression portera presque en entier sur la Hernie qui se trouve du même côté où le corps du Bandage sera posé. Au contraire, la dernière pelote portera à faux dans certains mouvemens, & laissera échapper les parties, d'où il peut s'ensuivre de grands accidens. Conséquemment, dans ces fortes de

cas , on doit donner la préférence au double Bandage. M. Tiphaine en est l'Inventeur.

§. VIII.

Bandage de la Hernie par le trou ovalaire.

QUOIQ'ON trouve rarement cette espèce de Hernie, il est cependant nécessaire que les jeunes Chirurgiens aient une idée de la maniere dont le Bandage qui doit la contenir doit être construit.

On sçait que le trou ovalaire répond extérieurement à la partie supérieure antérieure un peu interne de la cuisse : il se trouve beaucoup plus bas que les anneaux & les arcades crurales ; d'où l'on conçoit qu'un Bandage ordinaire , tel que celui qui sert pour la Hernie inguinale , n'est pas propre à la contenir.

Il faut ; 1^o , que le Bandage ait non-seulement son point d'appui au-dessus des os des hanches ; mais encore que la pelote porte précisément

sur le bord inférieur du trou ovalaire ;
2^o, que le corps du Bandage soit beaucoup plus fort que celui d'une Hernie inguinale, & garni à l'ordinaire ; 3^o, on soudera au corps du Bandage une forte bande d'acier élastique, un peu recourbée, à l'extrémité de laquelle se trouvera la pelote, de manière qu'elle puisse s'accommoder à la partie. La face externe de la pelote sera garnie de deux crochets, dont l'un servira à fixer la sous-cuisse, & l'autre à fixer un des chefs des courroyes, qui partira de la ceinture. L'autre chef de la même courroye sera fixé à l'extrémité du corps du Bandage. M. Piolet le jeune a fait un Bandage de cette espèce, dans lequel il a placé un double ressort sur la petite bande d'acier qui répond à la pelote, de façon que par le moyen d'une vis, on approche la pelote des parties, autant & si peu qu'on le juge nécessaire.



§. IX.

Bandage pour la Hernie au Périnée.

COMME nous avons peu d'exemples de la Hernie du Périnée ; il y a peu de personnes qui aient eu occasion d'en voir, c'est sans doute ce qui a donné lieu à quelques uns d'en nier la possibilité. J'ai cependant entendu dire à M. Duverney que dans le cours de sa Pratique, il en avoit vu deux. M. Piplet le jeune vient de m'assurer aussi, qu'actuellement même il en traite une de cette espèce. Pour contenir cette descente, il faut un Bandage particulier.

On peut d'abord se servir de la ceinture d'acier pour le Bandage ordinaire, à l'extrémité antérieure de laquelle on ajoute une autre lame d'acier courbe & très-forte, & légèrement cambrée qui descende un peu obliquement, & parvienne jusques sous les bourses. Cette lame s'élargira suffisamment à pouvoir y fixer une pelote d'yvoire plus ou moins ovale & proportionnée à l'ouverture.

On peut employer encore un autre Bandage , composé de deux lames d'acier , mises en fautoir , au milieu desquelles on placera l'écuffon d'yvoire. A l'extrémité de cette croix de S. André sont quatre courroyes , dont deux se fixent par-devant à la ceinture , & les deux autres par derriere.

§. X.

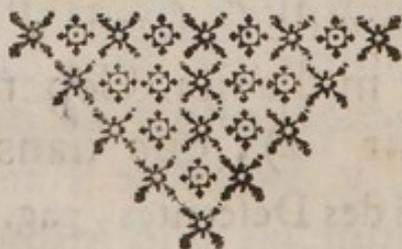
Des Bandages pour l'Exomphale en général.

P OUR peu qu'on soit instruit de la structure des parties environnantes de l'Abdomen & de leurs fonctions mécaniques , on conçoit aisément qu'un Bandage d'acier ne sçauroit convenir dans la Hernie de l'umbilic. Car , la pression ne pouvant se faire sur les parties molles , faute d'un point d'appui assez étendu , on se trouve dans l'impossibilité de se servir d'une ceinture de fer ni d'acier. Cependant M. Arnaud dit (a) , que dans certains

(a) Traité des Descentes , pag. 172.

cas, on peut retenir ces sortes d'Her-
nies sans profiter du seul point d'ap-
pui qu'offre l'épine, & qu'alors on em-
ploie une double ceinture de fer ou
d'acier. Mais, si l'on fait attention aux
incommodités que peut causer cette
ceinture, & à son peu de stabilité on
n'aura pas peu de peine à l'abandon-
ner.

Les Bandages qui me paroissent
mériter la préférence dans ces sortes
de descentes, & dont l'expérience
même autorise l'usage, sont ceux qui
n'ont dans leur ceinture, ni fer ni
acier. Il faut en excepter l'endroit de
la pelote dont la base est une plaque
plus ou moins grande, plus ou moins
forte, & garnie d'une pelote, qui,
tantôt est solide, tantôt mobile, selon
les indications qu'on a à remplir; en-
forte qu'on peut regarder les Ban-
dages de l'Exomphale, les uns comme
simples, & les autres comme com-
posés.



§. XI.

Du Bandage simple pour l'Exomphale.

Ceux qui connoissent les différences des Hernies, eû égard à leur essence, sçavent que les simples se contiennent ordinairement avec plus de facilité que les autres, sur-tout lorsqu'il n'y a pas un grand nombre de parties de sorties. De plus, le Bandage simple est suffisant lorsque le ventre du sujet n'est pas fort saillant.

On fait ce Bandage avec une bonne ceinture de cuir, doublée d'une lièrre de drap fin, ou d'une bande de toile neuve, garnie avec du coton bien fin. La pelote sera plus ou moins grande & garnie de même. Après qu'elle aura été placée sur la descente, on l'arrêtera aux petits crochets qu'on aura posés sur la face externe de la pelote. On peut aussi se servir d'une ou de deux boucles pour fixer la double courroye.



§. XII.

Du Bandage composé pour l'Exomphale, avec un ressort à Boudin.

LA première pièce de ce Bandage est une plaque de fer, un peu ovale, plus ou moins grande, aux extrémités de laquelle sont soudées deux petites bandes de fer ou d'acier, de la longueur de quatre travers de doigts, ou environ ; en sorte que la plaque & les petites bandes forment ensemble une convexité en dehors, & une concavité en-dedans. Au milieu de la plaque où il y a un trou pour laisser passer une vis, & du côté externe, un ou deux petits crochets, pour servir à fixer la ceinture qui est la seconde pièce de ce Bandage.

Son commencement est à l'extrémité de la bande d'acier, qui est à droite. Elle est composée d'une double bande de toile forte, d'une lisière de fin drap, & d'une courroye de cuir. A son extrémité gauche, les deux courroyes qui la terminent sont mu-

nies de plusieurs petits trous propres à recevoir les crochets dont il a été fait mention. Le tout , excepté les courroyes , doit être couvert d'une peau bien douce.

La troisieme pièce de ce Bandage est un ressort à boudin , fait avec un fil d'acier trempé , de la grosseur à peu près de celle d'une petite plume à écrire , & quelquefois plus gros , tourné en spirale , dont les tours sont plus ou moins multipliés , à raison de la faillie qu'on veut donner à la pelote. Ce ressort a son point d'appui à une vis assez forte qui est dans son centre , & qu'on passe dans le trou de la plaque du dedans au-dehors , pour y être fixé par le moyen d'un écrou. Ce ressort est couvert de peau , & représente alors une pelote plus ou moins faillante & mobile ; en sorte que par la grosseur du fil d'acier & le degré de trempe qu'on lui donne , elle peut résister à différens degrés de force , comme depuis une jusqu'à quinze & vingt livres. L'Inventeur de cette machine (a) m'a assuré avoir plusieurs fois éprouvé ces différens de-

(a) M. Tiphaine.

grés de force dans ces Bandages. On peut dire que ce Bandage est très-recommandable & par sa simplicité, & parce qu'il se prête aux différens mouvemens des muscles épigastriques.

§. XIII.

Du Bandage pour l'Exomphale, composé de plusieurs ressorts.

LA première pièce de ce Bandage est une plaque de fer, un peu ovale, légèrement convexe extérieurement. Sa longueur est de quatre pouces sur trois de large. Elle a un trou dans son milieu d'une ligne de diamètre, & sur les côtés quatre fentes d'un pouce de long chacune, dont la direction répond aux extrémités de la plaque. Dans le milieu de la face interne de cette plaque, sont huit pivots de six lignes de hauteur, placés de deux en deux, à la distance de six lignes l'un de l'autre. Entre chacun de ces pivots est placé un petit cylindre qui soutient un *Roché* & un ressort en spirale. Dans

l'engrénement de chaque *Roche* répond l'extrémité d'une petite lame à ressort, pour empêcher la détente du ressort en spirale. A l'extrémité de chaque ressort spiral, se trouve rivé un petit pivot à bouton qui sort par la fente, & qui est disposé de manière qu'il puisse par le moyen de la détente, parcourir les fentes d'une extrémité à l'autre.

Dans le trou que j'ai dit se trouver au milieu de la plaque, on place un petit cylindre qui se termine par une vis: il y est fixé par un écrou. Ce cylindre soutient un ressort tourné en boudin, dont la base a trois pouces de diamètre, & un pouce & demi à sa pointe; ce qui produit une petite pelote mobile, à peu-près comme celle du Bandage précédent. La plaque & les ressorts sont recouverts d'une peau bien douce.

La seconde pièce de ce Bandage est une double ceinture de cuir, de deux pouces de large, très-souple, garnie intérieurement d'une autre bande de cuir, & recouverte de peau. Ces deux ceintures sont unies par leur partie postérieure de l'étendue de

deux pouces. Ses extrémités vont en diminuant & se trouvent garnies de plusieurs petits trous, pour recevoir les petits pivots mobiles qui répondent aux extrémités des ressorts. On peut dire que le mécanisme de ce Bandage fort solide d'ailleurs, est fort bien imaginé, & fait honneur à celui qui l'a composé. (a)

Je ne décrirai point celui que M. Suret a communiqué à l'Académie Royale de Chirurgie : ceux qui voudront le connoître, pourront lire les 2. vol. des Mémoires de cette Académie.

(a) M. Cousin, Expert pour les Descente



§. XIV.

Bandage pour la Hernie Ventrale.

LES Muscles épigastriques ne conservent pas toujours leur puissance motrice. Ils se relâchent quelquefois à un tel point qu'ils sont hors d'état de s'opposer au déplacement des viscères contenus dans le bas-ventre, d'où suit cette espèce de Hernie qu'on nomme *Ventrale*. Il arrive aussi, qu'aux personnes qui ont le tissu cellulaire fort lâche, la peau s'allonge & descend quelquefois sur les cuisses. Cet état les fait beaucoup souffrir & les expose à des accidens, si l'Art ne les prévient par un Bandage qu'on nomme la *Ventrière*.

Ce Bandage est composé de plusieurs pièces. La première & la principale est tantôt une grande plaque de toile très-mince & couverte de peau. Pour rendre ce Bandage plus léger, on le fait avec deux bandes de toile, d'un pouce de large, ceintrées, légèrement convexes en-dehors, gar-

nies de quatre petits crochets , deux supérieurs , deux inférieurs. Ces deux demi-cercles sont recouverts d'une peau forte, ils sont disposés de maniere que leurs extrémités supérieures soient à un pouce de distance , & que les extrémités inférieures se trouvent écartées d'environ deux pouces ; d'où il résulte que la peau sert de charniere avec deux bandes de fer. Par-là, la Ventrière devient mobile & s'accommode aisément à la faillie du ventre , sans que le malade soit exposé à être blessé.

La seconde pièce est une double ceinture qui est unie par sa partie postérieure. Elle est faite de deux courroyes de cuir , larges de trois ou quatre travers de doigts , garnies en dedans , comme en-dehors. Des quatre chefs qui terminent antérieurement cette ceinture , les deux supérieurs viennent se fixer aux crochets supérieurs de la Ventrière : les autres à sa partie moyenne & inférieure.

La troisieme pièce de ce Bandage est une seconde ceinture , large de deux pouces , fixée à l'extrémité inférieure , garnie intérieurement d'une
forte

forte toile & couverte d'une peau très-douce. Comme cette bande ne fait point corps avec la Ventrière, elle peut aisément s'accommoder avec les parties qui sont au bas du ventre & les embrasser, formant une espèce de poche; ce qui contribue beaucoup à soutenir les visceres du bas-ventre.

Cette ceinture doit être plus ou moins longue, selon la grosseur du ventre. Elle se termine par quatre bouts de ruban de fil, qui sert à les fixer à la double ceinture.

§. XV.

La Ventrière & la Pelote élastique.

LORSQUE la Hernie Ventrâle est compliquée de l'exomphale, il faut que non-seulement les muscles & les visceres du bas-ventre soient contenus; mais encore, que l'exomphale le soit aussi par la Ventrière en même tems, qui néanmoins doit être faite différemment, de celle qui vient d'être décrite.

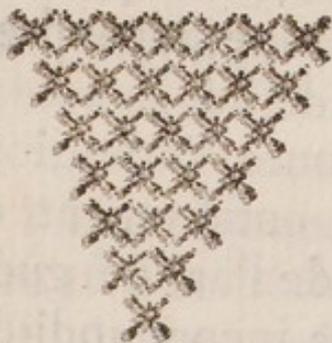
La première pièce de ce Bandage est une plaque de toile bien mince,

L

de sept à huit pouces de long & de six à sept de large. Dans le milieu de sa partie supérieure, on pratiquera une ouverture ou fente d'un pouce de long & deux ou trois lignes de large : cette fente est destinée à recevoir une vis, par laquelle la pelote pourra être assujettie à la plaque, & au moyen d'un écrou se monter ou se descendre, plus ou moins, selon que les circonstances l'exigeront.

La figure de cette plaque doit être variée relativement à la disposition des parties qui environnent le ventre. En général, elle approchera d'un triangle tronqué par ses angles, dont la base est supérieure. Sur ces parties latérales sont placés quatre petits crochets, deux supérieurs & deux inférieurs, propres à fixer la double ceinture qui doit être la même que celle du Bandage précédent. Je ferai remarquer, que dans certains sujets, & sur-tout dans les femmes, les hanches sont plus élevées, & que le nombril descend beaucoup plus bas à proportion que le ventre est plus saillant. Et comme le centre de la plaque doit à peu près porter sur l'exomphale, on

est obligé pour que les bords ne portent pas sur la crête des os des hanches, de pratiquer deux grandes échancrures sur les parties latérales de la plaque. La pelote doit être plus ou moins grande, selon le volume de la tumeur & la dilatation de l'anneau. Elle sera composée d'un ressort spiral, dont le point fixe portera sur une tige de fer cylindrique terminée par une vis, qui, en passant par l'ouverture ou fente de la plaque, y sera fixée à la faveur d'un écrou, à l'endroit qu'on jugera le plus convenable pour soutenir la descente.



CHAPITRE II.

Des moyens pour s'opposer à l'incontinence de l'Urine, à la chute du Rectum & à celle de la Matrice.

ON sçait que l'incontinence de l'urine est très-incommode pour ceux qui en sont affectés. Le malade devient en quelque façon incommode à lui-même, non tant parce qu'il est mouillé sans cesse; mais parce que souvent il est infecté par la mauvaise odeur que l'urine répand en peu de tems autour de lui.

Malgré toute l'attention de ceux qui se sont entièrement dévoués à cette partie de l'art de guérir, pour empêcher les incommodités de cette fâcheuse maladie, ou du moins pour diminuer ses mauvais effets, les moyens qu'on a mis en usage jusqu'ici, n'ont pas rempli exactement l'indication qu'on avoit lieu d'en attendre. Ce défaut de perfection vient sans doute de

la grande difficulté qu'on trouve à exécuter une machine assez parfaite pour s'opposer exactement à la sortie involontaire de l'urine.

Nous espérons cependant, que si l'on veut mettre en pratique ceux que nous allons décrire, les malades s'en trouveront beaucoup mieux. De plus, en partant des principes mécaniques sur lesquels ils ont été construits, on a lieu d'espérer que les personnes qui font leur principale occupation de la partie des Bandages, pourront les rendre encore plus parfaits, ou peut-être même qu'il leur viendra de nouvelles idées pour en imaginer de nouveaux, & de plus certains encore; ce qui produira un plus grand bien pour l'humanité. Deux indications se présentent naturellement dans l'incontinence de l'urine. La première est d'empêcher que cette liqueur ne coule sans cesse; & la seconde, que le malade ait la liberté de la laisser sortir quand il lui plaît.

Les Bandages dont je vais donner la description me paroissent très-propres à remplir ces deux objets; l'un pour l'homme, & l'autre pour la femme.

§. I.

*Bandage pour l'Incontinence de l'Urine
dans l'Homme.*

AFIN que ce Bandage puisse remplir l'indication proposée ; il faut d'abord une bande d'acier élastique garnie de peau , & disposée à peu près de même que celles qu'on employe pour la Hernie inguinale.

L'extrémité antérieure de cette bande d'acier se termine en rond , de la longueur de deux à trois travers de doigts ; ensuite s'élargit en s'applatissant de cinq ou six lignes. C'est dans cet endroit qu'on place un ou deux crochets pour servir à arrêter une partie de la courroye qui répond à la ceinture. La portion arrondie de ce Bandage est garnie d'un pignon , à côté duquel sont placés deux ressorts spiraux , & qui sont presque renfermés dans une boîte de fer , de figure pyramidale. Deux petits ressorts de quinze lignes de long , sont fixés dans la partie inférieure de la demi-

boëte par une de leurs extrémités; & de l'autre, ils s'engrènent dans les dentelures du pignon. Ces ressorts peuvent être soulevés & éloignés du pignon par le moyen d'une espèce de demi-anneau, d'où résulte la détente des ressorts spiraux. A la partie inférieure de la demi-boëte est rivée une tige recourbée & légèrement cambrée, de quatre à cinq pouces de long, se portant de haut en bas & de devant en arrière. Son extrémité inférieure se termine par une vis de deux pas & demi pour recevoir un petit écuffon d'yvoire creux & vissé, afin de faire une compression suffisante sur le commencement du canal de l'urètre, c'est-à-dire, immédiatement sous la symphise des os pubis. A la partie supérieure & inférieure de la demi-boëte, on doit placer deux petits crochets. Le supérieur servira à fixer un des bouts de la ceinture, & l'autre pour la sous-cuisse, s'il en est besoin. Tout l'extérieur de la demi-boëte, ainsi que l'extrémité du Bandage, doit être garni de peau, comme dans les autres Bandages.

Nota: Que pour la plus grande

propreté, il faudroit que la tige fût d'argent. La commodité de ce Bandage consiste à comprimer le canal de l'urètre autant & si peu que l'on veut, & à le relâcher en entier lorsque le malade a besoin d'uriner.

§. II.

Bandage compressif pour l'incontinence de l'Urine des Femmes.

SI l'incontinence de l'urine est une grande incommodité aux hommes, elle l'est encore d'autant plus aux femmes qui en sont attaquées, que la sortie de cette liqueur est chez elles, plus fréquente, & qu'il est plus difficile d'y remédier; je ne sçache aucune machine qu'on ait proposée pour obvier à cette incommodité, quoiqu'elle ne laisse pas d'être commune. Celle que je vais proposer me paroît très-propre à remplir cette indication. Elle consiste, 1^o, en une bande d'acier élastique à l'ordinaire, à la différence que son extrémité antérieure fera un peu coudée de haut en bas; 2^o, sur

cette extrémité on rivera une plaque de fer ou d'argent, légèrement convexe en-dehors, d'environ trois pouces, sur trois & demi de long. Cette plaque doit s'accommoder au Mont de Vénus. Sa figure approche de celle d'un cône tronqué dont la base est inversée, où l'on place deux petits crochets pour fixer la ceinture ; 3^o, dans le milieu de l'extrémité inférieure de cette plaque, sont deux petits montans de trois ou quatre lignes, placés à la distance de deux lignes, l'un de l'autre, qui soutiennent une tige d'argent, courbée plus ou moins selon les sujets, dont l'extrémité supérieure est garnie d'un petit roché en acier qui est arrêté sur les deux montans par une goupille, de façon que la tige peut faire le demi tour de l'axe ; 4^o, six lignes au-dessus, se trouvent deux autres montans qui reçoivent une bascule qui y est fixée par une autre goupille. L'extrémité inférieure de cette bascule s'engrène dans les dentelures du roché, & par son extrémité supérieure, elle peut s'élever ou s'abaisser par le moyen d'un petit ressort placé derrière la

bascule à côté de laquelle est un petit pivot mobile & un peu recourbé, qui se termine par une petite tête en carré, au milieu de laquelle est pratiqué une anche dans laquelle s'engrène l'extrémité de la bascule, pour la fixer; 5°, la tige d'argent est large de trois ou quatre lignes, garnie d'une petite vis sur laquelle on pourra adapter un petit bouton d'ivoire un peu ovale, qui fera l'office de pelote en comprimant le conduit de l'urètre à l'entrée supérieure du vagin.

6°. On garnit la ceinture & la plaque du Bandage, à l'ordinaire. Elle sera terminée par une double courroye, avec plusieurs trous, pour l'assujettir aux crochets dont j'ai parlé. Pour assurer encore mieux ce Bandage, on peut user de la sous-cuisse. En faisant attention au mécanisme de ce Bandage, on voit qu'il peut remplir toutes les indications qui se présentent, & donner une grande facilité à la malade, de vaquer à ses affaires, puisque l'on peut donner un degré de pression plus ou moins grand, selon l'exigence des cas. De plus, la commodité de ce Bandage est de pou-

voir baisser la bascule par la détente de la tige, & laisser couler l'urine quand on le juge nécessaire, & on la remet sur le champ comme elle étoit auparavant, sans rien déranger.

Nota: Qu'on pourroit se servir du même Bandage pour l'incontinence de l'urine dans l'homme, en changeant quelque chose dans la tige d'argent.

§. III.

De l'Urinal portatif.

JUSQU'A ce jour, on s'est contenté de différens réservoirs pour recevoir l'urine. Les uns se sont simplement servi d'une vessie, dont le col étoit garni d'un orifice assez solide & assez large, pour s'adapter au corps de la verge; d'autres ont mis en usage un réservoir de cuir bouilli dans l'huile. Tandis que certains ont employé une espèce de bouteille de verre aplatie & couverte de peau. Comme ces différens réservoirs ne laissent pas d'avoir bien des inconvéniens, M. Tiphaine en a donné un de son inven-

tion , très-propre à remplir cet objet.

La premiere pièce est une ceinture de cuir revêtue de chamois qui se boutonne ou s'agraffe, comme le ceinturon d'une épée. Cette premiere pièce est superflue aux personnes qui pour raison de Hernie , portent un Bandage , parce que celui-ci porte sa ceinture , & que la ceinture de l'urinal, n'a rien qui doive la faire préférer.

A la partie antérieure de la ceinture pendent deux bandes de cuir , de deux doigts de large , cousues à une platine d'yvoire, de la forme d'un croissant , de maniere que la platine avec ses deux attaches , forment une espèce de fer à cheval qu'on peut allonger ou raccourcir à son gré , donnant plus ou moins de longueur aux bandes de cuir , depuis la ceinture jusqu'au croissant. Le milieu de ce croissant est percé d'un trou d'environ deux pouces de diametre. Ce trou porte un rebord saillant de deux lignes. Cette saillie a trois pas de vis en-dehors , à quoi s'adapte une virole, aussi d'yvoire , vissée en creux. Cette virole sert de collet & de soutien à un

canal de cuir, bien soûlé de gras, courbe en genou, & terminé par un entonnoir d'yvoire avec qui il sert comme d'étui au Pénis, qui n'y est pas gêné, parce que l'étui, tournant cylindriquement se prête aisément aux différentes situations.

Pour assujettir juste sur le Pubis la platine d'yvoire, à laquelle tient l'étui de la verge, il pend à la ceinture, vers les hanches, deux lanieres étroites qu'on ramene par-dessous les cuisses pour les attacher à deux crochets sortant de la platine en-dehors à droite & à gauche de son trou. Le Pénis ainsi logé; l'urine qui s'échappe de l'urètre, tombe nécessairement au fond de l'entonnoir d'yvoire, auquel s'adapte, par une virole aussi d'yvoire, d'environ trois lignes de diametre un tuyau de quinze ou dix-huit pouces de long, construit en maniere de trachée, de cuir & d'yvoire alternativement, de huit lignes en huit lignes. Moyennant cela, en même tems que ce tuyau est flexible, il est incapable d'une compression totale qui intercepteroit l'écoulement des urines.

Le tuyau est terminé par une virole de métal qui se visse dans l'orifice du collet de l'urinal, qui est une espèce de bouteille ronde, platte, aussi de métal, de la contenance d'une chopine & plus. Ce collet qui a deux pouces de diametre est aussi amovible, se visse au corps de la bouteille & peut s'en dévisser lorsqu'on veut la nettoyer. On a pratiqué dans l'épaisseur de ce même collet, un trou, ou canal spiral, qui prenant en dedans, à la partie inférieure du collet, va déboucher au bord d'en haut, après avoir fait un peu plus d'un tour; & cela, afin que l'air contenu dans l'urinal puisse s'échapper, & faire place à l'urine, à mesure qu'elle arrive, sans que cependant l'urine se perde.

La machine, telle que nous venons de la décrire, ajustée sur le malade, il faut qu'il mette ses chausses, faites à l'aise, & placées un peu haut.

La trachée ou tuyau annelé s'enferme dans les chausses comme les autres pièces: mais elle sort en-dehors par la partie postérieure moyenne d'une des cuisses, par un trou pratiqué à cet effet, dans un des deux canons de

la culote, & le bout du tuyau fortant s'adapte à la bouteille qui sert de réceptacle à l'urine. Cet urinal se cache & s'enferme dans une poche pratiquée exprès en-dessous & parmi les plis de l'habit : moyennant quoi, le malade va, vient, marche & se promene sans inquiétude de ce que deviennent ses urines ; parce que dans quelque posture qu'il soit, l'urine a toujours assez de pente pour descendre dans le réservoir.

Si le malade étoit dans le cas de monter à cheval, il faudroit qu'il fît passer le tuyau annelé par la partie antérieure moyenne d'un des canons de la culote ; auquel cas on pourroit pratiquer une poche pour loger l'urinal à la partie externe inférieure des chausses, au lieu de la placer aux plis de l'habit : par ce moyen on éviteroit la compression incommode du tuyau entre la cuisse du Cavalier & la selle.

De plus, il est bon de faire remarquer que si le malade est couché dans son lit, il n'a pas besoin d'urinal, la trachée n'aura que huit à dix pouces, qu'on ajuste au bas de l'entonnoir,

& on visse à sa partie inférieure un tuyau de bouis ou de métal, aussi long qu'il faut pour passer à travers tous les matelas percés à cet effet, & aboutir à un vase de nuit, placé sous le lit. Pour empêcher que la trachée ne s'enfonce elle-même dans les trous des matelas, ce qui gêneroit les mouvemens du malade, on la retiendra avec une machine d'yvoire de deux pièces, ou demi-ronds, échancrées vers leur centre de la profondeur de deux lignes; ces pièces seront unies par leurs extrémités au moyen d'une charniere. La trachée fera prise entre les deux échancrures de ces pièces ou demi-ronds, lesquels rapprochés par les extrémités opposées à la charniere, seront retenus l'un près de l'autre par une agraffe. De cette maniere, le malade étant le maître de placer cette platine à plus ou moins de distance de la partie supérieure du tuyau, se donnera autant d'aisance & de facilité qu'il voudra pour prendre dans son lit telle attitude qu'il lui plaira.



§. IV.

Bandage pour la chute du Rectum.

ON sçait que la membrane interne du Rectum se relâche quelquefois, ce qui se nomme communément *Chûte du fondement*. Si la réduction en est quelquefois difficile, il ne l'est pas moins de le maintenir en place & de faciliter ses fonctions.

Lorsque cette chute n'est pas considérable, comme on le voit souvent aux enfans, on peut se servir d'une ou deux compresses languettes, trempées dans quelque liqueur astringente, ou autre remède convenable, & soutenues par la Fronde, ou le Bandage en T. (a)

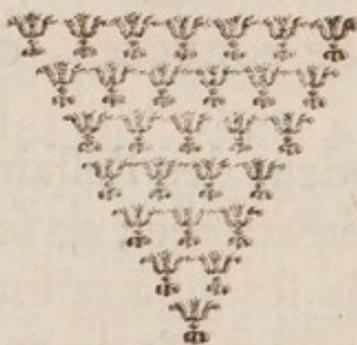
Si ce moyen n'a pas lieu, on usera du Bandage suivant. Il sera composé d'une ceinture garnie, d'environ trois ou quatre pieds de long, ou plus, s'il est nécessaire. A la partie moyenne & postérieure est placée une

(a) Voy. ci-devant pag. 97. Band. pour la Fistule à l'Anus.

pièce de fort cuir, de figure pyramidale, de trois pouces environ de base, & longue de quatre. Elle doit être garnie & matelassée du côté qui porte sur la chair.

Sur cette pièce de cuir est adaptée une espèce de petite boîte de fer, de figure un peu octogone, d'environ un pouce & demi de diamètre, & recouverte simplement de peau. Cette petite boîte renferme un ressort spiral, où répondent deux cordes à boyau qui aboutissent à une petite lanierie de cuir, qui se trouve renfermée dans une espèce de canal formé par la pièce antérieure de fort cuir, & la peau qui couvre la partie postérieure. L'extrémité inférieure de la lanierie est cousue à une tige d'acier élastique un peu recourbée, d'environ quatre à cinq pouces. Cette bande d'acier est garnie & revêtue de peau; à son extrémité inférieure, à la distance d'un demi-pouce, est adaptée une pièce d'yvoire, creuse, dont le rebord saillant, de deux lignes, est garni de deux pas de vis en-dehors, pour recevoir une autre pièce d'yvoire aussi creuse, de figure ovale,

longue d'environ un pouce , & d'un demi pouce de diametre qui doit entrer dans l'anus & le soutenir. Cette seconde piéce d'yvoire doit être trouée dans le milieu de sa partie supérieure & dans sa circonférence pour le passage libre des vents. A l'extrémité inférieure de la tige sont couïues deux lanieres de fort cuir , garnies de peau, qui font l'office des sous-cuisses , & vont se fixer , l'une d'un côté, l'autre de l'autre à deux boucles , qui , pour cet effet ont été placées vers la partie moyenne droite & gauche de la ceinture , qui sera elle-même fixée par une courroye à une boucle qu'on aura placée dans l'extrémité qui répond au côté gauche.



§. V.

Des Pessaires.

SI nous faisons ici mention des Pessaires ; c'est afin que les jeunes Eleves en aient d'abord une idée.

Les Pessaires sont des instrumens percés dans le milieu , propres à maintenir la matrice ou le vagin dans leur place , sans néanmoins s'opposer au passage des humeurs qui doivent s'écouler de ces mêmes parties.

Ils diffèrent les uns des autres , tant par leur figure & grandeur , que par la matiere dont ils sont composés.

Il y en a de ronds , d'ovales , de carrés , de triangulaires , de creux , de pleins , de convexes , de pyramidaux , &c.

La grandeur des Pessaires ne sçauroit être déterminée ; en sorte que les proportions seront à raison de la disposition du sujet , & de celle des parties auxquelles ils doivent être appliqués.

La matiere avec laquelle on conf-

truit les Pessaires varie beaucoup. Il y en a d'or, d'argent, d'yvoire, de bois, de liége; & souvent ils sont faits de l'assemblage de plusieurs matieres.

Les Pessaires, qui sont construits avec de l'or, ont beaucoup d'avantage sur les autres, mais comme ils deviennent fort chers, il y a peu de personnes qui veuillent en faire usage.

Ceux qui sont faits d'yvoire, lorsqu'ils sont construits d'une certaine façon, deviennent très-recommandables, & fort utiles. Quelques-uns ont proposé d'en faire en argent. Mais ils seroient nuisibles, parce qu'ils sont susceptibles d'une espèce de verd-de-gris qui pourroit attirer des accidens.

Les Pessaires qui sont composés en partie de liége, de filasse & de cire remplissent assez souvent les indications. Ce qui donne encore lieu dans bien des cas, d'en user; c'est qu'on peut les procurer à peu de frais, & conséquemment les renouveler plus souvent. Ils sont presque tous aplatis des deux côtés, ayant tout au plus sept à huit lignes d'épaisseur. On ne sçauroit déterminer leur dia-

metre. Les uns sont plus grands, les autres plus petits, relativement à la largeur du vagin. On en voit qui s'insinuent librement & qui remplissent bien leur objet : d'autres au contraire, qu'il faut faire entrer de force, sans quoi ils sont inutiles.

On voit certains Pessaires qui sont soutenus par dehors au moyen d'une tige de fer mobile, ou il s'en trouve qui répondent à des ressorts qui leur permettent d'entrer librement dans le vagin & qui s'écartent ensuite & le maintiennent par leur écartement. On doit observer que les Pessaires qui entrent avec force, ne pressent pas trop le paroi interne du vagin, parce que si la pression étoit trop forte, elle pourroit occasionner quelque inflammation ou quelque autre accident.

Il y a des Pessaires qu'on peut garder le jour seulement, & ôter pendant le tems du repos : la principale pièce de cette espèce de Pessaire est d'ivoire creux : sa figure est conique ; sa base est fixée à quatre lanières ou courroyes, dont deux seront attachées à une ceinture, à cet effet, de même que les deux autres, qui passeront vers la partie postérieure.

BANDAGE COMPRESSIF

pour l'Incontinence de l'Urine aux Femmes, accompagné d'un Pessaire.

ON sçait que l'incontinence de l'urine peut être produite par différentes causes ; comme la paralysie du col de la vessie , la suite de l'extraction de la pierre aux femmes , un accouchement laborieux , &c. Cette dernière cause produit aussi quelquefois une chute de la matrice. Dans ces deux maladies , il faut que le Chirurgien s'oppose d'un côté à la sortie de l'urine , & de l'autre , soutienne la matrice dans sa place.

Le Bandage qui suit peut remplir tout à la fois ces deux indications. Il est composé d'une bande d'acier élastique , de six à sept pouces de long & un pouce de large , garnie & revêtue de peau , avec une ceinture à l'ordinaire. Dans le milieu de cette bande , est unie par charnière une petite plaque pyramidale légèrement convexe , de deux pouces de long & d'un

pouce de large. A son extrémité inférieure, est soudée une tige d'argent, longue de deux pouces, un peu courbe, qui s'unit par charniere à une autre tige d'argent, plus courbée que la précédente. Cette dernière tige par le moyen d'une vis & d'un écrou qui traversent la première, peut se rapprocher de celle-ci autant & si peu qu'on le juge nécessaire, à un pouce de distance de la charniere. Cette seconde tige se termine par une face d'environ six lignes, qu'on garnit de cire pour comprimer l'urèthre. Vers le milieu de la partie convexe de cette tige est attachée aussi par charniere une troisième tige d'argent de la grosseur d'une petite plume à écrire, d'un pouce & demi de long, qui se termine par un petit bouton, sur lequel on assujettit une pièce d'ivoire, creuse & vissée extérieurement, sur laquelle on peut visser un Pessaire de figure conoïde, rond par sa partie supérieure & percé d'une assez grande ouverture. La base de ce Pessaire est soutenue par deux branches, en sorte que sa figure représente, à la rondeur près, un étrier renversé. On conçoit
que

que ce Bandage par son mécanisme, peut fort bien comprimer le canal de l'urètre, & maintenir la matrice dans la situation naturelle (a).

(a) M. Vasselet, Chirurgien à Paris, m'a communiqué ce Bandage.

CHAPITRE III.

De plusieurs Machines propres à différens usages.

DES Machines dont je vais donner sommairement la description; il en est qui ne sont pas toujours à portée d'être connues des jeunes Chirurgiens, parce que souvent ils n'ont pas la facilité de se procurer les ouvrages qui traitent de ces matieres. Les autres n'ayant pas été décrites par aucun Auteurs; les Commençans ne seront pas fâchés d'avoir une idée de leur construction, de leur action mécanique, de la maniere de les employer & de leurs usages.



§. I.

De l'Abbat-jour pour s'opposer à la trop grande lumiere.

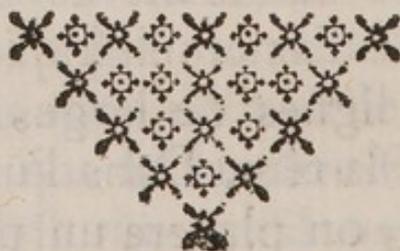
L'ABBAT-JOUR est une Machine bien simple. Elle est fort utile pour ceux qui ont la vue foible, qui ne sçauroient supporter l'impression trop vive de la lumiere, & sur-tout pour ceux qui sont obligés de travailler à la bougie, à la chandelle, &c. L'Abbat-jour est encore plus nécessaire & même indispensable à ceux qui ont souffert l'opération de la cataracte, qui a été suivie d'un heureux succès, parce que dans le premier tems qu'on permet au malade de voir le jour, l'impression que la lumiere fait sur l'organe est si vive qu'il ne sçauroit la supporter. Il faut donc, pour accoutumer la vue à recevoir peu à peu cette impression, une machine qui ne permette à la lumiere de parvenir sur l'organe que par degré. Rien n'est plus propre à cet effet que l'Abbat-jour. Celui que je fais faire pour mes

malades après que je leur ai fait l'opération de la cataracte, est très-commode. Voici comme on le construit.

On fait un petit châssis presque carré, de cuivre, ou si l'on veut d'argent : sa largeur & sa hauteur sera différente relativement au visage de la personne. La grandeur ordinaire est d'environ quatre pouces de haut & six pouces de large par sa partie supérieure, sur sept vers sa partie inférieure. La portion du châssis ou la bande de cuivre qui répond immédiatement au front, doit être au moins une fois plus large que les autres parties du châssis, qui n'auront tout au plus qu'une ou deux lignes. Aux extrémités de cette bande est continue une autre bande d'acier élastique de trois ou quatre lignes de large, qui fera le tour de la tête. Dans l'une de ces extrémités, on placera un petit bouton d'acier, & dans l'autre, plusieurs petits trous, pour recevoir ce même bouton, afin d'assujettir l'Abbat-jour. Comme il y a des personnes qui ne se soucient point de la bande circulaire, on peut y suppléer en fixant dans le milieu de la partie supérieure

du chaffis , une portion de lame de ressort de pendule , assez longue pour pouvoir la glisser sous la perruque ou sous le bonnet. Le ceintre du chaffis fera garni proprement d'une pièce de taffetas verd ou noir , de même que la bande circulaire , excepté dans la portion où l'on aura pratiqué plusieurs trous pour la fixer au bouton dont il a été fait mention.

Nota: Quelques-uns usent d'une espèce d'Abbat-jour de fer blanc peint en verd , mais qui est fort pesant en comparaison du nôtre , & moins commode.



§. II.

*Bandage compressif pour la Dilatation
du Sac Lacrymal.*

ON voit assez communément des personnes incommodées d'une petite tumeur située vers le grand angle de l'œil, causée par le séjour de l'humeur lacrymale dans le réservoir lacrymal, qu'on pourroit nommer *Hydropisie du sal lacrymal*. A mesure que cette humeur s'accumule dans ce réservoir, elle le dilate & lui fait perdre une grande partie de son action; de manière que les larmes n'étant point chassées, ne peuvent descendre que très-difficilement dans le nez.

Si dans le commencement on y fait attention, l'on peut prévenir le progrès du mal & même la Fistule lacrymale qui en est presque toujours la suite. Pour rendre l'usage du Bandage que nous proposons, plus efficace, on doit d'abord s'attacher à rendre la lymphe plus fluide, ou la corriger, si elle est vitiée, tant par

les remèdes généraux que particuliers. Tandis qu'on met en usage tous les remèdes, on doit faire en sorte d'empêcher que les larmes ne croupissent dans le sac, soit par les injections, soit par la compression du Bandage que nous allons décrire. Il est composé d'une petite bande d'acier élastique assez longue pour entourer la tête, de quatre lignes de large, garnie dans toute sa circonférence & revêtue de taffetas, ou d'un ruban noir; observant que la portion du cercle de cette bande, par un coude qu'on lui fait faire, qui répond sur le frontal doit descendre plus bas que le reste du cercle, d'environ un demi-pouce. Dans l'une des extrémités de ce cercle, on voit deux petits pivots à bouton, & dans l'autre, plusieurs petits trous propres à recevoir les pivots & à fixer derrière la tête le Bandage. On peut encore se servir d'un ressort à l'Angloise.

A peu près vers le milieu de la partie antérieure du Bandage, un peu du côté de la maladie, est fixée en forme de charnière une tige d'argent, par le moyen d'une goupille, disposée

de maniere qu'elle peut se mouvoir en bascule. Cette tige est légèrement courbée, un peu de biais; sa longueur est de cinq à six travers de doigts, & se termine par une petite éminence arrondie, qui doit appuyer précisément sur le sac lacrymal. La mobilité de la tige est rendue fixe par une petite lame à ressort d'un pouce de long, qui est arrêtée par une de ses extrémités au Bandage, & qu'on peut glisser entre la tige & le Bandage même. Par cette mécanique, l'extrémité inférieure de la tige porte exactement sur le sac lacrymal, le comprime autant qu'il est nécessaire, pour empêcher le séjour des larmes. En ôtant le petit ressort du lieu de sa destination, la compression cesse.

La simplicité de ce Bandage nous le fait regarder comme le meilleur en ce genre, qu'on ait imaginé (a).

(a) M. Cousin, Expert pour les Descentes en est l'Auteur.



§. III.

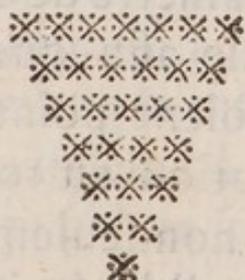
*Bandage compressif pour l'Anévrisme
vrai.*

EN général, on connoit deux fortes d'Anévrismes, l'un vrai & l'autre faux. Le premier est fait par la dilatation des tuniques d'une artère, qui n'exige pas l'opération aussi prompte que le dernier. Bien plus; c'est que l'on peut guérir l'Anévrisme vrai par la compression, lorsque la division n'est que dans les tuniques extérieures, & que les intérieures ont produit une espèce d'Hernie. Comme il y a dans ce cas des suites fâcheuses à craindre; pour les prévenir, on doit faire un Bandage convenable, tel que celui que nous avons décrit dans notre *Traité des Bandages*. (a) Mais, souvent ce Bandage est insuffisant: d'ailleurs la tumeur peut augmenter au point d'exiger l'opération; pour prévenir cet accident, on a imaginé différentes Machines ou Bandages.

(a) Voy. pag. 129.

Celui que M. l'Abbé Bourdelot a inventé pour lui-même , consiste dans un petit écuffon d'acier rond , garni de coton & revêtu de peau qu'on nomme *Ponton* (a). Ce petit écuffon a des attaches qui passent au-dessus & au-dessous du coude, qu'on vient arrêter au-dedans du bras, vers la partie moyenne & platte de l'écuffon. Il y a des petits trous , pour que ces attaches puissent le ferrer ou le relâcher quand on veut. Quoique cet écuffon soit fait pour comprimer la tumeur, on y observe une canelure , pour laisser la liberté au sang de l'artère de passer; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Ponton*. M. l'Abbé Bourdelot le porta l'espace d'une année au bout de laquelle il fut parfaitement guéri.

(a) Voy. Trait. des Op. Dionis IV. Edit. pag. 697.



§. IV.

Autre Bandage compressif pour l'Anévrisme.

SI le Bandage qui vient d'être décrit a eu un heureux succès sur son Auteur même ; celui dont il va être question nous paroît avoir bien plus de perfections, sur-tout dans l'Anévrisme consécutif. Sa composition est d'abord un cercle de fer un peu ovale. D'un côté, il y a une plaque garnie d'un couffinet, & de l'autre, on a pratiqué un trou dans son épaisseur, par où passe une pyramide à vis qui porte à son extrémité un autre couffinet, plus ou moins gros & large, selon le diamètre de la playe & le volume de la partie qui doit être comprimée. Le plus grand diamètre de ce cercle ovale est très-utile afin que les côtés du membre ne soient point comprimés, que la circulation ait toute sa liberté. Ce Bandage non-seulement peut être très-bon pour l'Anévrisme du bras ; il peut encore servir pour celui de

la cuisse & de la jambe. M. Foubert célèbre Chirurgien de Paris en est l'Auteur, & l'a communiqué à l'Académie Royale de Chirurgie. (a)

§. V.

Machine pour le transport & le pansement de ceux qui ont la Cuisse ou la Jambe fracturée.

LA description de la Machine que nous allons donner, est insérée dans le second Volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie. M. de la Faye, célèbre Chirurgien en est l'Auteur. Cet habile Praticien a fait sentir combien elle peut avoir d'utilité dans le transport & le pansement de ceux qui ont eu la jambe ou la cuisse fracturée. Cette machine est composée de quatre pièces de fer blanc; la première est en forme de semelle, & répond au pied; la seconde à la jambe; la troisième au genou; & la quatrième à la cuisse. Les trois dernières pièces sont composées de plusieurs morceaux coupés en

(a) Voy. II. vol. des Mémoires de l'Acad. Roy. de Chir. pag. 403.

long , joints les uns aux autres par des charnières & courbés dans leur largeur , ces morceaux sont garnis intérieurement de petits coussins attachés avec des fils qui passent par des trous placés de distance à autre. Chacune de ces trois parties est couverte d'un petit matelas posé sur les coussins , observant que ces matelas doivent être plus épais en certains endroits qu'en d'autres , afin de remplir plus exactement les vuides qui se trouvent entre la partie & la machine : ce qui la rend encore plus recommandable , c'est que par la maniere dont elle est construite , on peut l'ajuster à la différente grosseur & longueur du membre. De plus , les trois pièces qui composent essentiellement cette machine , sont disposées de façon qu'on peut employer une partie sans l'autre , suivant les cas & la partie fracturée. Si , par exemple , la jambe est cassée seule , on ne se sert que de la pièce inférieure , y compris la femelle. Si le mal est au genou , on y ajoute la seconde pièce ; & enfin si la fracture est à la cuisse , on use de toute la machine. Par la multiplicité des pièces de fer blanc

qui composent la machine , on les a rendues mobiles par de petites charnières au moyen desquelles elle peut s'ouvrir & se fermer , s'allonger & se raccourcir selon les indications qui se présentent ; & l'on peut panser aisément une playe sans qu'on soit dans le cas d'ôter la machine. En un mot , elle tient lieu d'attelles , de longuettes , de cartons , &c. Ce ne sont pas encore-là tous les avantages que l'on retire de cette machine : on peut glisser commodément & plus sûrement, eû égard à la partie blessée, le bassin sous le malade pour les besoins auxquels la nature assujettit tous les hommes , & placer des oreillers derrière le dos du malade pour le soulager s'il en est besoin.



§. VI.

Machine pour tenir un membre en extension dans une fracture oblique.

DES fractures qui arrivent aux extrémités, toutes choses d'ailleurs égales, celle qui affecte l'os de la cuisse, & sur-tout lorsqu'elle est oblique avec perte de substance, est des plus difficiles à retenir & même des plus dangereuses. On lit dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie la description d'une machine qui lui a été communiquée par un de ses Membres (a). Ce Chirurgien a senti de quelle importance il étoit de trouver une machine propre à maintenir les pièces fracturées dans une position convenable, lorsqu'il y a perte de substance, ou que la fracture est oblique. Cette machine est très-simple, une planche longue de quatre pieds & d'un pied de large sur deux pouces d'épaisseur est la première pièce; cette

(a) M. Coutanvos, Chir. très-distingué. II. vol. pag. 408. pl. XXI.

planche doit être assujétie avec des clous à la barre de traverse du pied du lit. Au haut de cette planche, on pratique une échancrure large de quatre pouces sur un pied & demi de longueur, d'où résultent deux jumelles, dans la longueur desquelles on perce plusieurs trous d'environ un pouce de distance, l'un de l'autre: on fait ensuite une roue pleine, de quatre pouces de diamètre, percée dans toute sa circonférence de plusieurs trous, chacun à un demi-pouce de distance. Cette roue doit être encore percée dans son milieu, pour recevoir un axe cylindrique, long d'un pied, & d'un pouce de diamètre. Ce cylindre doit être carré par son extrémité opposée à la roue, pour recevoir une manivelle avec laquelle on peut faire tourner la roue du côté qu'on le juge nécessaire. Par l'exposé de cette machine, on voit qu'en la mettant en usage, on peut tenir le membre fracturé dans une extension convenable, & empêcher qu'il ne soit difforme, &c.



§. VII.

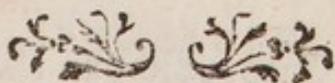
Boëte pour la fracture compliquée de la Jambe.

POUR faciliter la réunion des os fracturés, on sçait qu'il est nécessaire que les pièces des os cassées soient jointes, de maniere à se toucher exactement par toutes les surfaces. M. Petit (a), ce grand Chirurgien, toujours attentif au progrès de l'Art, a imaginé une machine fort utile pour empêcher le déplacement des pièces fracturées, & rendre les pansemens plus aisés. Elle est composée de deux chassis, dont le premier est une espèce de lit de sangle, formé par un coutil cloué sur deux jumelles ceintrées à l'endroit du pli du genou, & de deux traverses, dont la droite est plus courte & joint les jumelles du côté du pied; l'autre plus longue est ceintrée & les joint du côté du genou. Le second chassis est composé aussi de deux jumelles & de deux traverses; le tout parallèle au chassis

(a) Voy. *Malad. des Os*, T. II. p. 279.

du deffous, excepté que les jumelles de ce dernier chaffis font toutes droites, & que celles du chaffis supérieur font ceintrées. Les jumelles de l'un & de l'autre chaffis, par le bout qui regarde la cuiffe, font jointes ensemble par deux charnieres; ce qui permet de les écarter & rapprocher plus ou moins, & de les maintenir au degré de proximité ou d'éloignement qui convient: il y a une efpece de palette jointe par deux gonds de bois reçus dans deux fiches attachées aux extrémités des jumelles du chaffis supérieur. Cette palette fe plie contre les jumelles du chaffis inférieur du côté du pied, de maniere que l'on peut lever plus ou moins, & baiffer de même le chaffis fur lequel fe trouve la jambe. Telle est la construction de cette machine, qui, fans avoir les défauts de la boëte ordinaire, dit l'Auteur, en a tous les avantages, avec beaucoup d'autres encore plus confidérables (a).

(b) Voy. la suite dans son *Traité des Malad. des Os*, Tom. II. pag. 286.



CHAPITRE IV.

Des moyens propres à corriger la mauvaise conformation des Os.

LA solidité des os est différente suivant les usages auxquels la nature les a destinés. Cette solidité leur est nécessaire pour qu'ils puissent servir d'appui aux autres parties, tant pour faciliter leurs fonctions, que pour maintenir le corps dans l'attitude qui lui convient. Mais, malgré cette admirable disposition des os, il arrive très-souvent dans leur texture un dérangement qui pervertit leur direction ou conformation naturelle, d'où s'ensuit aussi une difformité dans la rectitude de presque toute l'habitude du corps (a). Ces difformités sont le déjettement de l'épine, la courbure des os des extrémités, &c. Elles sont produites par différentes causes. En général, les unes viennent d'une mauvaise disposition des sucs, ou de quelque cause externe.

(a) Voy. l'Ortopédie par M. Andry, T. I.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce qui concerne l'historique de ces sortes de maladies, non plus que des moyens intérieurs & les topiques qu'on met en usage pour combattre cette fâcheuse maladie. Notre but n'est seulement que de parler ici des principaux moyens ou machines dont on use en pareils cas. Les Auteurs qui l'ont décrit lorsqu'il a été question de parler des machines, se sont contentés de les indiquer, sans entrer dans aucun détail sur la manière dont elles sont composées, & les conditions requises qu'elles doivent avoir. Or, pour peu que l'on y fasse attention, on concevra qu'il ne suffit pas de sçavoir que telle ou telle machine convient à telle maladie; il faut encore, autant qu'il est possible, que le Chirurgien ait une bonne idée de leur composition & de leur action mécanique, afin qu'il soit en état de juger si elle pourra produire l'effet qu'on a droit d'en attendre. Fondés sur ce principe, nous nous bornerons dans ce Chapitre à décrire les machines les plus propres, & relatives à l'objet dont il est question.

§. I.

Des Corps , pour ceux qui ont la taille difforme.

SI un Enfant ou une grande personne a le malheur d'avoir quelque partie de l'épine dérangée , une omoplate mal conformée , ou quelque autre partie osseuse du thorax mal disposée ; on ne doit pas différer , d'empêcher , autant qu'il sera possible , le progrès de ces vices , tant par les remèdes internes , que par les moyens extérieurs qu'on peut mettre en usage. Un des meilleurs , est un Corps fait par une personne intelligente ; ou du moins , que le Tailleur qui est préposé pour le faire , soit guidé en quelque façon par le Chirurgien. Celui-ci doit faire prendre garde à tout ce que le Tailleur doit observer pour que les parties du corps portent précisément sur celles qui doivent être comprimées & que les autres ne le soient que peu ou point du tout , selon l'état des parties dérangées. M.

d'Offemont (a) a imaginé des Corps de baleine pour les enfans de tout âge, qu'il nomme *Corps de jour*. Voici comment il s'explique. « On ne doit point suivre exactement la tournure de leur taille, (*les enfans*). Si elle se trouve dérangée à un certain degré, sans quoi on entretiendroit le vice de conformation & le mauvais penchant où elle pourroit tendre, quoique dans certains cas on doive habiller la taille pour la santé, sans chercher à satisfaire les yeux. Mes Corps de jour étant droits dans toutes leurs parties, soutiennent & conservent la taille dans sa structure naturelle; s'opposent à la plus grande partie des inconvéniens qui peuvent arriver, & dérobent aux yeux la difformité qui peut se trouver, soit à la région de l'omoplate, soit à celle de l'épine du dos, soit enfin à celle des hanches.

Les Corps de M. d'Offemont sont composés de quatre soupattes * qui

(a) Maître, Tailleur à Paris, s'est appliqué particulièrement à cette partie. *Voy. un petit Ouvrage qui a pour titre: Avis important au Public*, pag. 2.

* On appelle *Soupattes* des Appendices, larges de 3 ou 4 travers de doigts.

» s'entrelaissent dessus & dessous, sans
 » qu'elles se nuisent entre elles, & sans
 » qu'on puisse les appercevoir. Ces
 » Corps sont ornés de six bandes d'œil-
 » lets. Ils maîtrisent & contiennent
 » convenablement l'épaule qui est dé-
 » rangée, au lieu que celle qui est dans
 » son état naturel peut se mouvoir li-
 » brement, & se mettre par-là dans le
 » cas de correspondance à l'épaule
 » qui est assujettie. Ces Corps sont en-
 » core garnis des fausses hanches pro-
 » prement dites, & j'empêche que
 » les Corps ne tombent dans la cavité
 » supérieure de la hanche par le
 » moyen des busques * qui y sont ar-
 » tistement posés; d'où il suit qu'on
 » ne s'apperçoit nullement des dé-
 » fauts qui se rencontrent en cette
 » partie. Lorsqu'on retourne le corps,
 » l'épaule qui est la plus faillante
 » trouve toujours une résistance gra-
 » duée qui ne la gêne nullement. Il en
 » est de même du reste de la taille.
 » On doit retourner les corps tous les
 » jours, afin qu'ils ne prennent pas
 » la forme des tailles dérangées, ou

* On appelle *Busques* des pièces de baleine plus ou moins épaisses & longues.

» qui pourroient le devenir , des per-
» sonnes qui en font usage: par ce
» moyen , la taille prend nécessaire-
» ment la forme du corps qui est droit
» en toutes ses parties. On vient à
» bout d'empêcher l'accroissement
» des difformités qui ne peuvent être
» en général que très-préjudiciables
» à la santé , puisqu'elles causent une
» gêne plus ou moins grande aux vis-
» cères qui répondent aux parties qui
» sont attaquées. »

Cet Artiste fait encore observer ,
que , malgré qu'il ait éprouvé la bonté
de ces Corps , il se trouve obligé de
convenir qu'ils ne suffisent pas seuls
pour faire prendre aux os la direction
qu'ils doivent avoir , & conseille de
porter dans la nuit une autre espèce
de Corps qu'il nomme *Corps de nuit*.

Ces Corps de nuit se lacent par-
devant. Ils sont composés de petites
bandes de baleines placées transver-
salement à la partie supérieure inter-
ne : il y en a encore d'autres de balei-
nes posées de même transversalement à
leur partie inférieure & externe. Ces
Corps peuvent se retourner comme
ceux de jour , & néanmoins les ba-

leines se trouvent toujours dans la même direction par rapport à la partie affectée.

§. II.

Demi-Corps ou Corset pour soutenir le ventre de ceux qui ont l'Abdomen fort gros & saillant.

ON voit des personnes qui très-souvent par leur peu de sobriété ou d'exercice deviennent fort puissantes ; d'autres, qui naturellement sont repletes, & à qui malgré l'attention qu'elles peuvent avoir sur le régime de vie, le ventre grossit beaucoup, & sur tout les viscères, qui par leur volume & le poids presque continuel sur les parties contenant occasionnent des tiraillemens, des mal aise, &c. Cette pression permanente des viscères sur les parties contenant oblige le ventre de s'étendre de plus en plus, & le sujet se trouve souvent fort incommodé & même exposé à avoir une exomphale ou une Hernie ventrale. On peut prévenir tous ces inconvéniens par le moyen d'un demi-Corps, qui n'embrassera que la région du ventre. Ce

Ce corps est composé de trois parties garnies de petites baleines piquées entre deux toiles; les deux principales parties destinées à envelopper la partie postérieure des lombes & les côtés, sont unies par derrière au moyen d'un lacet. La troisième pièce est la plus petite; & soutient le devant du ventre; cette pièce doit être un peu recourbée de dehors en dedans par sa partie inférieure, afin d'embrasser la partie inférieure du ventre. Dans la partie moyenne de cette pièce, il y a une cavité pour s'accommoder à la saillie de l'Abdomen. Son union avec les deux premières pièces se fait également au moyen de plusieurs œillets traversés par un lacet. Ce corps peut se retourner tous les jours, en conservant sa même forme.

Nota : On remarquera que quand une personne dans cet état a une exomphale, on voit souvent que le Bandage dont nous avons parlé pour cette partie, page 235. ne sçauroit se tenir en place par la grande saillie du ventre, qui le fait monter ou descendre

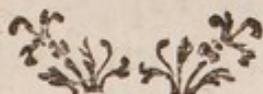
au moindre mouvement ; dans ce cas, le demi-Corps peut y suppléer par le moyen d'une pelote convenable que l'on place au milieu de la troisième pièce, précisément où répond la Hernie ; & alors on contient parfaitement la Hernie avec le reste du ventre. J'ai vû des personnes de grande considération, qui étant dans ce cas, & après avoir fait usage de différens Bandages pour l'exomphale, les Hernies n'ont pû être contenues que par le moyen du Corps & de la pelote que je propose. Observez que si la pièce antérieure du Corps n'étoit pas assez forte pour contenir le ventre & la Hernie, on y ajouteroit plusieurs bandes de baleines placées en travers, & qui plus est, un ou deux busques aussi de baleine. Le demi-Corps peut être fort utile, non-seulement pour ceux dont je viens de parler, mais même pour les personnes ventruës qui montent souvent à cheval,



§. III.

*De différentes Bottines pour remédier
à la difformité des Jambes.*

PERSONNE n'ignore que les Enfans font fort fujets à différens vices de conformation aux extrémités inférieures. Les uns ont les cuiffes & les genoux en-dehors ; d'autres en-devant ; ceux-ci, en-dedans ; ceux-là, ont des courbures le long des os des jambes ; plusieurs enfin, ont les pieds déjettés en-dehors ou en-dedans. Ces défauts occasionnent une marche pénible pour le fujet, & très-désagréable à la vue. Comme notre plan n'est pas d'entrer dans aucun détail fur les particularités de cette maladie, nous nous contenterons de donner une description fimple des Bottines pour redresser, autant qu'il est poffible, les os.



§. IV.

Première espèce de Bottines.

LES Bottines dont je vais parler, ne conviennent qu'aux Enfans du premier âge, ou à ceux dont la courbure commence à se manifester. La matiere qui entre dans leur composition les rend douces, sans néanmoins rien perdre de leur solidité. Elles sont faites avec une double toile forte, piquée; entre ses piquûres se trouve des brins de baleine, plus ou moins forts. Dans la partie supérieure de chaque Bottine est une petite charniere à laquelle est jointe une seconde pièce qu'on nomme *Genouilliere*, pour faciliter le mouvement du genou; & du côté du pied, on voit un petit étrier qui s'arrête avec une boucle sur le côté externe du pied, qui est accompagné d'une autre pièce de rapport qui s'avance sur le pied, sans en gêner le mouvement.

Les parties latérales de chacune

de ces Bottines, se trouvent garnies dans toute leur longueur d'un espace en forme de canal, assez grand pour pouvoir y insinuer des pièces de baleine assez fortes pour comprimer & soutenir les os. On peut quelquefois se servir de lames d'acier; l'intérieur est garni ou matelassé avec du crin ou du coton, plus ou moins selon les endroits. Avant de les appliquer, on met d'abord à l'Enfant une chauffette; ensuite la Bottine, & on l'assujettit sur la partie antérieure de la jambe ou sur un des côtés, par le moyen d'un lacet. Par-dessus, on met un bas qui soit assez grand: Paré conseille de faire les Bottines avec du cuir bouilli (a).

(a) Chap. XI. pag. 900.



§. V.

Des Bottines ordinaires.

LA description que nous allons donner, est celle des Bottines dont on se fert le plus communément, quoiqu'elles ne soient peut-être pas les meilleures. Elles sont composées de trois parties. La principale est faite de deux lames jumelles d'acier, d'environ un travers de doigt de large & sept à huit pouces de long, plus ou moins, selon la grandeur du sujet. Elles sont unies par-devant l'une à l'autre par deux autres bandes aussi d'acier de quatre à cinq pouces de long, dont chacune décrit la moitié d'un cercle, & éloignées l'une de l'autre à la distance de quatre à cinq travers de doigts. Les jumelles & les bandes demi-circulaires, sont garnies & revêtues de peau. Sur la jumelle qui répond au Péroné vis-à-vis les bandes demi-circulaires, sont cousuës deux larges courroyes de fort cuir, qui viennent s'arrêter à deux crochets placés

à la jumelle opposée. La seconde pièce ou la supérieure, est aussi composée de deux autres bandes d'acier, dont l'une est plus longue de deux travers de doigts que l'autre. Celle-ci répond à la face interne de la cuisse. Ces deux jumelles sont unies avec les premières par une espèce d'articulation par genou ; elles sont unies aussi par-devant au moyen de deux autres lames d'acier demi-circulaires, dont la supérieure est placée un peu obliquement. Le tout garni & recouvert de peau; observant qu'à l'endroit où la pièce supérieure est jointe avec la pièce moyenne qui se trouve précisément vis à vis des condyles intérieurement, soit mollement matelassée. Dans la partie postérieure de la jumelle externe, sont cousus deux larges courroyes, qui en passant par derrière la cuisse, vont se fixer à deux crochets qui sont sur la face externe de la grande jumelle. La troisième pièce est inférieure : elle est très-petite, & représente une espèce d'étrier. Sa destination est de fixer le pied en embrassant le dessous de cette partie, son union avec la partie inférieure de la première

pièce est une espèce de charniere ; enforte qu'en fixant , pour ainsi dire , le pied , elle n'empêche pas les petits mouvemens que l'Enfant peut faire de ce côté-là.

§. VI.

Des Bottines composées , pour la courbure des Os de la Jambe , & pour le Pied , tourné en-dedans ou en-dehors.

LA mauvaise conformation des os des extrémités inférieures ne se borne pas toujours à ceux de la Jambe ; quelquefois on voit que le Pied n'a pas sa rectitude naturelle , & que tantôt il se trouve tout-à-fait tourné en-dedans , & d'autres fois , en-dehors. Cela arrive rarement de cause externe ; mais c'est presque toujours une suite d'un vice de conformation. Or , quand ces deux parties sont affectées , on doit tout à la fois travailler à les redresser ensemble , ce qui ne peut se faire que par le moyen d'une Bottine propre à cet effet. Cette Bottine sera

accompagnée d'un foulier ajusté, & fait de maniere qu'il puisse tourner avec le pied, par degré du côté opposé à celui où le pied incline le plus.

On se servira seulement d'une Botte s'il n'y a qu'une Jambe & un Pied malade, & on employera deux Bottes si les deux extrémités sont attaquées.

Voici de quelle maniere ces Bottes doivent être construites. Premièrement, on aura deux bandes jumelles de fer ou d'acier, de la longueur de la jambe de l'Enfant; la largeur de ces bandes sera d'un pouce ou environ, & légèrement garnies de coton en-dedans, revêtues en total de peau. Sur la face externe de la jumelle qui répond au Péroné, on place deux crochets de fer; l'un, vers la partie moyenne inférieure; & l'autre, sur la partie moyenne supérieure.

Dans le bord antérieur de la partie moyenne un peu supérieure de deux jumelles, on coud une bande de cuir de deux ou trois pouces de long, & d'un pouce de large, qui unit les deux bandes de fer ensemble; la partie su-

périeure de ces bandes font percées pour recevoir une goupille rivée qui sert à unir deux autres bandes d'acier aussi percées & de même largeur que les premières; d'où résulte un mouvement de charnière. De ces deux pièces, l'une n'a que deux ou trois pouces de long; l'autre qui répond à la face externe de la cuisse, a quatre à cinq pouces de longueur. Elles sont également garnies en-dedans avec du coton, & recouvertes de peau. Une troisième bande d'acier d'environ quatre pouces en demi-circulaire joint ces deux jumelles par leur partie supérieure. À l'extrémité supérieure de la jumelle interne est cousüe une courroye qui est percée de plusieurs trous destinés à fixer la Bottine par sa partie supérieure & postérieure, à un crochet qui est placé pour cet effet, à la partie moyenne externe de la jumelle du même côté.

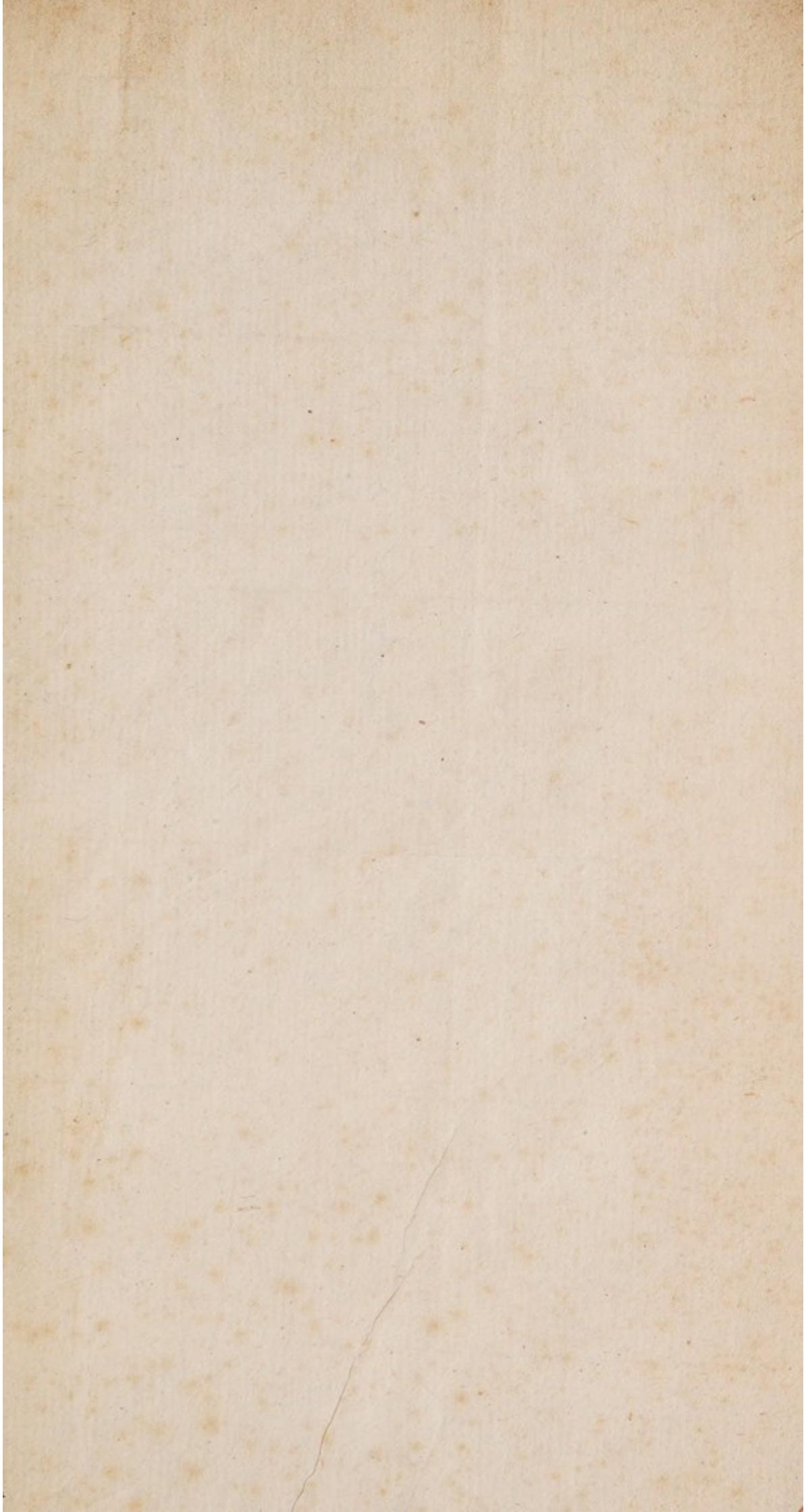
La partie inférieure des deux premières bandes d'acier qui répondent à la jambe se trouvent aussi unies avec une autre bande de fer, en forme de talonnière, qui traverse & embrasse le milieu du talon du soulier. Cette

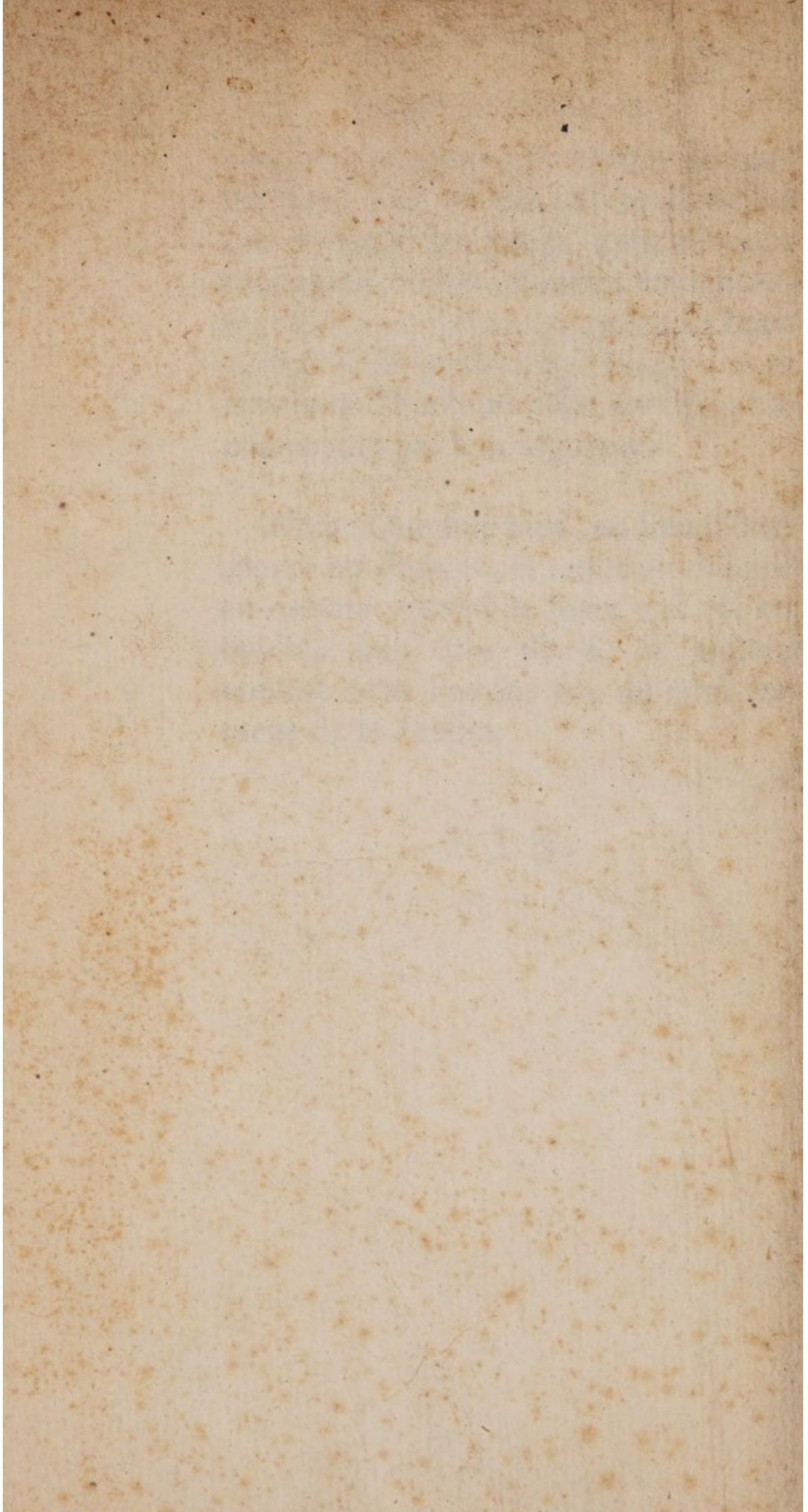
bande est unie avec les deux jumelles, de maniere que les mouvemens du pied peuvent se faire aisément. Du côté opposé où le pied s'est déjetté, le lieu de la jonction peut être raccourci par degré en conservant toujours son mouvement à mesure que le pied reviendra dans son état naturel; & afin de tenir le pied dans une extension continuelle opposée à son inclinaison, par le moyen d'une petite lame d'acier poli qui sera placée sur la grande jumelle opposée à l'inclinaison du pied; c'est sur la partie inférieure de cette lame que la talonniere sera jointe. La lame d'acier sera placée sur une des grandes jumelles, en coulisse, de maniere qu'elle pourra monter ou descendre à volonté, & être fixée sur la premiere, par le moyen d'une ou de deux vis mobiles. On observera que dans cette lame seront fixées deux ou trois courroyes de fort cuir, qui s'attacheront au foulier, afin de tirer le pied continuellement de ce côté-là. On aura encore l'attention, lorsqu'on fera faire le foulier, que le talon soit plus haut du côté opposé, où le pied est tourné,

afin de contribuer à le rejeter de l'autre côté. J'ai vû des enfans dont les uns avoient les pieds extrêmement tournés en-dedans, d'autres en-dehors, se trouver parfaitement guéris au bout de huit à dix mois, par l'usage de ces Bottines. D'ailleurs elles sont peu incommodes par leur légéreté.

Nota : Que si le pied, au lieu d'être tourné en-dedans, se trouvoit déjetté en-dehors, alors, la lame qui est en coulisse doit être placée & ajustée comme nous l'avons dit du côté interne de la Jambe.

F I N.





Belle Cour. [cayenne] le 22 juillet 1820 1^{er}

3-

Bandaq

A





